Quatre-vingtième année. — N° 34. Le Numéro : 7 francs. Samedi 7 Février 1948.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 100.97, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	2.000	1.100	600	300	250	200	150	3.000	1.650	900
Etranger	3.200	1.700	900	700	530	400	290	5.230	2.765	1.460

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

L'Edition COMPLÈTE comprend : en outre de l'Édition des Lois et Décrets et des Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, des Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION **QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e**

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER **12** FRANCS

SOMMAIRE

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Arrêtés du 23 janvier 1948 autorisant l'ouverture de concours pour les emplois d'agent technique et de contrôleur stagiaire à la radiodiffusion française (p. 1338).

POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES

Arrêté portant nomination et titularisation (services extérieurs) (p. 1338).

Ministère de la justice.

Décret du 6 février 1948 portant nominations dans la magistrature (p. 1353).

Arrêtés portant nominations et mise en disponibilité (services extérieurs de l'éducation surveillée) (p. 1353).

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Décret du 6 février 1948 portant promotion et nominations dans la Légion d'honneur (p. 1354).

Ministère de l'intérieur.

Décret du 6 février 1948 portant dissolution du conseil municipal de Leschaux (Haute-Savoie) et institution d'une délégation spéciale (p. 1338).

Ministère des forces armées.

Décret du 27 janvier 1948 portant concession de la médaille militaire (p. 1339).

Décret du 28 janvier 1948 portant affectation d'un officier général de l'armée de terre (p. 1353).

Décret du 5 février 1948 portant nomination d'un ingénieur général de l'air (p. 1353).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Décret n° 48-195 du 6 février 1948 rapportant les dispositions du décret n° 47-2017 du 13 octobre 1947 portant autorisation de dépenses à titre d'avances en excédent des crédits ouverts (p. 1354).

Arrêté du 4 février 1948 portant nomination d'un commissaire du Gouvernement auprès de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (p. 1354).

Arrêté du 4 février 1948 portant nomination d'un commissaire du Gouvernement auprès de la Banque française du commerce extérieur (p. 1354).

Arrêté du 4 février 1948 portant nomination d'un membre du conseil supérieur de confiscation des profits illicites (p. 1354).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Arrêté du 2 février 1948 fixant le taux des droits d'inscription au concours de 1948 ouvert à diverses grandes écoles (p. 1354).

Arrêté du 3 février 1948 fixant l'indemnité du surveillant de l'école pratique des mines de Thionville (p. 1354).

Arrêté du 4 février 1948 portant homologation de normes (p. 1355).

Arrêté autorisant l'emploi d'appareils électriques dans les mines grisouteuses (rectificatif) (p. 1355).

Arrêté portant annulation de nomination (services extérieurs) (p. 1355).

Ministère de l'agriculture.

Décret n° 48-196 du 6 février 1948 relatif au prix d'achat des blés nécessaires aux semailles de l'automne et de l'hiver 1947-1948 (p. 1355).

Ministère de l'éducation nationale.

Liste de classement, par ordre de mérite, des élèves des écoles nationales professionnelles et des écoles nationales d'horlogerie sortis en 1947 et qui ont obtenu le diplôme d'élève breveté des écoles nationales professionnelles ou le diplôme d'élève breveté des écoles nationales d'horlogerie (rectificatif) (p. 1356).

Ministère de la France d'outre-mer.

Décrets du 29 janvier 1948 portant désignation du haut commissaire de la République dans l'océan Pacifique, du commissaire de la République au Togo et du gouverneur de la Côte d'Ivoire (p. 1356).

Arrêté du 21 novembre 1947 portant remise de débet (p. 1356).

Arrêté du 30 décembre 1947 fixant la composition de la commission de classement chargée d'établir le tableau d'avancement des greffiers du ressort de la cour d'appel de l'Afrique occidentale française pour l'année 1948 (p. 1356).

Arrêté du 30 décembre 1947 fixant la composition de la commission de classement chargée d'établir le tableau d'avancement des greffiers d'Indochine pour l'année 1948 (p. 1356).

Arrêté du 23 janvier 1948 fixant l'effectif des agents en service dans les trésoreries de l'Afrique équatoriale française (p. 1357).

Arrêtés portant nomination, rappel à l'activité, licenciement, acceptation de démission et admission à la retraite :

Enseignement aux colonies (p. 1357).

Sages-femmes coloniales (p. 1357).

Transmissions coloniales (p. 1357).

Ministère des travaux publics et des transports.

Décret n° 48-197 du 6 février 1948 fixant les traitements et classes attribués au poste d'inspecteur général à l'aviation civile et commerciale (p. 1357).

Décret portant admission à la retraite d'ingénieurs des ponts et chaussées (rectificatif) (p. 1357).

Arrêté du 2 février 1948 modifiant l'arrêté du 25 octobre 1946 fixant le tarif des péages perçus au port de Brest au profit de la chambre de commerce (p. 1357).

Arrêté portant avancement de grade (service des ports aériens) (p. 1358).

Liste des navires ayant obtenu les meilleures notes lors des inspections effectuées au cours des campagnes de grande pêche 1947 (p. 1358).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Arrêté du 31 décembre 1947 complétant la liste des organismes agréés pour la vérification des installations électriques (p. 1358).

Arrêté du 30 janvier 1948 portant approbation des statuts d'une société mutualiste (p. 1358).

Arrêté du 2 février 1948 portant extension des dispositions de l'arrêté du 10 novembre 1947 fixant les conditions de travail et de rémunération des concierges d'immeubles à usage d'habitation de la ville de Saint-Etienne à l'ensemble du département de la Loire (p. 1358).

Arrêté du 2 février 1948 complétant l'arrêté du 19 juillet 1945 fixant les zones territoriales pour la détermination des salaires (p. 1359).

Arrêté du 3 février 1948 autorisant le fonctionnement d'une institution de prévoyance (p. 1359).

Arrêté conférant l'honorariat et rectificatifs à de précédents arrêtés:

Administration centrale (p. 1359).

Direction départementale de la sécurité sociale de la Réunion (p. 1359).

Services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre (p. 1359).

Ministère de la santé publique et de la population.

Arrêté du 26 janvier 1948 portant application du décret n° 47-2057 du 20 octobre 1947 (p. 1359).

Arrêté du 2 février 1948 portant autorisation d'exercice de la médecine et de la chirurgie dentaire à des praticiens étrangers (p. 1359).

Arrêté du 5 février 1948 tendant à autoriser l'ouverture d'un concours pour le recrutement de directeurs économes et sous-directeurs des hôpitaux et hospices publics (p. 1360).

Arrêtés portant nominations (commission de la tuberculose et conseil permanent d'hygiène sociale) (p. 1360).

Arrêtés portant affectation, admission à la retraite et rectificatifs à de précédents arrêtés (administration centrale et établissements relevant du ministère de la santé publique et de la population) (p. 1360).

Jugements préparatoires d'absence (p. 1360).

Jugements définitifs d'absence (p. 1360).

Successions en déshérence (p. 1360).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Convocation de commission (p. 1361).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Convocation de commission (p. 1362).

INFORMATIONS RELATIVES À L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour. — Convocation de commission (p. 1362).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Avis aux exportateurs des produits d'exploitation forestière et de scierie à destination de la Hollande, de la Suède et de l'Autriche (p. 1362).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis aux exportateurs des produits d'exploitation forestière et de scierie à destination de la Hollande, de la Suède et de l'Autriche (p. 1362).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Avis de vacance d'un poste de médecin adjoint au sanatorium de Felleries-Liessies (Nord) (p. 1363).

Bulletin des recettes de la Société nationale des chemins de fer français (3e semaine) (p. 1363).

Annonces (p. 1364).

DÉBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

N° 15 A. N.

Assemblée nationale. — Compte rendu *in extenso* des débats du vendredi 6 février 1948. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 461).

PRIX : 3 F

DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE

(PUBLICATION SPÉCIALE VENDUE SÉPARÉMENT)

N° 5

Compte rendu *in extenso* des débats du vendredi 6 février 1948 (p. 61).

PRIX : 3 F

DÉCRETS, ARRÊTÉS & CIRCULAIRES

PRÉSIDENCE DU CONSEIL

Ouverture d'un concours intérieur pour l'emploi d'agent technique de la radiodiffusion.

Par arrêté en date du 23 janvier 1948, est autorisée l'ouverture d'un concours intérieur pour l'emploi d'agent (branche technique).

La date de ce concours sera fixée par un arrêté ultérieur du secrétaire d'Etat chargé de la radiodiffusion.

Le nombre des places mises au concours est de soixante.

Ouverture d'un concours intérieur pour l'emploi de contrôleur stagiaire de la radiodiffusion.

Par arrêté en date du 23 janvier 1948, est autorisée l'ouverture d'un concours intérieur pour l'emploi de contrôleur stagiaire de la radiodiffusion française.

La date de ce concours sera fixée par un arrêté ultérieur du secrétaire d'Etat chargé de la radiodiffusion.

Le nombre des places mises au concours est de cent.

Ouverture d'un concours de contrôleur stagiaire à la radiodiffusion.

Par arrêté en date du 23 janvier 1948, est autorisée l'ouverture d'un concours de contrôleur stagiaire à la radiodiffusion française.

La date de ce concours sera fixée par un arrêté ultérieur du secrétaire d'Etat chargé de la radiodiffusion.

Le nombre de places mises au concours est de quarante.

POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES

Services extérieurs.

Par arrêté du 5 février 1948, M. Amiel, directeur des services extérieurs à Limoges, a été nommé sur place directeur régional des services postaux et titularisé dans le grade correspondant.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Décret du 6 février 1948 portant dissolution du conseil municipal de Leschaux (Haute-Savoie) et institution d'une délégation spéciale.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

Vu les articles 43 et 44 de la loi du 5 avril 1884;

Vu l'article 23 du décret du 5 novembre 1926;

Considérant qu'à la suite des élections du 19 octobre 1947, le conseil municipal de Leschaux (Haute-Savoie) n'a pu aboutir à la désignation du maire;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Le conseil municipal de la commune de Leschaux (Haute-Savoie) est dissous.

Art. 2. — Il est institué dans cette commune une délégation spéciale composée de MM. Collomb (René), Petel (Marius), Rochon-Vollet (Jean).

Art. 3. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 6 février 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'intérieur,

JULES MOCH

MINISTÈRE DES FORCES ARMÉES

Décret du 27 janvier 1948 portant concession de la médaille militaire.

Par décret en date du 27 janvier 1948, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées; vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que les concessions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, la médaille militaire a été conférée aux militaires de l'armée active désignés ci-après:

GENDARMERIE

CASSAGNOL (Charles-Boniface), gendarme; 21 ans de services, 14 campagnes.

CANTIN (Louis-Jean-Marie), gendarme; 27 ans de services, 8 campagnes.

GOMMICHON (Raoul-Henri), gendarme; 23 ans de services, 11 campagnes.

BOURIAUD (Roger-René-Alfred), gendarme; 19 ans de services, 11 campagnes.

HERAIL (Léopold-Emilien), maréchal des logis chef; 22 ans de services, 11 campagnes.

GAUTHIER (André), gendarme; 21 ans de services, 11 campagnes.

ROY (René-Bernard-Maurice), gendarme; 17 ans de services, 13 campagnes.

PLEZZI (François-Louis-Gérard), garde; 17 ans de services, 11 campagnes. A été blessé.

ROUIRE (Osmin-Théophile), gendarme; 20 ans de services, 9 campagnes.

MONSEGU (Léon-René), maréchal des logis chef; 20 ans de services, 9 campagnes.

LHOPITEAU (Marcel-Hilaire), maréchal des logis chef; 17 ans de services, 11 campagnes.

CHAMPOMIER (Louis), garde; 18 ans de services, 9 campagnes.

JANTET (Roger-Louis-Marius), adjudant; 18 ans de services, 10 campagnes.

RICHARD (André-Henri), gendarme; 26 ans de services, 1 campagne.

FOULON (Henri), gendarme; 26 ans de services, 1 campagne.

POURAILLY (Jean-Baptiste), gendarme; 20 ans de services, 7 campagnes.

GAREN (Jean-Baptiste), gendarme; 26 ans de services, 1 campagne.

SUZAINE (René), gendarme; 24 ans de services, 3 campagnes.

LANGRAND (Marcel), gendarme; 24 ans de services, 3 campagnes.

MATHON (Fernand), gendarme; 23 ans de services, 4 campagnes.

BUSIN (Godefroy), gendarme; 25 ans de services, 1 campagne.

HUART (Léon-Enestilia), gendarme; 23 ans de services, 3 campagnes.

CASTEL (Roger-Léonce-Désiré), gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes. A été blessé.

GABIN (Frédéric), adjudant-chef de la garde; 19 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

BUISINE (Charles-Louis), gendarme; 24 ans de services, 1 campagne. A été cité.

MOURY (Paul-Aristide), gendarme; 24 ans de services, 2 campagnes.

DURAND (Léon-Pierre), gendarme; 24 ans de services, 1 campagne.

PAGHENT (Gaston-Paul-Alfred), maréchal des logis chef; 23 ans de services, 2 campagnes.

BERNARD (André-Gabriel), maréchal des logis chef; 23 ans de services, 1 campagne.

THERRY (Anicet-Joseph-Maximilien-Sylvestre), gendarme; 23 ans de services, 1 campagne.

BAILLEUX (Armand-Adolphe), gendarme; 23 ans de services, 1 campagne.

GASTAY (Pierre-Jean-Marie), gendarme; 24 ans de services, 1 campagne.

CUENIN (Léon-Henri), garde; 24 ans de services, 1 campagne.

DENIS (Alfred), gendarme; 23 ans de services, 1 campagne.

ROUSSEL (Henri-Edouard-Augustin), gendarme; 22 ans de services, 2 campagnes.

BLOUIN (Joseph-Jules-Jean), gendarme; 23 ans de services, 2 campagnes.

LIVOREIL (Raymond-André), gendarme; 16 ans de services, 8 campagnes.

VIGIER (Alphonse), adjudant-chef; 21 ans de services, 3 campagnes.

LE GARREC (Eugène), adjudant; 22 ans de services, 2 campagnes.

BOULIER (Roland-Maurice), garde; 21 ans de services, 3 campagnes.

BEAUMONT (André), gendarme; 22 ans de services, 1 campagne.

DUSSAULT (Georges), adjudant; 21 ans de services, 2 campagnes.

DEPRET (Henri), maréchal des logis chef; 22 ans de services, 1 campagne.

GERARD (Albert-Léon), gendarme; 22 ans de services, 2 campagnes.

LEBŒUF (Pierre-Henry), gendarme; 21 ans de services, 2 campagnes.

DEWAELE (Emile-Arsène), gendarme; 21 ans de services, 2 campagnes.

DUPUY (Alfred-Léon), gendarme; 21 ans de services, 2 campagnes.

TIZON (Jean-Marie-Ernest-Frédéric), adjudant; 21 ans de services, 2 campagnes.

BORDES (Henri), garde; 16 ans de services, 6 campagnes.

BASQUIN (Jean-Camille), gendarme; 21 ans de services, 1 campagne. A été cité.

VASSEUR (Marcel), gendarme; 21 ans de services, 1 campagne.

CASTELAIN (Paul), maréchal des logis chef; 21 ans de services, 1 campagne.

MAST (Marcel-Georges), gendarme; 21 ans de services, 1 campagne.

LAHOUSSE (Valentin-Arthur), gendarme; 21 ans de services, 1 campagne.

CAUCHETEUX (Auguste-Gustave), gendarme; 20 ans de services, 1 campagne.

PIEROT (Kléber), garde; 20 ans de services, 1 campagne.

FAURE (Antonie-Martin), maréchal des logis chef; 20 ans de services, 1 campagne.

CRUYPENNINCK (Raymond-Ernest), maréchal des logis chef; 21 ans de services, 1 campagne.

COURALET (Etienne), maréchal des logis chef; 19 ans de services, 1 campagne. A été blessé et cité.

GILLOTIN (Raoul-Edmond), adjudant; 19 ans de services, 2 campagnes.

HENRY (Roger-Hippolyte), gendarme; 20 ans de services, 1 campagne.

DENIMAL (Robert-Victor), maréchal des logis chef; 19 ans de services, 1 campagne.

CHRISTOPHE (Georges), maréchal des logis chef; 19 ans de services, 1 campagne.

GOUAULT (Pierre-Marie), garde; 12 ans de services, 2 campagnes. A été blessé.

INFANTERIE

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

Sous-officiers.

GARILLON (André-Marie), adjudant; 21 ans de services, 16 campagnes.

HENTSCHEL (Bruno-Alfred), sergent; 21 ans de services, 19 campagnes.

ACKERMANN (Guillaume), adjudant; 18 ans de services, 16 campagnes.

PONTECAILLE (Camille), adjudant-chef; 22 ans de services, 16 campagnes. A été cité.

BRUSORIO (Noël-Etienne), adjudant; 23 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.

HENRION (Marcel), adjudant-chef; 21 ans de services, 15 campagnes.

GAASCH (Nicolas-Alphonse), adjudant; 21 ans de services, 16 campagnes.

REY (Fernand), adjudant; 16 ans de services, 15 campagnes.

DOMBROWER (Ulrich), sergent-chef; 18 ans de services, 17 campagnes.

PROTH (Emile-Roger), adjudant-chef; 22 ans de services, 11 campagnes.

DITE (Anton), sergent-chef; 17 ans de services, 16 campagnes.

HARTMOND (Wilhelm), adjudant-chef; 20 ans de services, 16 campagnes.

DAIRE (Raoul-Albert), adjudant; 16 ans de services, 13 campagnes.

ALBERTINI (Joseph), adjudant-chef; 20 ans de services, 15 campagnes. A été cité.

MELINE (Georges-Aimé), adjudant-chef; 23 ans de services, 7 campagnes.

PARSI (Noël), adjudant-chef; 22 ans de services, 12 campagnes.

MAYDAT (René-Martin), adjudant-chef; 16 ans de services, 13 campagnes.

GRIMM (Kurt-Karl), sergent-chef; 15 ans de services, 14 campagnes.

STAFFARONI (Epiménide), sergent-major; 16 ans de services, 14 campagnes.

SCHULTZ (Friedrich), adjudant-chef; 15 ans de services, 14 campagnes. A été cité.

BARTHE (Joseph-Casimir), adjudant; 21 ans de services, 11 campagnes.

VIDAL (Louis-Martin), adjudant-chef; 23 ans de services, 9 campagnes.

BABIN (Pierre-Alexis), adjudant; 19 ans de services, 13 campagnes.

MACZKA (Stanislas), sergent; 16 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.

LE GURUN (François-Louis), adjudant; 23 ans de services, 6 campagnes.

MONNIER (Fernand-Henri), adjudant-chef; 25 ans de services, 9 campagnes.

ROZE (André-Marie), sergent; 17 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.

LANGLOIS (Henri-Emile), adjudant-chef; 26 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.

DE SAN MATEO (Pierre), adjudant-chef; 19 ans de services, 10 campagnes.

SCHOPFER (Aimé-Emile), adjudant-chef; 21 ans de services, 12 campagnes.

TARANNE (Adolphe-Charles), adjudant; 23 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

RICHIERO (Antoine-Michel), adjudant; 16 ans de services, 14 campagnes. A été cité.

CHABRIER (Georges), adjudant-chef; 15 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

DEGOUTTE (Marcel), adjudant; 17 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.

BOUSSELIN (Léon-Henri), adjudant-chef; 21 ans de services, 9 campagnes.

GANDUBERT (Maurice-Léon), adjudant-chef; 16 ans de services, 13 campagnes.

WEISSNER (Frédéric-Emile), sergent; 16 ans de services, 10 campagnes.

WEYDERS (Lucien), adjudant-chef; 26 ans de services, 4 campagnes.

PICARD (Léon-André), adjudant-chef; 20 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.

ANDREUCETTI (Joseph), adjudant; 19 ans de services, 12 campagnes.

DUCHENE (Charles-Albert), adjudant-chef; 14 ans de services, 13 campagnes.

BARRUET (Georges), adjudant-chef; 26 ans de services, 6 campagnes.

BERTRAND (Lucien-Vincent), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

LOMET (Jean-Célestin), adjudant-chef; 21 ans de services, 10 campagnes.

BACON (Clément-Gabriel), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.

MONTAGNON (Jules-Marcel), adjudant-chef; 19 ans de services, 12 campagnes.

GEOFFROY (Léon-Honoré), adjudant-chef; 21 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

PERRET (Frank), adjudant-chef; 19 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

PERRIN (Pierre-Adrien), adjudant-chef; 23 ans de services, 6 campagnes.

MINOUS (Louis), sergent-chef; 20 ans de services, 11 campagnes.

MERLE (Adrien-Marie), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

PLANTE (Pierre), adjudant; 18 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

PELLERIN (Robert-Gustave), adjudant; 22 ans de services, 8 campagnes.

BOUDARD (Aimé-Roger), adjudant; 16 ans de services, 12 campagnes.

MUSNETRIER (Marcel-René), sergent-chef; 18 ans de services, 11 campagnes.

PEJU (Jean-Louis), adjudant-chef; 25 ans de services, 6 campagnes.

COLIN (René-Auguste), adjudant; 22 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

LINKENHELD (Guy), adjudant-chef; 23 ans de services, 8 campagnes.

LORDON (Denis-Baptiste), adjudant-chef; 19 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

CAPALLERA (Laurent-Sébastien), adjudant-chef; 18 ans de services, 13 campagnes.

DEMIERE (Lucien-Paul), adjudant-chef; 18 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

ARMAND (Fernand), adjudant; 20 ans de services, 10 campagnes.

JAGUT (Achille-Jean), adjudant-chef; 23 ans de services, 7 campagnes.

FRIQUOT (André), adjudant-chef; 24 ans de services, 6 campagnes.

DRAPERI (Henri-Lucien), adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes.

ANDREANI (Antoine), adjudant; 19 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

MORLET (Eugène-Henri), adjudant; 21 ans de services, 5 campagnes.

MICHELET (Gabriel-Auguste), adjudant-chef; 20 ans de services, 10 campagnes.

SIBADEY (Jean), adjudant-chef; 21 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

LEVIEUX (Henri), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.

PHILGAS (Jean), adjudant; 19 ans de services, 8 campagnes.

CIABRINI (Guillaume), adjudant-chef; 17 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

CECKA (Josef), sergent; 15 ans de services, 11 campagnes. A été blessé.

LEMOINE (Lucien-Paul), adjudant-chef, 18 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

VARACHAUD (Joseph), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.

BARETT (Fred), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

JOUGLET (Gaston-Ernest), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

LEFORT (Georges), adjudant; 22 ans de services, 6 campagnes.

BREGAND (Marcel-Alphonse), sergent; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

SIOLY (Pierre-Henri), adjudant-chef; 20 ans de services, 7 campagnes.

LAHEURTE (Gabriel), adjudant-chef; 22 ans de services, 8 campagnes.

CHALINE (Roger-Marie), adjudant-chef; 23 ans de services, 6 campagnes.

LAFAYE (Jean-Lucien), adjudant-chef; 22 ans de services, 6 campagnes.

PRIVAT (Joseph), adjudant; 24 ans de services, 6 campagnes.

TISON (Charles-Louis), adjudant; 24 ans de services, 6 campagnes.

CHAIGNON (Louis-Baptiste), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

CARRE (André), adjudant-chef; 18 ans de services, 9 campagnes.

ROUSSEL (Léon-Louis), adjudant; 19 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

COLLIOT (Marcel), adjudant-chef; 23 ans de services, 6 campagnes.

CHANNEUX (Lucien-Eugène), adjudant-chef; 23 ans de services, 6 campagnes.

POCHER (Jean-Julien), adjudant-chef; 18 ans de services, 7 campagnes.

EDOT (Raymond-Gérard), adjudant; 19 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

PILLYSER (René-Charles), adjudant; 23 ans de services, 6 campagnes.

BUSSO (Michel), sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

LAMBERT (Georges-Charles), adjudant-chef; 25 ans de services, 4 campagnes.

VACHER (Roger-Prosper), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.

BADEE (Roger-Théophile), adjudant-chef; 21 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

LEMAIRE (Arthur), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

OLRY (Jean-Marie), adjudant-chef; 22 ans de services, 4 campagnes.

CAPDEBOSCQ (Raymond-Jean), adjudant-chef; 22 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

RAFFI (Jean-Louis), adjudant-chef; 22 ans de services, 7 campagnes.

POIGNARD (Robert-Yvon), adjudant; 19 ans de services, 9 campagnes.

PICHEREAU (Robert-Charles), adjudant-chef; 17 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

FEVRE (Gaston-René), adjudant-chef; 22 ans de services, 6 campagnes.

USUNIER (Paul-Marie), adjudant-chef; 23 ans de services, 6 campagnes.

LESCAVARREC (François-Marie), adjudant-chef; 23 ans de services, 6 campagnes.

PUYET (Henri-Martin), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

EUZENOT (Julien-Marie), aspirant; 24 ans de services, 4 campagnes.

GARRET (Eugène-Joseph), adjudant-chef; 23 ans de services, 6 campagnes.

FOURNIER (Marcel-Adrien), adjudant-chef; 22 ans de services, 6 campagnes.

DELPECH (Adolphe), adjudant-chef; 18 ans de services, 9 campagnes.

MUFFRAGI (Dominique), adjudant; 17 ans de services, 11 campagnes.

GENOT (Léon), adjudant; 21 ans de services, 8 campagnes.

AMBRA (Georges-Pierre), adjudant-chef; 19 ans de services, 9 campagnes.

LEMAITRE (Jean), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.

NECTOUX (Georges-Louis), adjudant-chef; 19 ans de services, 7 campagnes.

SENECHAL (Jean-René), sergent-chef; 17 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

LARIVIERE (Emile-Clovis), adjudant-chef; 21 ans de services, 7 campagnes.

DINAIRE (Hippolyte), adjudant; 17 ans de services, 11 campagnes.

BOUQUILLAT (Nicolas-Benoît), adjudant-chef; 21 ans de services, 7 campagnes.

BOHIN (Raymond-René), adjudant; 18 ans de services, 10 campagnes.

GUERIN (Félix), adjudant; 22 ans de services, 6 campagnes.

PONCIN (Georges), adjudant-chef; 22 ans de services, 6 campagnes.

DUBOIS (Roger-Fernand), adjudant-chef; 22 ans de services, 6 campagnes.

JOLY (Eloi-Armand), adjudant-chef; 19 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

PRIME (Georges-Jean), adjudant-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.

MESNARD (Raoul-Abel), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

LEFEVER (Charles-Gustave), sergent-chef; 16 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.

DANCRE (Jean), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

BOUIGES (Antonin), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.

BROLECKER (Jacques), adjudant-chef; 21 ans de services, 7 campagnes.

OBERTREIS (Eugène), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

MAFILLE (Maurice), adjudant-chef; 20 ans de services, 8 campagnes.

RAMBAUT (Joseph-Edouard), adjudant-chef; 17 ans de services, 10 campagnes.

GARNIER (Paul-Charles), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

FIORELLI (Angelo), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

PRADIGNAC (Jean), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.

DUTEYRAT (Léon-Auguste), adjudant-chef; 22 ans de services, 6 campagnes.

QUELEN (Henri-Marie), adjudant-chef; 22 ans de services, 6 campagnes.

HOCDE (Joseph-Marcel), adjudant-chef; 22 ans de services, 6 campagnes.

LEPETIT (Maurice-Gustave), adjudant-chef; 18 ans de services, 10 campagnes.

FRECHAIN (Albert-François), adjudant-chef; 21 ans de services, 7 campagnes.

FERNIER (Charles-Georges), adjudant; 19 ans de services, 9 campagnes.

BERNO (Louis-Jean), adjudant-chef; 17 ans de services, 10 campagnes.

HUMBERT (Aimé), adjudant-chef; 20 ans de services, 7 campagnes.

ROY (Albert), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

CHAMBELLAND (Maurice-Paul), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.

ALLION (Jean-Marius), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

JAILLOT (Noël), adjudant; 18 ans de services, 9 campagnes.

PIERSON (Marcel-Gaston), adjudant-chef; 18 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

BERRY (Pierre-Joseph), adjudant-chef; 20 ans de services, 7 campagnes.

BRIOT (Marcel-Albert), adjudant; 21 ans de services, 6 campagnes.

PANTEL (Louis-Eugène), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.

PITT (Georges-Gaston), adjudant-chef; 17 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

POLETTI (Félix-Antoine), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

GUILLAUME (Maxime-Alcide), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.

LEMERCIER (René-Alfred), adjudant-chef; 19 ans de services, 7 campagnes.

PAGET (Louis-Albert), adjudant; 19 ans de services, 7 campagnes.

BAHIER (Jean-Marie), adjudant-chef; 18 ans de services, 9 campagnes.

MERIEUX (Emile-Louis), adjudant-chef; 17 ans de services, 10 campagnes.

BOULANGIER (Lucien-André), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

BAREYROU (Gaston-Jean), adjudant-chef; 20 ans de services, 7 campagnes.

NOMPEIX (Raoul-Auguste), adjudant-chef; 19 ans de services, 8 campagnes.

GRUNWASSER (Louis-René), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

PATAILLOT (Marie-Victor), adjudant-chef; 19 ans de services, 7 campagnes.

VIEILLARD (Lucien-Jean), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.

MONTAGU (Lucien-André), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

VARLET (Alfred), adjudant-chef; 23 ans de services, 2 campagnes.

PENICAUD (Toussaint-Jean), adjudant; 20 ans de services, 6 campagnes.

DEMONCHAUX (Léon), adjudant-chef; 17 ans de services, 10 campagnes.

LE PIMPEC (Maurice-Yves), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

CARDON (Roger-Ernest), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

BUONO (Marceau Nicolas), adjudant-chef; 19 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

HECKMANN (Edmond), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

DOUGY (Marcel), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

AZOU (Francis-Marie), adjudant-chef; 20 ans de services, 7 campagnes.

VALLAT (Roland-Marcel), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.

MAILLARD (Pierre-Martin), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

QUIBLIER (Jean-François), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

MERCIER (René-Philippe), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

HERENT (André-Alfred), adjudant-chef; 19 ans de services, 7 campagnes.

PRENEY (Antoine-Victor), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

SILVESTRE (Marie-Henri), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.

CHATAIGNIER (Léon-Henri), adjudant-chef; 17 ans de services, 10 campagnes.

GAUVIN (Jean), sergent; 18 ans de services, 9 campagnes.

LEONARD (Constant-Louis), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

JUGES (Camille), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.

GAYOT (Marcel-Paul), sergent-chef; 19 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

EBRHART (René-Aimé), adjudant-chef; 20 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

LANNES (Marcel), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

GROZEL (Armand-Félicien), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

MOREL (Gabriel-Léon), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

CHEVROUZE (Jean-Marie), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

MUNIER (Pierre-Joseph), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.

COUTANT (Laurent), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

DOCCIN (Brieuc-François), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

DIDIER (Robert-Roger), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

CUSCHEMANN (Jules-François), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

GIORGI (Ernest-René), adjudant-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

BERNARD (André-Armand), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

GOSSE (Alexandre-René), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

BURLON (Elie-Alain), adjudant; 20 ans de services, 7 campagnes.

LEROND (Roger), aspirant; 20 ans de services, 7 campagnes.

DEBART (Roger), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

DUPUY (Félix-Auguste), adjudant-chef; 17 ans de services, 8 campagnes.

GUILLON (Claudius), adjudant; 21 ans de services, 6 campagnes.

COUPEZ (Emile), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

AGNEL (François-Gabriel), adjudant-chef; 20 ans de services, 7 campagnes.

PUGEAULT (Charles-Félicien), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

LACASSE (Georges-Nicolas), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

DEVYNCK (Hilaire-Gustave), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

DESESPRINGALLE (Henri-Joseph), adjudant; 21 ans de services, 6 campagnes.

DANIEL (Robert-Jean), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.

COURBY (Raymond-Urbain), adjudant-chef; 19 ans de services, 8 campagnes.

SPREMONT (Georges), adjudant-chef; 20 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

MONCHATRE (Roger-Eugène), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

DOUX (Emile), sergent-chef; 18 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

FIACRE (Camille), adjudant; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

CLEMENT (Victor-Paul), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

BOULAND (Gaston-Joseph), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

SOTTIER (Jean-Marie), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

PRUVOST (Léon-Arthur), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

DESHOGUES (Raymond), adjudant; 20 ans de services, 6 campagnes.

MUCHERT (Louis), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

GEORGES (Emile), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

NEMOND (Louis-Claude), adjudant-chef; 20 ans de services, 7 campagnes.

GORREVOD (Robert-Georges), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

RAMEL (Joseph-Jean), sergent; 18 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

FELIX (André-Yves), adjudant-chef; 18 ans de services, 8 campagnes.

FRULEUX (Henri-Jean-Baptiste), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

DUPUY (Camille-Eugène), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

CRETON (Olivier-Auguste), aspirant; 20 ans de services, 6 campagnes.

JUDIC (André), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.

RATONNET (Pierre-Paul), adjudant; 23 ans de services, 3 campagnes.

GERMAIN (Henri-Louis), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

REGNAUT (Romuald-Henri), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.

SALM (Paul-Vincent), adjudant; 19 ans de services, 3 campagnes.

GREUILLET (Henri-Louis), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

BARBIER (Jean-Marie), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

CHERY (Roger-Emile), adjudant-chef, 21 ans de services, 6 campagnes.

MICHAUT (Robert-Lucien), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

BERNET (Jean), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagne.

SIMANDOU (Léon-Marcelin), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

BROTHIER (Edmond-Edouard), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

INTINS (Lucien-Alexis), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

CHARVET (Louis), adjudant-chef; 17 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

LECOCQ (Gabriel-Alfred), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

MANGIN (Albert-Robert), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

PASSAQUY (Gaston-Auguste), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

GREINER (Louis), aspirant; 20 ans de services, 3 campagnes.

DION (Aristide), adjudant-chef; 19 ans de services, 7 campagnes.

DUFOURD (Roger-Emile), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

BOUILLON (Lucien), adjudant-chef; 21 ans de services, 5 campagnes.

LAURENT (Jean), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

TROUVE (Gaston), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

RIGAUX (Jules-Jean-Baptiste), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

MALTEMPI (Paul-Albert), adjudant-chef; 21 ans de services, 5 campagnes.

LAURENT (Antoine), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

BONTEMS (René-Emile), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

BISSIRIER (Raymond-Marcel), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.

BOUTHENET (Marius-Fernand), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

LEMAISTRE (Roger-Charles), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

MALERGUE (Antoine), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

BONNEFOY (Pierre-Emmanuel), adjudant-chef; 18 ans de services, 8 campagnes.

LE BRIS (Pierre-Victor), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

VIGHOT (Charles-Clément), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

VOSGIEN (Jean-Charles), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.

DAUGY (Aimé-Désiré), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

DELAFONT (Jean-Louis), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

OTTEN (Henri-Pierre), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

RINGEVAL (Aimé), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

PLANCHER (Emile-François), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

MARZIN (François), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

LAFONT (Joseph), adjudant-chef; 22 ans de services, 4 campagnes.

ROST (Georges-Marcel), adjudant; 19 ans de services, 7 campagnes.

GUILLOUX (Alfred-Joseph), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

TRIDON (Daniel), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

GOASDOUE (Jean-Joseph), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

FINIDORI (Antoine-Quilious), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

DUPIRE (Florimond), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

THOMAS (Marcel-Joseph), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

HOCH (Georges), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes. A été blessé.

BLANC (Emile-Henri), adjudant-chef; 18 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

BERGNES (Barthélémy), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

GRATIA (Alexandre-Jacques), adjudant-chef; 21 ans de services, 5 campagnes.

GONNET (Joannès-Eugène), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

COLINOT (Louis), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

SEDLAK (Jacques), adjudant-chef; 19 ans de services, 7 campagnes.

CLOUTOUR (Eugène-Théodore), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

GUIET (Eugène), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

RANNOU (Jean), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

FRATY (Claude-Gilbert), adjudant-chef; 18 ans de services, 7 campagnes.

DERGERAT (André), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.

BURGAUD (Pierre-Marie), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.

DEBERDT (Charles-Henri), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

SAUVAGE (Roger-Alfred), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.

FRATACCI (Jules-Marie), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

GUERINEAU (Maurice-Raymond), adjudant-chef; 19 ans de services, 7 campagnes.

LAURENS (Théophile-Abel), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

BAUDE (André), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

CABANNE (Pierre-Emile), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

BOUY (René-Fernand), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

COUPRIE (Wilfrid), adjudant-chef; 21 ans de services, 5 campagnes.

GUILLEMET (Jean-Eugène), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

PELLETIER (Pierre), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

JACQUEMIN (Lucien-Joseph), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

NATHIE (Emile), adjudant-chef; 19 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

MALLET (Roger), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

MOINE (Henri), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.

PAULIN (Gabriel-Marie), adjudant-chef; 21 ans de services, 5 campagnes.

LE ROUX (Louis-Jacques), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

COZ (Louis), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

TARTIVEAU (Marcel), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

ANDRIEUX (André-Marcel), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

QUEFFELEC (Pierre-Marie), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

BONSENS (Pierre), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

LAGREZE (André-Jules), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

DUMAS (Georges-Joseph), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

FOSSANO (Georges-Marcel), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

BERNARD (Martial), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

JACQ (Albert), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

BILY (Joseph), adjudant; 20 ans de services, 6 campagnes.

DENNIEL (René-Guillaume), adjudant-chef; 18 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

REVIL-BAUDARD (Constant-Emile), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.

GOELFF (Daniel-René), adjudant-chef; 16 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

THENERY (Etienne-Alphonse), adjudant-chef; 18 ans de services, 7 campagnes.

MERLIN (Raymond-Auguste), adjudant-chef; 21 ans de services, 5 campagnes.

PICQUET (Emilien-Marceau), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

REMANGEON (Camille), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

BOUARD (Jean-Georges), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

ROIX (Joseph), adjudant-chef; 21 ans de services, 4 campagnes.

RABAGLIA (Louis), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes.

VERGIN (Roger), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

LOQUET (Théodore-Roger), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

NAY (Victor-Marius), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

HAPIEL (Elisée-Louis), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

VISSEYRIAS (Paul), adjudant; 18 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

BRUNET (Marcel), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

COLLOT (Irénée-Emile), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

GUILLON (Edmond-Paul), adjudant-chef; 21 ans de services, 3 campagnes.

LEFEVRE (Paul), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

BALDACCI (Marcel), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

PALAIN (Jean-Marie), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

PALUD (Yves-Marie), adjudant-chef; 20 ans de services, 5 campagnes.

GILQUIN (Maurice-Alexis), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

KURSCHAT (Armand-Rodolphe), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

GUTKNECHT (Henri-Paul), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

TUSCH (Henri), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes.

PEYLET (Jean), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

LECLERE (Marcel-Désiré), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.

MARY (Jean-Claude-Charles), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

PETITJEAN (René-Léon), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

MONTANVERT (Joseph), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

FAYE (André-Joseph), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

VIROT (Jean-Ernest), adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes.

VARLET (Gustave-Eugène), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

MIQUET (André-Julien), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

CHARRIER (Marius), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

CLAUDE (Abel-Pol), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.

HUGNY (Georges-Camille), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

RICHARD (François-Henri), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

CHENE (Pierre-Raoul), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

LEHMANN (Pierre-François), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

PAILLEUX (Pierre-Louis), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

BARQ (Edouard-Emile), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

DUPONT (Lucien-Jean), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

SIMON (Louis-Roger), adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes.

DUSAUCY (Louis), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

DUCASSE (Jean), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

HENRY (Edmond-Michel), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

BOUILLARD (André-Célestin), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

PALATS (Albert), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.

CAZAUX (Jean-Bernard), adjudant; 19 ans de services, 5 campagnes.

PERREY (Léon-Louis), adjudant-chef; 19 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

CHOCHOT (Lucien-Ernest), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

RAME (André-Louis), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

NEVEUX (Raymond-Alcide), adjudant-chef; 19 ans de services, 5 campagnes.

BEAUTHEAC (Georges-Paul), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

GUITTARD (Alphonse-Fernand), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

LE GOFF (Jean-Guillaume), adjudant-chef; 20 ans de services, 5 campagnes.

DENIAUD (Pierre-Marie), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

ROLAND (Baptiste), adjudant-chef; 19 ans de services, 5 campagnes.

BOURIGAU (Albert-Jules), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

CHATELAIN (Maurice-Joseph), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

GAUDIN (Léonce-Noël), adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes.

GIACOMAGGI (Jean-Dominique), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

GUIGNARD (Maxime), adjudant-chef; 18 ans de services, 7 campagnes.

FAHYS (Jean-Georges), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

JAMOIS (Bernard-Lucien), adjudant-chef; 17 ans de services, 8 campagnes.

AZEMA (Come-Jean), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

DIEU (Henri-Pierre), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

GUILLET (Germain-Jean), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

ROBERJOT (Henri), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

MAFFEIS (Robert-Louis), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

DESVIGNES (Louis-Félicien), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

GUILLAUME (Jean-Marcel), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

RICHOUX (Jean), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

AUBERT (André-Henri), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

BARILLOT (Léon-Jean), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

GILLOT (René-Gabriel), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

GARNIER (Henri), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.

AJELLO (Robert-René), adjudant-chef; 21 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

GODART (Georges-André), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.

BAUDUIN (Raymond-Pierre), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.

CADET (Maurice), sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.

PERRON (Marcel-Alexandre), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

AREND (Gabriel-François), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes.

VADROT (André), adjudant-chef; 19 ans de services, 5 campagnes.

CANNARD (Marcel-Placide), adjudant-chef; 20 ans de services, 4 campagnes.

MORARD (Charles-Abel), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.

ALEXANDRE (Antoine), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

GUICHARD (Charles), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

GALLY (Alfred-Germain), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

CESARACCIO (Bernard-Charles), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

MIOLANE (Auguste), aspirant; 18 ans de services, 6 campagnes.

CHEVRIER (Edmond), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

ZIMMERMANN (Robert-Jules), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

DETRANCHANT (Eugène-Lucien), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

HOCQUET (Marcel-Louis), adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

BEUGNOT (Alphonse-Francis), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.

MILLET (Henri-Marcel), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

BELEZY (André), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

FABRE DES ESSARTS (Marie-Eugène), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

FROMENT (Aimé-Amédée), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

DENIMAL (Marcel-Emile), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.

BABILOTTE (Norbert-Alexis), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

XAVIER (Julien-Raoul), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes.

MANENT (Marie-Auguste), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

LASSALIE (Roger-André), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes.

WILLIOT (Roger-Louis), aspirant; 20 ans de services, 4 campagnes.

COUSTON (Marcel-Ernest), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

CHASSIGNET (Paul-Louis), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes.

CUZACQ (Edmond-Pierre), adjudant-chef; 20 ans de services, 4 campagnes.

THIERY (Raymond-Victor), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

SAINT-GERMIER (Bertrand-Louis), adjudant-chef; 20 ans de services, 4 campagnes.

BRACONNIER (Raymond-Eugène), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

WEISSE (André), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

GUILLOIS (André), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.

CLEMENT (Louis-Laurent), aspirant; 21 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

MORCRETTE (Charles-Henri), adjudant; 22 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

JEANMICHEL (Robert-Marie), adjudant-chef; 20 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

BORIS (Augustin-Louis), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.

PAGET (Robert-Louis), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

LAVIGNE (Roger-Auguste), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes.

BLANCHET (Pierre-Léon), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

CATY (Henri), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.

POUMARAT (Marcel-Joseph), adjudant-chef; 20 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

LE GRAND (Jean-Louis), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

PRIOUX (Jean-François), adjudant; 18 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

DEMANGEON (Jean-Auguste), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.

FELLER (Roger-Julien), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.

FAYON (Henri), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes.

THOMAS (Henri-Gaston), aspirant; 17 ans de services, 6 campagnes.

GUILLOT (Georges), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

MENGUAL (Jean-Baptiste), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

PIETRI (Toussaint-Joseph), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

PASSEMARD (Roger-Léon), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

PETIT (Félicien-Camille), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.

LANG (Marcel-Jean), adjudant-chef; 16 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

DEVAUX (André-Eugène), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

HERLICK (Emile-Gabriel), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

GRANTE (Julien-Maurice), aspirant; 20 ans de services, 2 campagnes.

COLLIGNON (Charles-Léon), adjudant; 21 ans de services, 2 campagnes.

AUBEL (André-Léon), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

MARANDE (Marcel), adjudant; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

PERGUE (Roger), sergent-chef; 17 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

GIROD (Marcel-Marie), aspirant; 17 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

COSTECEQUE (Paul-Charles), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes.

SCHMITH (Lucien), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes.

FRANCES (Alfred-Ludovic), adjudant; 19 ans de services, 3 campagnes.

FORESTIER (André), adjudant; 16 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

KELLER (Jean-Charles), adjudant-chef; 20 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

CHAUD (Victor-Julien), adjudant-chef; 15 ans de services, 1 campagne. A été blessé et cité.

SACKEBANDT (Robert-Joseph), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

GIRARDOT (Marcel-Alfred), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

MOSCHEL (Gustave-Conrad), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes.

LEBRUN (Lucien-Auguste), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

PUJOS (Louis-Victor), adjudant, 18 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

LALLEMAND (Joseph), adjudant-chef; 16 ans de services, 3 campagnes. A été blessé.

WOHLFARTH (Louis), adjudant-chef; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

WOIRHAYE (Paul-Adrien), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.

DELAGOUTTE (Marcel-Jules), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

SCHMITT (Richard), adjudant; 11 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Troupe.

PEHL (Franz), caporal; 15 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.

BUNTROCK (Willy), soldat de 1re classe; 20 ans de services, 20 campagnes.

VORONINE (Serge), caporal-chef; 20 ans de services, 19 campagnes.

TONN (Arthur-Karol), caporal; 20 ans de services, 19 campagnes.

MARTENS (Friedrich), soldat; 17 ans de services, 17 campagnes.

BERG (Frantz), soldat; 20 ans de services, 18 campagnes.

REISZ (Paul), soldat de 1re classe; 19 ans de services, 18 campagnes.

VONCINA (Jean), soldat de 1re classe; 18 ans de services, 16 campagnes.

RICHTHOFEN (Fritz), soldat; 17 ans de services, 16 campagnes.

GRUB (Louis), soldat de 1re classe; 19 ans de services, 15 campagnes.

LITTARDI (Théophile), soldat de 1re classe; 17 ans de services, 16 campagnes.

ROGECKI (Joseph), soldat, 16 ans de services, 16 campagnes.

SZABO (Alexandre), soldat de 1re classe; 18 ans de services, 16 campagnes.

RYMAR (Jean) caporal-chef; 17 ans de services, 16 campagnes.

THEVENIN (René-Francis), caporal; 19 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

SPETA (Charles), soldat de 1re classe; 16 ans de services, 15 campagnes.

TERANSKI (Jean), soldat de 1re classe; 17 ans de services, 15 campagnes.

KOLESNITCHENKO (Georges), soldat de 1re classe; 15 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.

RONDINI (Gaetano), soldat de 1re classe; 17 ans de services, 14 campagnes.

PAWLUK (Basilins), caporal-chef; 15 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.

SIERADZ (Albert), soldat; 17 ans de services, 16 campagnes.

PANKRACHEFF (Paul), soldat de 1re classe; 16 ans de services, 16 campagnes.

COLLINET (Lambert-Joseph), soldat; 16 ans de services, 14 campagnes.

CAMACHO (Emilio), caporal-chef; 16 ans de services, 14 campagnes.

SCHUMANS (Pierre), caporal; 17 ans de services, 13 campagnes.

SCHOLL (Oswald), soldat; 15 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.

GRIEGER (Max), soldat de 1re classe; 15 ans de services, 15 campagnes. A été cité.

DOCKENDORF (Nicolas), soldat de 1re classe, 16 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

STEVENDARD (Philippe), soldat de 1re classe; 15 ans de services, 12 campagnes. A été blessé.

NORD-AFRICAINS

Sous-officiers.

MOHAMED BEN MOHAMED BEN DHAOU EL AYACHI, mle 3757/30, adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

MOHAMED BEN LARBI BEN AHMED, mle A. 768/31, sergent; 15 ans de services, 10 campagnes.

ADDOU OU HACEINE OU BASSOU, mle A. 752/31, sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.

MOHAMED BEN AHMED BEN HAMOUDA, mle 721, sergent-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.

BRAHIM BEN ALI BEN GUERNI, mle A. 623/32, sergent; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.

LAKEHAL LARBI, mle 444 Lm, sergent; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

M'HAMED BEN ABDELKADER, mle 14272, sergent; 13 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

MAZOUZI AMMAR, mle 52 Lm, sergent-chef; 15 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.

BENTERKI AISSA, mle 144 Lm, sergent; 15 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

ABDESSELEM BEN LAHOUSSINE BEN MADANI, mle A. 257/32, sergent-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

BOUCHAIB BEN ABDELLAH BEN ABDELKADER, mle A. 416/32, sergent; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

MOKHTAR BEN M'BARCK BEN AHMED, mle A. 451/32, sergent; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.

BOUCHAIB BEN ALLAL BEN AHMED, mle A. 533/31, sergent; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

GUEZOULI BOUTKIL OULD MOHAMED, mle 2359, adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

MOUMANI AHMED OULD MOHAMED, mle A. 104/31, sergent; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

BOU TAYEB BEN HAMADI BEN BELEL, mle A. 375/31, sergent-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

SADOK BEN SLIMANE EL BEJAOUI, mle 2028 L/31, sergent-chef; 15 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

MOHAMED BEN ABDESSALAM BEN X, mle A. 579/31, sergent; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

HASSEN BEN SEBTI BEN NASR EL MAZNI, mle 2030/32, sergent; 14 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

ALI BEN L'HADJ M'HAMED, mle A. 243/32, sergent; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.

EL KEBIR BEN HAMADI EL KEBIR, mle A. 288/31, sergent; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

KHERAGHEL MOHAMED, mle 3990, sergent; 13 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité

BARK BEN BOUAZZA BEN BOUAZZA, mle A. 610/31, sergent-chef; 15 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

LARBI BEN AHMED BEN ALI, mle A. 117/33, sergent-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

CHAABANE BEN ABDELLAH BEN SAAD DJELASSI, mle 1025/31, sergent-chef; 15 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

MOHAMED BEN ABBES BEN LARBI, mle 513/31, sergent; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

ALI BEN AHMED BEN ALI, mle A. 258/32, sergent; 15 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

AHMED BEN DRISS, mle 11910, sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

LAHOUSSINE BEN BIHI BEN HADDOU, mle A. 134/32, sergent; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

ALI BEN SALAH BEN ALI, mle A. 11/32, sergent-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

BASSOU OU MOHAMED BEN MOHAND, mle A. 275/32, sergent; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

ADDOU BEN RAHO BEN MOHAMED, mle A. 68/32, sergent; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

MOHAMED BEN ABDALLAH, mle A. 224/32; sergent-chef; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Troupe.

KETFI KOUIDER, mle 209 Lm, caporal-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

MILOUD BEN ABDESSELEM BEN HADJ DJILALI, mle A. 747/31, caporal; 15 ans de services, 9 campagnes.

MOHAMED BEN LHASSEN BEN TAHMI, mle L. 1600, soldat; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.

AHMED BEN MOHAMED BEN M'HAMED, mle A. 695/31 soldat de 1re classe; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.

S. N. P. TAHAR, mle 143 Lm, soldat; 15 ans de services, 6 campagnes.

BEN HADJ BEN HAMADI BEN AHMED, mle A. 326/31, caporal; 15 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

KOUIDER BEN AMOR, mle 3181m, caporal; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.

DAOUD BEN MOHAMED BEN MAATI, mle A. 54/31, soldat; 15 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

ABBES BEN BACHIR BEN M'HAMED, mle A. 78/33, soldat; 13 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

AZZOUZ BEN DEDOUH, mle A. 141.31, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

BENNEKIDECHE MILOUD, mle 550 Lm, caporal-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

AHMED BEN MOHAMED BEN MILOUD, mle A. 35/32 ,soldat de 1re classe; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

BRAHIM BEN AMOU BEN AHMED, mle A. 22/31, caporal; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

M'AHMED BEN MOHAMED BEN ERKIA, mle A. 113/32, caporal; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.

MOHAMED BEN MEKKI BEN MOHAMED, mle A. 114/33, caporal; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

CHEBBAT ABDELLAH, mle 538 Lm, caporal; 15 ans de services, 6 campagnes.

MILOUD BEN AOMAR BEN LACHEN, mle A. 76/32, caporal-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.

SAID ou IKLEF N'AID ou ABBOU, mle A. 334/31, caporal; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

MOHAMED BEN KAHCEM BEN LARBI, mle A. 372/31, soldat; 15 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.

AHMED BEN LHASSEN ou AHMED, mle A. 520/31, caporal-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

ZIADI SALAH, mle 616 Lm, caporal; 15 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

MAHMOUD BEN HADJ ALI BEN MOHAMED BEN BELGACEM, mle 1565 L/31, caporal-chef; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

BOU ALI BEN MOHAMED BEN BOUAZZA, mle A. 82/32, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.

LAHOUCINE BEN MOHAMED BEN EMBARECK, mle A. 323/31, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

SALAH BEN LAROUI BEN MOHAMED, mle A. 10/32, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

ARME BLINDEE ET CAVALERIE

DE VILLELONGUE (Christian-Léon-Joseph), adjudant-chef; 15 ans de services, 14 campagnes. A été cité.

LACAZE (Pierre-Ernest-Gabriel), maréchal des logis; 18 ans de services, 16 campagnes.

MORLET (Pierre), maréchal des logis chef; 18 ans de services, 16 campagnes.

CORRET (Henri-Auguste-Jean), adjudant; 21 ans de services, 10 campagnes.

PERROTIN (André-Eugène-Albert), adjudant-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.

PARVERY (Maurice), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.

POUYSEGUR (Victor), adjudant-chef; 21 ans de services, 11 campagnes.

BEULNE (Léon-Maximin), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.

OLIVIERI (Pierre-Antoine), adjudant-chef; 19 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.

BERTIC (Georges-Vincent-Marie), maréchal des logis chef; 19 ans de services, 12 campagnes.

BERTRAND (André-Marius), mraéchal des logis-major; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blesé et cité.

BONNETERRE (Jacques-Robert), adjudant; 19 ans de services, 8 campagnes.

JAMONNEAU (Jean-Marie-Joseph), cavalier de manège; 26 ans de services, 3 campagnes.

BUFERNE (Jean-Xavier), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

LESCOP (Germain-Jean), adjudant-chef; 17 ans de services, 12 campagnes.

CHAUVIN (Joseph-Clément), cavalier de manège; 23 ans de services, 6 campagnes.

COSSIN (Henri-Michel), maréchal des logis-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

DULET (Etienne-Alfred-Victor), adjudant-chef; 24 ans de services, 5 campagnes.

LATRAYE (Pierre-Joseph-André), adjudant-chef; 21 ans de services, 7 campagnes.

KERLO (Louis), cavalier de manège; 27 ans de services, 1 campagne.

POLEZEC (Hervé-Marie), soldat de 1re classe; 26 ans de services, 2 campagnes.

CHAFFARD (Jean-Louis-Edouard), adjudant; 23 ans de services, 4 campagnes.

GIRARDOT (Roger-André-Lucien), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

MICHEL (Alfred), maréchal des logis-chef; 17 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

GAUCHAIS (Anatole), cavalier de manège; 21 ans de services, 6 campagnes.

BARD (Pierre-Maurice), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

KREMER (Jean-Baptiste), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

MENDEGRIS (Henri-Elie), adjudant; 18 ans de services, 8 campagnes.

ZILLHARDT (Edouard-Edmond), adjudant ; 18 ans de services, 9 campagnes.

BLACHE (Joseph), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.

ROBERT (Henri-Stéphane-Adolphe), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

TAISNE (Raymond-Henri), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

HILDEBERT (Henri), adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes.

GROGIEZ (Abel-Charles), adjudant-chef: 17 ans de services, 6 campagnes.

SEGRAIS (Hippolyte-Jean), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 11 campagnes.

PIERRON (Jean - Pierre-Auguste), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.

AUBRY (Georges-Emile-Célestin), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.

ETIENNE (Jean-Louis), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

COULON (René-Edmond), maréchal des logis; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

PLOUVIER (Abel-Adolphe), adjudant; 18 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

GRESSOT (Théophile), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

SAUNIER (Joseph-Gabriel), cavalier de manège; 19 ans de services, 7 campagnes.

LACROIX (Eugène-Joseph-Marie), cavalier de manège; 25 ans de services, 1 campagne.

LIEUTIER (Paul), maréchal des logis major; 18 ans de services, 7 campagnes.

PATEUX (Denis-Marcel), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

DEDIEU (Adrien-Paul), adjudant-chef; 18 ans de services, 7 campagnes.

BOUDIGOU (Clet-Marie), brigadier; 19 ans de services, 6 campagnes.

DASSE (Célestin - Auguste), adjudant - chef; 20 ans de services, 5 campagnes.

PENNERAT (Pierre-Jules-Joseph), maréchal des logis; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

ESTRADE (Emile-Léon-Jean), adjudant-chef; 20 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

RIOUX (Jean - Marie - Théodore), adjudant; 17 ans de services, 8 campagnes.

JANNOT (Jean-François), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

GUILLERMET (Frédéric-Claudius), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

LAVIER (Charles-Eugène), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

BIRAUD (Roger-Paul-Maximin), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

GUIBON (Henri-Louis-Joseph), adjudant-chef; 21 ans de services, 2 campagnes.

MAIRE (Adrien-Jules-Charles), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

PERIN (Jean-Ernest-Maurice-André), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.

DUPUY (Eloi-Max), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

PICARD (Marcel-Joseph-Marie), adjudant-chef. 20 ans de services, 3 campagnes.

GERNEZ (Raymond-Jean), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

GUEILLE (Georges-Raymond), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

GRESSOT (Paul-Victor-Constant), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

RYCKEBUSCH (Claude-Charles-Emile), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

THOMAS (René-Henri), adjudant-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

NECHAL (Hugues-Georges-Edouard), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

OLLIVIER (Roger-Marie), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

VALZER (René-André-Pierre), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

AUMONT (Marcel-Louis-Joseph), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

LUCAS (Robert-Gilbert), adjudant; 19 ans de services, 3 campagnes.

GODFRIN (Lucien), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

BIANCHETTI (Georges-Raymond), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.

MORVAN (Joseph - Marie), adjudant-chef; 20 ans de services, 1 campagne.

MALLINGER (Jean-François), adjudant-chef; 15 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

VALLET (Lucien), adjudant; 18 ans de services, 3 campagnes.

DASTILLUNG (Emile-Joseph), adjudant-chef; 20 ans de services, 1 campagne. A été cité.

PORCHERON (Robert-Clément-Albert), adjudant-chef; 20 ans de services, 1 campagne.

BRUNEAU (Gustave-Alexandre-Yves), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

RASSINOUX (Roger-Félicien), adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne. A été cité.

MIDON (Gilbert - Auguste), adjudant-chef; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

BOUDE (Ernest-Jules-Lucien), adjudant-chef; 17 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

DAMIEN (Jean-Marie-Edmond), adjudant-chef; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

JUGNIOT (Ernest-René), adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne. A été cité.

ROUX (Etienne-Louis), adjudant; 15 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

NORD-AFRICAINS

BECHATTA AMMAR, mle 424 LM, soldat; 16 ans de services, 8 campagnes.

MOHAMED BEN LASSEN BEN MINA, mle A 1193/30, brigadier-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.

ZANKI AHMED, mle 152, soldat; 19 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

BELABED KADA, mle 1242, maréchal des logis; 16 ans de services, 5 campagnes.

SALAH BEN AHMED BOU ROGAA JEMILI, mle 3066/31, brigadier; 15 ans de services, 5 campagnes.

TSAMEUR BEN ABDELKADER BEN BRAHIM, mle L.M. 70, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 6 campagnes.

ABBES BEN LARBI BEN BOUABID, mle A 693/31, soldat; 16 ans de services, 7 campagnes.

OTMAN BEN MABROUK BEN AHMED JOUIDA, mle 5654/32, maréchal des logis; 14 ans de services,5 campagnes. A été blessé et cité.

AMRAOUI MOHAMED, mle 2 LM, soldat de 1re classe; 16 ans de services, 5 campagnes.

FERAH MOSTEPHA, mle 137 LM, brigadier-chef; 16 ans de services, 4 campagnes.

BELBEY OTMANE, mle 364 LM, soldat de 1re classe; 14 ans de services, 4 campagnes. A été blessé.

HAMMOU BEN MOHAMED BEN DJILALI, mle A 1/32, maréchal des logis; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

AHMED BEN ALLAL BEN LAROUSSI, mle A 269/32, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 7 campagnes.

ABDELKADER BEN DRISS BEN ABDELKADER, mle A 308/32, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

TRAIN

PERSIGAN (Raymond-Camille-Arsène) adjudant-chef; 25 ans de services, 6 campagnes.

ALEXIS (Gabriel-Georges), adjudant-chef; 19 ans de services, 11 campagnes.

LIEBE (Joseph), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 12 campagnes.

PIGNON (Jean - Marie - Joseph), adjudant; 18 ans de services, 10 campagnes.

BOUCHARD (Pierre-Jules), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.

PARENTI (Charles), adjudant-chef; 18 ans de services, 9 campagnes.

FAILLAT (Maurice-Lucien), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

NONDEDEU (Jean - Henri), adjudant - chef; 17 ans de services, 8 campagnes.

PAULUS (André-Louis-Eugène), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

FERNET (Jean-Chrysostome-Léon), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

CORDIER (Roger - Charles), adjudant - chef; 20 ans de services, 4 campagnes.

BALDUCCHI (Jean-Pierre), maréchal des logis-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.

MASSON (Lucien-Fernand-Louis), adjudant-chef; 20 ans de services, 4 campagnes.

HOULARD (Armand-Edmond-Jean-Marie), adjudant-chef; 20 ans de services, 4 campagnes.

GALLAIS (Albert-Jean-Marie), adjudant-chef; 21 ans de services, 2 campagnes.

CHAURANG (René), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

LACROUTS (Jean), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

KERMOAL (Jean-Gabriel-Marie), adjudant-chef; 21 ans de services, 1 campagne.

SOUCILLE (Joseph-Jean), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.

NORD-AFRICAINS

ALI BEN M'BAREK BEN AHMED, mle 252/30, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes. A été blessé.

LARBI BEN MOHAMED BEN ABDELLAH, mle A. 935/30, brigadier-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

BELLEL BEN M'BARB BEN X, mle A. 336/32, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

ARTILLERIE

CUNY (Marie), adjudant-chef; 23 ans de services, 6 campagnes.

RACLOT (Gilbert), adjudant; 19 ans de services, 11 campagnes.

GILLIERE (Charles), aspirant; 20 ans de services, 6 campagnes.

CASAUX (Valentin), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.

ROCHELET (Léon), adjudant-chef; 22 ans de services, 9 campagnes.

AUGER (Lucien), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

ROUX (Georges), adjudant; 23 ans de services, 7 campagnes.

FRIZON (Emile), adjudant-chef; 24 ans de services, 6 campagnes.

CATANI (Ange), adjudant-chef; 21 ans de services, 9 campagnes.

HUREAULT (Julien), maréchal des logis chef; 24 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

PRUVOST (Gustave), adjudant-chef; 24 ans de services, 6 campagnes.

CHARRETON (Pierre), adjudant-chef; 22 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

FLEITZ (Jean), adjudant-chef; 26 ans de services, 2 campagnes.

CHALOT (Robert), adjudant-chef; 21 ans de services, 7 campagnes.

PEUZIAT (Louis), adjudant-chef; 21 ans de services, 8 campagnes.

GAND (André), adjudant-chef; 26 ans de services, 3 campagnes.

GAUDARD (Robert), adjudant-chef; 24 ans de services, 3 campagnes.

AUTHIER (Henri), adjudant; 18 ans de services, 8 campagnes.

TALLIER (Emilien), adjudant-chef; 22 ans de services, 7 campagnes.

CASTAGNOS (Jean), adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes.

NICOLAS (Robert), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

BARATEIG (Jacques), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

MARTIN (Marcel), adjudant-chef; 19 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

COUTURE (Roger), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

BOLE (René), adjudant-chef; 19 ans de services, 9 campagnes.

CATELOT (Jean), adjudant-chef; 25 ans de services, 6 campagnes.

COUTELAS (René), adjudant; 25 ans de services. 3 campagnes.

DENNETIERE (Albert), adjudant-chef; 22 ans de services, 6 campagnes.

MARTELLE (Henri), adjudant-chef; 17 ans de services, 11 campagnes.

EBOLI (Michel), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

WARIN (Georges), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

PHILIPPY (Jacques), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

PAQUIN (Pierre), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

PASDELOUP (Basile), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

MATROT (Henri), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

DUBART (Raymond), adjudant-chef; 21 ans services, 6 campagnes.

GILOT (Norbert), adjudant; 21 ans de services, 6 campagnes.

ATTWOOD (Albert), adjudant-chef; 18 ans de services, 7 campagnes.

BEAULIEU (Jean), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

PROST (Jean), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

SADOSKI (André), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

MOREL (Félicien), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.

LOMBARD (René), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

RAFFLAUB (Pierre), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

JOUNEAU (Félix), adjudant-chef; 19 ans de services, 7 campagnes.

WEGERIE (Alfred), adjudant; 24 ans de services, 3 campagnes.

GAILLARD (Georges), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

DURIEUX (Léon), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

HABLOT (René), adjudant-chef; 19 ans de services, 7 campagnes.

REQUET (Jean), adjudant-chef; 25 ans de services, 1 campagne.

GUY (Roger), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

SINQUIN (Jean), adjudant-chef; 21 ans de services, 5 campagnes.

BOULLOUD (Georges), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

PETITJEAN (Maurice), adjudant-chef; 19 ans de services, 7 campagnes.

HAYET (Léon), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

POTIER (Albert), adjudant-chef; 21 ans de services, 1 campagne. A été blessé et cité.

LAVEFVE (Marcel), adjudant-chef; 20 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

LEDAY (Michel), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

SPARFEL (Jean), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

POTELOIN (Maurice), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

LEPINEUX (Auguste), adjudant-chef; 11 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.

PASTANT (Louis), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.

CHIFFAUDEL (Marcel), adjudant-chef; 22 ans de services, 4 campagnes.

GUEGUEN (Louis), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

DUBY (Louis), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

BELIN (Louis), adjudant; 23 ans de services, 2 campagnes.

LEHALLE (Maurice), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

DE LAVERGNE (Jacques), adjudant-chef; 17 ans de services, 9 campagnes.

ALLANIC (Alfred), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

HUSSON (Pierre), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

POULAIN (Henri), adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes.

CARICAN (Jean), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 6 campagnes.

FREY (Eugène), aspirant; 21 ans de services, 5 campagnes.

DUBOST (Marcel), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

LUDOT (Marcel), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

GROS (Emile), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

BERTHET (Georges), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

LAGRAVIERE (Henry), adjudant-chef; 20 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.

LACHICHE (Roger), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

MIOSSEC (Emile), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

DAVIER (Marcel), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

STRASSEL (Albert), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

DESCOUSSE (Louis), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

GENDRON (Marcel), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

LABADIE (Emile), adjudant-chef; 19 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

GIRAUD (Elisée), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

GOEDERT (Eugène), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

FAVE (Jean), adjudant-chef; 17 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

BEGEY (Louis), adjudant; 20 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

PARISOT (Pierre), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

ECHAN (Camille), adjudant-chef; 21 ans de services, 4 campagnes.

REPIQUET (Henri), maréchal des logis chef; 17 ans de services, 8 campagnes.

LAMBERDIERE (André), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

CUNIN (Jules), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

GUILLEMIN (Marius), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

DUFOUR (Eugène), maréchal des logis chef; 21 ans de services, 4 campagnes.

JANIN (Pierre), adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes.

BURNET (Henri), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

SABARD (Pierre), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

GERARDIN (Pierre), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

BUCHER (Jean), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

ARMENGAUD (Roger), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

TERME (Henri), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

FEUILLEBOIS (Emile), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

ROUX (Clément), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

BERGEON (Emile), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes.

COINTET (Maurice), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

BOUROTTE (Gaston), adjudant-chef; 18 ans de services, 7 campagnes.

POURQUIES (Gaston), adjudant-chef; 18 ans de services, 7 campagnes.

GUIDAT (Jean), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

SALVADO (André), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

HIDALGO (Jean), adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes.

STRAUSS (Emile), adjudant-chef; 20 ans de services, 5 campagnes.

DUBUISSON (Maurice), adjudant-chef; 23 ans de services, 2 campagnes.

AUBERTIN (Raymond), adjudant-chef; 21 ans de services, 1 campagne.

TAOUT (Pierre), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

ROGER (Joseph), adjudant-chef; 22 ans de services, 3 campagnes.

GIRARD (Adolphe), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

HOULIEZ (Alfred), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

MABILE (Louis), adjudant-chef; 23 ans de services, 1 campagne.

DE SCHUTTELAERE (Pierre), adjudant; 20 ans de services, 4 campagnes.

GOIFFON (René), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.

GILBERT (Donad), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

DESJARDINS (Robert), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

GOUEZOU (Henri), adjudant-chef; 19 ans de services, 5 campagnes.

HACQUIN (Lucien), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.

KREMMER (Marcel), adjudant-chef; 20 ans de services, 4 campagnes.

ESPAGNARD (Armand), adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes.

GAILLOUX (Roger), maréchal des logis; 19 ans de services, 6 campagnes.

JOLIVET (Alexandre), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

SPRINGINSFELD (Robert), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

VEYRET (Maurice), adjudant-chef; 19 ans de services, 5 campagnes.

DURIOT (Camille), adjudant-chef; 22 ans de services, 2 campagnes.

MAHUT (René), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

PAUDRAT (Jean), adjudant-chef; 18 ans de services, 7 campagnes.

LEBRUN (René), adjudant; 23 ans de services, 1 campagne.

THIRION (Pierre), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.

BAUER (Albert), adjudant-chef; 21 ans de services, 3 campagnes.

GUEVEL (Toussaint), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

PHILIPPOT (Emile), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.

MEUNIER (Emile), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

CUSEY (Henri), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.

ORION (Paul), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

BLANC (Gabriel), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

ANDRE (Louis), adjudant-chef; 21 ans de services, 3 campagnes.

LEROUX (Lucien), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

LEBON (Eugène), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

ROYER (Robert), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

LAVIS (Marius), adjudant-chef; 21 ans de services, 3 campagnes.

BON (Fernand), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

SAUNIERE (François), adjudant, 15 ans de services, 6 campagnes.

GAUTIER (Gaston), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

CACHOT (Louis), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

LEBAILLY (François), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

LOISON (Robert), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.

COLLIN (René), maréchal des logis; 15 ans de services, 8 campagnes.

GUERN (François), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.

MASSON (Paul), adjudant-chef; 20 ans de services, 3 campagnes.

PERNOT (Georges), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.

BERGER (Robert), adjudant; 23 ans de services, 1 campagne.

JOFFRAUD (Roger), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

PRIMAUD (Roger), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

LHUILLERY (Pierre), adjudant, 19 ans de services, 4 campagnes.

OBERLE (Marcel), adjudant-chef; 22 ans de services, 1 campagne. A été cité.

GAUTIER (Albert), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.

DESSEIGNE (Georges), adjudant-chef; 19 ans de services, 5 campagnes.

VAULOT (Fernand), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.

DICOP (Auguste), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes.

COURBARON (Emile), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

GREGOIRE (Marcel), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes.

JULLIEN (Antoine), adjudant-chef; 20 ans de services, 4 campagnes.

CHRISTMANN (Charles), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

BRELOT (Jean), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.

BOGE (André), adjudant; 22 ans de services, 1 campagne.
FREYDER (Jules), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
JAILLANDIER (Pierre), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
REYCHENE (Roger), adjudant; 18 ans de services, 3 campagnes.
BRAUX (Henri), maréchal des logis chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
COLLILIEUX (Armand), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
PARACHEY (Maurice), adjudant; 18 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
CHARTIER (Jean), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
RAOUX (René), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
ORDITZ (Antoine), adjudant-chef; 20 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
POLLET (Irénée), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
ROUGEYRON (Charles), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
SOULAN (Roger), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
LOUBERE (Roger), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes.
HEYDET (Marcel), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes.
LAURENT (Edmond), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
RIBES (Marius), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
GOUGELET (Raoul), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
JOLY (Emile), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes.
JOLICOR (Charles), adjudant; 22 ans de services, 1 campagne.
BONOT (Albert), adjudant-chef; 21 ans de services, 1 campagne.
JAMET (Gustave), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
TOURLIER (Marcel), adjudant-chef; 21 ans de services, 1 campagne. A été cité.
RICART (Eugène), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
MARTIN (Georges), adjudant-chef; 21 ans de services, 2 campagnes.
MEUERS (Jean), adjudant-chef; 22 ans de services, 1 campagne.
FILIOZ (Armand), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
BERTHIER (Roger), adjudant-chef; 21 ans de services, 1 campagne.
PETIT (Fernand), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
BAUDIN (Gaston), adjudant; 22 ans de services, 1 campagne.
PROGEAS (André), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
WILMS (René), adjudant-chef; 21 ans de services, 1 campagne.
PILLET (Paul), maréchal des logis; 16 ans de services, 6 campagnes.
DUFRAISSE (Emile), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
PUJOL (Gervais), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
MAUPIED (Gabriel), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
LAURANT (Charles), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
GERMAIN (Roger), maréchal des logis; 16 ans de services, 6 campagnes.
HERBY (Paul), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
GUILHABERT (Robert), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
CHARLES (Georges), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes
NICOD (Albert), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
OLIER (René), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
MACQUART (Roger), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
BROCHIER (Julien), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes.
HASSELWANDER (Robert), adjudant-chef; 21 ans de services, 1 campagne.
PITOIS (Pierre), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
JACQUIN (Albert), adjudant-chef; 20 ans de services, 2 campagnes.
BILLANT (Jean), adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
HOHA (Etienne), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
LOUBRY (Florent), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
DOLIVET (Robert), adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes.
FAISSAT (Louis), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
MULLER (André), adjudant-chef; 21 ans de services, 1 campagne.
BULTEY (René), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
TOURNIER (Raymond), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
SELLAS (Libertario), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
TRAILLE (Gabriel), adjudant-chef; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
VINCENT (Michel), adjudant; 15 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
BELAUD (Auguste), adjudant; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

NORD-AFRICAINS

Sous-officiers.

YOUSFI ALI (Sosthène), mle 1513, adjudant-chef; 19 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
MOHAMED BEN MOHEND BEN LHASSEN, mle M. 796, maréchal des logis; 15 ans de services, 8 campagnes.
LHABIB BEN FAFMI BEN DJILALI, mle A. 380/32, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
BOULAMA RABAH, mle 1859, maréchal des logis; 16 ans de services, 4 campagnes.
BOUSSELAM BEN AHMED BEN TAHAR, mle A. 361/32, maréchal des logis; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Hommes de troupe.

LAYACHI BEN SASSI BEN M'HAMED, mle A. 440/31, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
ABAIDIA EL KAMEL, mle 284 L. M., soldat; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
MEDJADBA BRAHIM, mle 3229, soldat; 15 ans de services, 6 campagnes.

GENIE

EUROPÉENS

BOURGEOIS (Charles-Louis), adjudant; 18 ans de services, 17 campagnes.
AUFFRET (Hervé-François), adjudant-chef; 22 ans de services, 11 campagnes.
MOLINA (Joachim-André), adjudant-chef; 25 ans de services, 6 campagnes.
LOUIS (Adrien-Pierre), adjudant; 21 ans de services, 9 campagnes.
JEAN (Alfred), adjudant-chef; 21 ans de services, 8 campagnes.
PIERI (Lucien-Jean), adjudant-chef; 22 ans de services, 7 campagnes.
GAUCHER (Jules-Marie), adjudant; 19 ans de services, 9 campagnes.
SAINT-AUBIN (André-Léon), adjudant-chef; 20 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
GRISON (Léon-René), adjudant-chef; 24 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
JACQUOT (Robert-Charles), adjudant-chef; 18 ans de services, 10 campagnes.
LORENZI (Louis-Arthur), adjudant-chef; 22 ans de services, 5 campagnes.
BURIEZ (Marcel-César), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
JUILLARD (Jean), adjudant-chef; 19 ans de services, 7 campagnes.
OBERTING (Charles), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.
VEUCHEY (Jean-François), adjudant; 20 ans de services, 6 campagnes.
SCHULTZ (Georges), adjudant-chef; 20 ans de services, 5 campagnes.
RIVAULT (Roger-Francis), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.
GERARD (Louis-Adrien), adjudant-chef; 21 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
COGNET (Marius-Claude), adjudant-chef; 21 ans de services, 2 campagnes.
HOFF (Marie-Paul), adjudant-chef; 21 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
MURATI (Philippe-Jérôme), adjudant; 21 ans de services, 2 campagnes.
LANDRIEAU (Auguste-Henri), adjudant-chef; 21 ans de services, 1 campagne.
RUSSO (Daniel-Antoine), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
L'HERBIER (Gérard-Léon), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
DEMONTFAUCON (Lucien), adjudant; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
SICLET (Stéphane-Honoré), adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne. A été cité.

Hommes de troupe.

CASANOVA (François-Louis), soldat de 1re classe; 18 ans de services, 10 campagnes.

NORD-AFRICAINS

Sous-officiers.

AISSAOUI HASSENE, mle 532 LM/31, sergent-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
HAFAIED BEN YOUNES BEN ABDALLAH, mle 287 L/33, sergent-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
ALI BEN RHOMDANE LABID, mle 3809/32, adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes.

Hommes de troupe.

ABDELKADER BEN RAHAL BEN DJILALI, mle A 608/32, 1re classe; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
MILOUDI BEN SAID BEN SELLAM, mle A 929/30, soldat de 2e classe; 15 ans de services, 8 campagnes
HAMOU BEN HANAFI BEN M'HAMED, mle K 3452/30, caporal-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.
ABDENERI BEN MOHAMED BEN DAHMAN, mle A 177/31, 1re classe; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
MOHAMED BEN ABDELKADER BEN HAIM, mle K 383/30, soldat de 2e classe; 15 ans de services, 7 campagnes.
MOHAMED BEN M'BARECK BEN X, mle A 534/31, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 6 campagnes.
MOHAMED BEN LARBI BEN ABDESSELEM, mle A 456/31, maître ouvrier; 15 ans de services, 4 campagnes.

TRANSMISSIONS

EUROPÉENS

KLEINDIENST (Pierre-Marie-Joseph), adjudant-chef; 14 ans de services, 12 campagnes.
FIX (Marcel-Jules), adjudant-chef; 15 ans de services, 14 campagnes.
SEGAULT (Marcel-René), adjudant-chef; 26 ans de services, 3 campagnes.
MORLET (Georges-René), adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

MORISOT (Marcel), adjudant; 18 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

MATTEI (Mathieu-Xavier), adjudant; 21 ans de services, 7 campagnes.

MOINE (Pierre), adjudant; 22 ans de services, 4 campagnes.

TROLLEE (Alfred-Louis-Eugène), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

BONSIGNORI (Maurice-Roger), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

MICHEL (René-Lucien-Joseph), adjudant-chef; 23 ans de services, 2 campagnes.

ACCABAT (Louis-Alfred), adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes.

RAGOT (Eugène-Achille), adjudant-chef; 21 ans de services, 1 campagne.

JAEGER (Albert), sergent-chef; 19 ans de services, 1 campagne.

VANIER (Roger-Louis), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.

NORD-AFRICAINS

Sous-officiers.

TAIEB BEN MOUSSE, mle K 3730, sergent-chef; *14 ans de services*, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Hommes de troupe.

MOHAMED BEN BOUCHTA BEN L'HADJ, mle A 379/28, caporal; 15 ans de services, 5 campagnes.

DIRECTION DU MATERIEL

KUNZLE (Georges-René), adjudant-chef; 24 ans de services, 9 campagnes.

FOOS (Marcel), adjudant-chef; 27 ans de services, 5 campagnes.

LAMBOLEY (Louis-Alphonse), *adjudant-chef*; 25 ans de services, 6 campagnes.

BLAIS (Joseph-Hubert), *adjudant-chef; 21 ans* de services, 6 campagnes.

PROCUREUR (Alexandre-Justin), *adjudant-chef*; 22 ans de services, 7 campagnes.

JACQUEMIN (Roger-Auguste-Edmond), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.

DELSOL (René), adjudant-chef; 24 ans de services, 6 campagnes.

LIEBMANN (Georges-Lucien-Louis), *adjudant*; 25 ans de services, 4 campagnes.

CHENET (Paul), *maréchal des logis chef; 15 ans* de services, 10 campagnes.

CONUS (Raymond-François), *adjudant-chef*; 25 ans de services, 4 campagnes.

DEGUERRE (Elie-Roger), adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes.

VILMOT (Jean-Léon-Antoine), aspirant; 23 ans de services, 6 campagnes.

BOURMAISON (Léon-Albert), adjudant-chef; 23 ans de services, 6 campagnes.

HUGARD (Maurice-Julien), adjudant; 18 ans de services, *10 campagnes. A été cité.*

VOUDON (Gaston), adjudant-chef; 22 ans de *services, 6 campagnes.*

FAURE (René-Pierre), adjudant-chef; 22 ans *de services, 6 campagnes.*

ROGGY (Robert-Louis), adjudant; 19 ans de *services, 9 campagnes.*

ESPARVIER (Joseph-Marius), adjudant; 18 ans *de services*, 10 campagnes.

LAZARE (Jean-Marie), adjudant-chef; 22 ans de services, 6 campagnes.

COMICHON (Pierre), adjudant-chef; 22 ans de services, 6 campagnes.

FARRIES (Fernand-Henri), adjudant-chef; 26 ans de services, 1 campagne.

CHALUTAUD (André), aspirant; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

TEXEREAU (Charles-Désiré-Louis), adjudant-chef; 19 ans de services, 5 campagnes. A été *blessé.*

LE FEVRE (Joseph-Charles-Albert), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

CONVARD (Emile-Paul-Lucien), adjudant; 22 ans de services, 5 campagnes.

COLOMBO (Emile-Jules), adjudant-chef; 19 ans de services, 7 campagnes.

SAUTET (Germain Pierre), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

COLLIN (Pierre-Fernand-Charles), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

ARLAUD (Jean-Henri), adjudant-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

LAGRANGE (Jean-Marius), adjudant-chef; 23 ans de services, 3 campagnes.

VICTOIRE (Arsène), adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

BOURDON (Julien), adjudant-chef; 20 ans de *services, 6 campagnes.*

JOLY (Roger-Paul), adjudant-chef; 20 ans de *services, 3 campagnes.*

BELLEROSE (Edmond-Eugène), adjudant-chef; *20 ans de services, 6 campagnes.*

CHEMINADE (Félix), adjudant-chef; 20 ans de *services, 6 campagnes.*

THERON (Marcel-Julien), adjudant; 20 ans de *services*, 6 campagnes.

POTERIOT (Charles-Eugène), maréchal des logis chef; 18 ans de services, 7 campagnes. *A été blessé et cité.*

GROJEAN (Auguste-Antoine), maréchal des logis *chef major; 18 ans de services, 8 campagnes.*

DUPRE (René-Emile-Maurice), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.

LAMIOT (Henri), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

CARPENTIER (René-Alphonse), adjudant-chef; 17 ans de services, 9 campagnes.

JESPAS (Georges), adjudant-chef; 19 ans de *services, 4 campagnes.*

GUYONNET (Eugène-Pierre), adjudant-chef; *16 ans de services, 10 campagnes. A été cité.*

TITUS (Jean-Paul-Roger), adjudant-chef; 19 ans *de services, 7 campagnes.*

LEMAGNY (Georges-Auguste), adjudant-chef; *24 ans de services, 2 campagnes.*

NINOT (Maurice-Marcel-Joseph), adjudant; 24 *ans de services*, 1 campagne.

LARDIER (Pierre-Georges-Alphonse), adjudant-chef; 24 ans de services, 2 campagnes.

LAVAL (Fernand-Pierre), adjudant-chef; 23 ans de services, 2 campagnes.

GOLDBERG (Maurice), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

BATIFOL (Noël-Eugène-Jacques), adjudant-chef; 22 ans de services, 2 campagnes.

*JOLY (Charles-Léon), adjudant; 15 ans de ser*vices, 9 campagnes.

HOCQUIGNY (Ernest-Edouard), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

OLIVERES (Michel-Jacques-Sébastien), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

ROSSI (Marcel), adjudant-chef; 21 ans de services, 1 campagne.

BAZALGETTE (Urbain), adjudant-chef; 20 ans de services, 5 campagnes.

LE DISSEZ (Yves-Marie), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

VILLENEUVE (Henri-Jean-Baptiste), adjudant-*chef; 19 ans de services, 6 campagnes.*

LACCANERE (Maurice-Jules-Claude), adjudant-*chef; 19 ans de services, 6 campagnes.*

DOURBON (André-Jean), adjudant-chef; 19 ans *de services, 6 campagnes.*

GERARDIN (Gérard-Louis), adjudant-chef; *15 ans de services, 9 campagnes.*

LERCH (Louis-Joseph-Charles), adjudant; *19 ans de services*, 5 campagnes.

LUCAS (André-Jean-Louis), adjudant-chef; *19 ans de services*, 6 campagnes. A été cité.

HANRY (René-Emile), adjudant-chef; 23 ans de services, 2 campagnes.

JOUVIN (Roland), adjudant-chef; 21 ans de services, 4 campagnes.

LE CLAINCHE (Jean-Marie), maréchal des logis major; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

GUILLAUMEAU (Daniel-Edouard), adjudant; 19 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

BERLIOUX (Alphonse-Hippolyte), adjudant; 22 ans de services, 2 campagnes.

PELLE (Georges-Jean-Marie), adjudant-chef; 20 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

DUPUY (Jean-René-Gaston), adjudant-chef; 20 ans de services, 2 campagnes.

SENSFELDER (Frédéric), adjudant-chef; 22 ans de services, 2 campagnes.

ENGEL (Gaston-Charles), adjudant; 19 ans de services, 4 campagnes.

MALAVAUX (Augustin-Marie-Eugène), adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.

NORD-AFRICAINS

BOUMEDINE BEN SAID, mle A. 506/31, maréchal *des logis; 15 ans de services, 10 cam*pagnes.

MIMOUN OU MOHA OU L'HADJ, mle A. 492/31, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

SERVICE DE SANTE

VERGUET (André-Jules), sergent-chef; 19 ans de services, 11 campagnes.

SONNIER (Robert-Alfred), sergent; 15 ans de services, 10 campagnes.

BECKER (Joseph-Jean), *sergent-chef*; 15 ans de services, 10 campagnes.

THIBAULT (René-Ferdinand), *adjudant-chef*; 22 ans de services, 2 campagnes.

AMIOT (Jean-Alexandre), sergent; 17 ans de services, 4 campagnes.

*CICERO (Joseph), adjudant; 20 ans de servi*ces, 3 campagnes.

METAYER (Richard-Paul), adjudant; 21 ans de services, 2 campagnes.

LAFITEAU (Robert-Jean), sergent-major; 17 ans de services, 5 campagnes.

FERRE (Jérôme-Edouard), adjudant; 20 ans *de services, 1 campagne.*

BREMONT (Maurice-Emile), adjudant; 18 ans *de services, 4 campagnes.*

SOUS-DIRECTION DU SERVICE VETERINAIRE

BERNARD (Louis-François), *maréchal des logis* chef, maître maréchal ferrant; 24 ans de *services*, 7 campagnes.

KELLER (Aloys-Marie-Joseph), maréchal des logis chef, maître maréchal ferrant; 20 ans de services, 8 campagnes.

PAN (Hector-Henri), adjudant, maître maréchal ferrant; *18 ans de services, 10 cam*pagnes.

TRILLARD (Adrien-Louis-Marie), adjudant, maître maréchal ferrant; 16 ans de services, 9 campagnes.

RAUZY (Louis-Adrien-Léon), adjudant, maître maréchal ferrant; 18 ans de services, 6 campagnes.

COUTANDIN (Maxime-Félix), adjudant, maître *maréchal ferrant; 23 ans de services*, 2 campagnes.

MILLOT (Edmond), maréchal des logis; 16 ans de services, 8 campagnes.

BERLAND (Octave), adjudant, maître maréchal ferrant; 17 ans de services, 7 campagnes.

VAST (Julien-Arthur-Auguste), adjudant, maître maréchal ferrant; 18 ans de services, *6 campagnes.*

ROLLAN (Just-Léon-Alexandre), adjudant, maître *maréchal ferrant; 21 ans de services*, 3 campagnes.

DABESCAT (Georges), adjudant, maître maréchal ferrant; 18 ans de services, 6 campagnes.

GUILHEM (Pierre-Elisée), adjudant-chef; 21 ans de services, 2 campagnes.

VIDEAU (Ernest), maréchal des logis chef; maître maréchal ferrant; 17 ans de services, 6 campagnes.

CUILLERE (Edmond), adjudant-chef, maître maréchal ferrant; 17 ans de services, 5 campagnes.

FOURNELLE (Raymond-Albert-Philippe), adjudant-chef, maître maréchal ferrant; 20 ans de services, 2 campagnes.

INTENDANCE

ROYER (Jean-Henry-Emilien), sergent-major; 22 ans de services, 8 campagnes.

WILZIUS (Léon-Louis-Nicolas), sergent-chef; 20 ans de services, 10 campagnes.

THROO (Robert-Victor-Edouard), adjudant-chef; 27 ans de services, 2 campagnes.

RAFFY (Antoine), sergent-major; 16 ans de services, 9 campagnes.

DEBARD (Antonin), sergent-major; 15 ans de services, 7 campagnes.

CLEMENT (Roger-Emile), adjudant; 22 ans de services, 4 campagnes.

HOULES (Albert-Jean-Auguste), adjudant-chef; 24 ans de services, 1 campagne.

BERBON (Cyprien-Antoine), adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes.

AGOSTINI (François), sergent-major; 15 ans de services, 9 campagnes.

CABANIS (Jean-Edouard-André), adjudant-chef; 21 ans de services, 4 campagnes.

POUGEUX (Pierre-Simon), adjudant-chef; 22 ans de services, 2 campagnes.

DERATS (Georges), adjudant-chef; 20 ans de services, 4 campagnes.

SCHWARTZ (Auguste-Eugène), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.

COSTE (Auguste), adjudant-chef; 22 ans de services, 1 campagne.

HENRI (Paul), adjudant-chef; 21 ans de services, 2 campagnes.

TOCHON (Charles-Félix), adjudant-chef; 21 ans de services, 2 campagnes.

LEFEBVRE (Maurice), adjudant-chef; 21 ans de services, 1 campagne.

PIERRAT (Georges-André), adjudant-chef; 21 ans de services, 1 campagne.

GENESSEAUX (Robert-Charles), adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne.

SECTION DU PERSONNEL DU SERVICE D'ETAT-MAJOR

CADRE DES AGENTS DE CHANCELLERIE

LOUITON (Pierre-Albert), adjudant; 17 ans de services, 10 campagnes.

MARTIN (Emile-Irénée), adjudant; 18 ans de services, 7 campagnes.

LAURENT (Fernand-Georges-Charles), adjudant; 25 ans de services, 2 campagnes.

HUGUENIN (Eugène-Joseph-Léon), adjudant-chef; 22 ans de services, 3 campagnes.

FINANCE (André-Henri), adjudant-chef; 22 ans de services, 2 campagnes.

BARBIER (Maurice-Charles), adjudant-chef; 23 ans de services, 1 campagne.

CARDONNE (Pierre-Jean-Paul), adjudant-chef; 21 ans de services, 2 campagnes.

GRESSARD (Jean), adjudant-chef; 21 ans de services, 2 campagnes.

COSTE (Léon-Gaston), adjudant-chef; 21 ans de services, 1 campagne.

CADRE DES AGENTS DES CORPS DE TROUPE

GOUZON (Léonce-Ferdinand-Gabriel), adjudant-chef; 24 ans de services, 12 campagnes.

BOISSELON (Pierre-François), adjudant; 17 ans de services, 11 campagnes.

TOURNIER (André-Marcel), sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes.

MORICE (Amédée), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

LEVRON (Armand-Louis), adjudant-chef; 21 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

LHUILLIER (Paul-Henri), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

GALIEGUE (Léon), adjudant-chef, 24 ans de services, 3 campagnes.

FOURCADE (Joseph), adjudant-chef; 20 ans de services, 7 campagnes.

RENAUDON (Roger-Emile), adjudant-chef; 21 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

GEORGE (René-Antoine), adjudant-chef; 19 ans de services, 5 campagnes.

FERRANDI (Marie-Marc), adjudant-chef; 25 ans de services, 1 campagne.

POULIQUEN (Paul), adjudant-chef; 22 ans de services, 4 campagnes.

VERGNES (Emile-Célestin, adjudant-chef; 21 ans de services, 5 campagnes.

SABAINI (Charles-François), adjudant-chef, 23 ans de services, 3 campagnes.

SAILLEY (Paul-Alfred), adjudant-chef; 24 ans de services, 2 campagnes.

MARCANTEI (François), adjudant-chef; 23 ans de services, 2 campagnes.

PLANA (Patricio-José), adjudant-chef; 24 ans de services, 1 campagne.

DROUARD (André-Antoine), adjudant-chef; 24 ans de services, 1 campagne.

BAILLY (Maurice-Louis-Hilaire), adjudant-chef; 21 ans de services, 5 campagnes.

NICOLAI (Jacques-François), adjudant-chef; 20 ans de services, 4 campagnes.

BOISDENGHIEN (Octave-Jules-Victor), adjudant-chef; 20 ans de services, 3 campagnes.

RENAULT (Marcel-Laurent-Félix), adjudant-chef; 23 ans de services, 2 campagnes.

CLOUP (Jean-Justin), adjudant-chef; 21 ans de services, 4 campagnes.

MAROUTEIX (Pierre-Jean), adjudant-chef; 21 ans de services, 4 campagnes.

MARCHAL (André-Henri-Albert), adjudant-chef; 22 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

RENARD (Camille-Emile-Joseph), adjudant-chef, 23 ans de services, 3 campagnes.

LIMOUZIN (Maxime-Alphonse), adjudant-chef; 21 ans de services, 1 campagne.

DEGOU (André), adjudant-chef; 23 ans de services, 2 campagnes.

MAQUETTE (Louis), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes.

FOURNIER (Eugène-Antoine), adjudant-chef; 21 ans de services, 4 campagnes.

JOLY (Maurice-Joseph), adjudant-chef; 21 ans de services, 4 campagnes.

LAUREUX (Elie-Joseph-Marcel), adjudant-chef; 23 ans de services, 2 campagnes.

DUSSERRE (Arthur-Charles-Emile), adjudant-chef; 23 ans de services, 1 campagne.

BELLEVILLE (Marcel-Alexandre), adjudant-chef; 23 ans de services, 1 campagne.

DUFFOSSE (Henri-Raoul-Bernard), adjudant-chef; 20 ans de services, 4 campagnes.

GAUTIER (Jean-Louis-Georges), adjudant-chef; 21 ans de services, 3 campagnes.

GOUDEZCONE (Jules-Omer), adjudant-chef; 23 ans de services, 1 campagne.

RAAB (Albert-Joseph), adjudant-chef; 22 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

FERRETTI (François-Louis), adjudant-chef; 21 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

MASTIN (Auguste), adjudant-chef; 22 ans de services, 2 campagnes.

GAY-LANCERMIN (Joseph), adjudant-chef; 21 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

ALLARY (Marc), adjudant-chef; 22 ans de services, 1 campagne.

BOUGY (Georges-Adrien-Joseph), adjudant-chef; 21 ans de services, 3 campagnes.

HUC (Henri-Léopold), adjudant-chef; 20 ans de services, 3 campagnes.

MATHIS (Léon), adjudant-chef; 21 ans de services, 1 campagne.

PETITFILS (Edmond-Elie), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

FABRE (Louis-Jules), adjudant-chef; 21 ans de services, 1 campagne.

LOIRY (Fernand-Clovis-Eugène), adjudant-chef; 21 ans de services, 1 campagne. A été cité.

LECOT (Désiré), adjudant-chef; 21 ans de services, 2 campagnes.

BAUDU (Joseph-Alphonse-Eugène), adjudant-chef; 21 ans de services, 2 campagnes.

LUCCARINI (Jean-François), adjudant-chef; 21 ans de services, 1 campagne.

BERNARD (Casimir), adjudant-chef; 20 ans de services, 1 campagne. A été cité.

TOUFFAIRE (René-Julien-Célestin), adjudant-chef; 20 ans de services, 1 campagne. A été cité.

MURACCIOLE (Victor), adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

LEMOINE (Pierre-Eugène), adjudant-chef; 20 ans de services, 1 campagne. A été cité.

LASSERRE (René), adjudant-chef; 20 ans de services, 1 campagne. A été cité.

PAYRAUD (Ferdinand), adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne. A été cité.

KALIS (Ernest), adjudant-chef; 21 ans de services, 5 campagnes.

GUNTHER (Ernest-Robert), adjudant-chef; 21 ans de services, 5 campagnes.

RECRUTEMENT STATISTIQUE

NAVEL (Roger-Léon), adjudant; 17 ans de services, 13 campagnes.

GUYMAT (Henri-Hippolyte-Alexis), adjudant; 26 ans de services, 6 campagnes.

ANDRE (Etienne-Maxime), adjudant-chef; 19 ans de services, 10 campagnes. A été blessé.

ERNY (André-Joseph), adjudant-chef; 27 ans de services, 1 campagne.

LAFAY (Georges-Gaston), adjudant-chef; 27 ans de services, 1 campagne.

THOMAS (Charles-Louis), sergent-chef; 19 ans de services, 4 campagnes.

BOITEUX (Julien-Léon), adjudant-chef; 20 ans de services, 7 campagnes.

SAULNIER (Antoine), adjudant-chef; 19 ans de services, 7 campagnes.

MORNE (Jean-Armand-Louis-Gabriel), sergent-major; 17 ans de services, 9 campagnes.

JEANNE (Gaston-Alfred); sergent-major; 21 ans de services, 4 campagnes.

CROZON (Albert-Jean), adjudant; 20 ans de services, 5 campagnes.

VINCENT (Louis-Joseph), adjudant-chef; 23 ans de services, 1 campagne.

LAFOIX (Edmond-Ernest), adjudant; 24 ans de services, 1 campagne.

CLERC (Jean), sergent-major; 23 ans de services, 1 campagne.

POIVET (Marcel-Albert-Louis), sergent-chef; 24 ans de services, 1 campagne.

PETIET (Pierre-Henri), adjudant; 23 ans de services, 1 campagne.

FAYOLLE (Jean), adjudant; 20 ans de services, 5 campagnes.

MARRAS (Roger-Arthur-Frédéric), adjudant-chef; 23 ans de services, 1 campagne.

HAUTE (Pierre-Léon), adjudant-chef; 23 ans de services, 1 campagne.

DANIEL (Alexandre-Louis), adjudant; 21 ans de services, 1 campagne.

CHABRE (Jules-Louis-André), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes.

BEAULATON (Adolphe-Lucien), adjudant; 22 ans de services, 1 campagne.

DREVET (François-Antoine), adjudant; 19 ans de services, 4 campagnes.

LE BON (Yves-Marie-Joseph), adjudant-chef; 20 ans de services, 3 campagnes.

JUSTICE MILITAIRE

Sous-officiers des établissements pénitentiaires.

ARNAL (Edmond-Jean), sergent-chef surveillant; 22 ans de services, 4 campagnes.

INFANTERIE COLONIALE

EUROPÉENS

PETIOT (Lucien), adjudant; 19 ans de services, 19 campagnes. A été blessé et cité.

AROULAPIN (Paul), sergent; 27 ans de services, 7 campagnes.

MAJOR (Alphonse-Narcisse-Frédéric), caporal; 23 ans de services, 14 campagnes.

PETEL (Louis), 1re classe; 21 ans de services, 15 campagnes.

MULLER (Marcel-Louis-Ernest), adjudant-chef; 21 ans de services, 15 campagnes.

AUTRET (Pierre), sergent; 22 ans de services, 13 campagnes.

GOULAS (Maurice-Léon), sergent-chef; 19 ans de services, 16 campagnes. A été cité.

GUILLEMOT (Joachim-Pierre-Marie), 1re classe; 21 ans de services, 14 campagnes.

JEFFROY (Etienne), adjudant; 21 ans de services, 14 campagnes.

PRECHEUR (Lucien), caporal-chef; 20 ans de services, 15 campagnes.

LE BOULCH (Jean-Louis), 2e classe; 23 ans de services, 12 campagnes.

EDMOND (Lucien-Joseph), caporal-chef; 20 ans de services, 14 campagnes.

PAYET (Antoine-Maurice), caporal; 20 ans de services, 14 campagnes.

LAMY (Louis), soldat de 1re classe; 18 ans de services, 14 campagnes.

MARTINETTI (Joseph-Fortuné), caporal; 19 ans de services, 15 campagnes.

SAUVAGE (Joseph-Elie), adjudant-chef; 21 ans de services, 13 campagnes.

ESLAN (François-Marie), adjudant-chef; 24 ans de services, 10 campagnes.

CLERY (Eugène-Justin-César), adjudant-chef; 19 ans de services, 14 campagnes.

DORNAT (Emile), sergent-chef; 20 ans de services, 13 campagnes.

DIAPHATE (Moussa), mle 1028, soldat de 1re classe; 19 ans de services, 14 campagnes. A été blessé.

KIENTZLER (Albert), adjudant-chef; 21 ans de services, 13 campagnes.

HARRAL (Stanislas), adjudant; 24 ans de services, 10 campagnes.

DE LAUBIERE (Charles-Marceau-Armand), soldat de 1re classe; 20 ans de services, 13 campagnes.

GRALL (Louis-Marie-Auguste), sergent-chef; 20 ans de services, 14 campagnes.

STAELEN (Henri), adjudant; 22 ans de services, 12 campagnes.

VERDIER (Alphonse-Gustave), sergent; 17 ans de services, 14 campagnes. A été cité.

LESAGE (Andomissamy), adjudant; 20 ans de services, 13 campagnes.

AVEL (Louis-Alfred), adjudant; 19 ans de services, 14 campagnes.

VITTORI (Félix), sergent; 20 ans de services, 13 campagnes.

GUEGUEN (Emmanuel-René-Yves), adjudant-chef; 22 ans de services, 11 campagnes.

FRANÇOIS (Victor-Edmond), adjudant; 20 ans de services, 11 campagnes.

ADENOR (Benoît-Daniel), caporal-chef; 18 ans de services, 14 campagnes.

GONDRAND (Marcel), sergent-chef; 18 ans de services, 14 campagnes.

LANCIA (Laurent-Basile), sergent-chef; 21 ans de services, 11 campagnes.

ROUX (Pierre-Henri-Gustave), adjudant; 19 ans de services, 13 campagnes.

LACHARME (Louis), adjudant, 18 ans de services, 14 campagnes.

GIRONCEL (Camille), sergent; 21 ans de services, 11 campagnes.

BAGOT (Jules-Victor-Louis), soldat de 1re classe; 20 ans de services, 11 campagnes.

TOWARA (Wilhelm), sergent-chef; 15 ans de services, 15 campagnes.

LOSY (Stanislas), caporal-chef; 16 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.

DIALLO (Idrissa), mle 1007, soldat de 1re classe; 20 ans de services, 12 campagnes.

DIDIER (Henri), sergent-chef; 19 ans de services, 13 campagnes.

SPIETH (René-Achille), soldat de 1re classe; 20 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

BIDOT (Christian-Joseph), soldat de 2e classe; 17 ans de services, 14 campagnes.

LAUDET (Roger), adjudant; 17 ans de services, 14 campagnes.

GATIBELZA (Piercin), adjudant; 19 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

MAXIOLA (Jean-Baptiste-Mathias), adjudant; 19 ans de services, 12 campagnes.

HOULLIER (Marie), adjudant-chef; 21 ans de services, 10 campagnes.

MEAR (Paul), sergent; 21 ans de services, 10 campagnes.

CATALAN (Raphaël-Antoine), sergent; 19 ans de services, 9 campagnes.

FAURE (Georges-Félix), adjudant-chef; 20 ans de services, 11 campagnes.

GILLES (Robert), sergent-chef; 22 ans de services, 9 campagnes.

LE BRIS (Louis-Jean-Marie), soldat de 1re classe; 18 ans de services, 13 campagnes.

LAGRAVE (Marcel-Georges), soldat; 20 ans de services, 11 campagnes.

LETHELIER (Pierre-Octave-Arsène), caporal-chef; 20 ans de services, 10 campagnes.

BENDER (Henri), soldat; 18 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

DELATTRE (Camille-Emmanuel), sergent-chef; 19 ans de services, 10 campagnes.

DIOT (Georges-Léon), adjudant-chef; 19 ans de services, 12 campagnes.

PRADINES (François), sergent; 17 ans de services, 13 campagnes.

PETITPAS (André), caporal; 16 ans de services, 14 campagnes.

GIOVACCHINI (François), adjudant; 19 ans de services, 11 campagnes.

GAUZY (René), adjudant; 19 ans de services, 12 campagnes.

SUTTER (Albert-René), sergent-chef; 19 ans de services, 11 campagnes.

CROYET (Julien), adjudant; 18 ans de services, 12 campagnes.

SECK (Idrisse), mle 964, soldat; 19 ans de services, 11 campagnes.

ARNOLD (Charles-Joseph), caporal; 19 ans de services, 11 campagnes.

BONAMY (Pierre-Joseph-Thomas), adjudant-chef; 16 ans de services, 14 campagnes.

DE CHARBONNEAU (Victor-Arthur), adjudant-chef; 18 ans de services, 11 campagnes.

BASTIEN (Paul-Pierre), adjudant-chef; 18 ans de services, 13 campagnes.

DOYENCOURT (Karoly-Robert), adjudant-chef; 18 ans de services, 12 campagnes.

CACHAT (Georges-Henri), soldat; 17 ans de services, 11 campagnes.

SAN FILIPO (François), adjudant-chef; 18 ans de services, 12 campagnes.

NARDEME (Sylvestre), soldat de 1re classe; 16 ans de services, 14 campagnes.

PERSON (Goulven-Louis), sergent-chef; 20 ans de services, 10 campagnes.

HAUVUY (Léon-Paul), adjudant-chef; 19 ans de services, 11 campagnes.

DELEDINE (Michel), sergent; 19 ans de services, 11 campagnes.

JUGE (Eugène), soldat de 1re classe; 17 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

DEGLAIRE (Jean-Louis), sergent-chef; 16 ans de services, 12 campagnes.

DUVAL (Louis-Arthur-Eugène), sergent-chef; 18 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

GASPARD (René-Max), sergent-chef; 17 ans de services, 12 campagnes.

MUGERIN (Sosthène-Robert), adjudant; 18 ans de services, 11 campagnes.

ADAM (Joseph), soldat de 1re classe; 16 ans de services, 13 campagnes. A été blessé.

LE MOUROUX (René-Jean), adjudant; 22 ans de services, 7 campagnes.

PEQUET (René-Jean), adjudant-chef; 19 ans de services, 10 campagnes.

BALHATRE (Ovide), soldat; 17 ans de services, 13 campagnes.

RAMETTE (Paul-Albert), caporal-chef; 19 ans de services, 10 campagnes.

NERI (Antoine), soldat de 1re classe; 17 ans de services, 13 campagnes.

LE DANVEZET (Louis-Marie), soldat de 1re classe; 20 ans de services, 10 campagnes.

CAOUREN (Jean-Marie), soldat de 1re classe; 17 ans de services, 12 campagnes.

PILLARD (Aimé-Aline-Léon), sergent-chef; 21 ans de services, 6 campagnes.

N'DIAYE (Amadou), sergent-chef; 17 ans de services, 12 campagnes.

SAINT-JOURS (François-Armand), sergent-major; 16 ans de services, 11 campagnes.

FORTUNE (Jean-Antoine), adjudant; 18 ans de services, 11 campagnes.

SECK (Médoune), mle 643, soldat; 18 ans de services, 11 campagnes.

VILA (Alexandre), adjudant-chef; 17 ans de services, 12 campagnes.

LAFITTE (François), soldat de 1re classe; 16 ans de services, 13 campagnes.

LAGARDE (André-Gabriel), adjudant-chef; 20 ans de services, 9 campagnes.

TOUSSAINT (Camille), sergent; 17 ans de services, 12 campagnes.

KAMARRA BAKARY, mle 917, soldat de 1re classe; 16 ans de services, 13 campagnes.

COLLIGNON (Maurice), soldat de 1re classe; 17 ans de services, 22 campagnes.

GILBERT (Paul), sergent; 19 ans de services, 10 campagnes.

MATTEI (Pierre-Xavier), adjudant-chef; 17 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

SERANO (Emmanuel-François), caporal-chef; 17 ans de services, 12 campagnes.

FOZZI (Piere), adjudant; 16 ans de services, 13 campagnes.

JAOUEN (Jean-Joseph-Louis), adjudant-chef; 19 ans de services, 10 campagnes.

MUFFON (Joseph-Alphonse), sergent-chef; 18 ans de services, 11 campagnes.

CRISTIANI (Pierre), soldat; 17 ans de services, 11 campagnes.

MARIANI (Antoine-Mathieu), sergent-chef; 19 ans de services, 10 campagnes.

SIARRE (Georges), adjudant-chef; 18 ans de services, 11 campagnes.

MONTPELLIER (Elie), caporal-chef; 17 ans de services, 12 campagnes.

KEROUANTON (Louis) soldat; 15 ans de services, 14 campagnes.

ROSSI (Ange-Marie), sergent-chef; 18 ans de services, 10 campagnes.

LAPARADE (Noël), caporal-chef; 17 ans de services, 11 campagnes.

RENIER (Emile-Didier-Raoul), caporal-chef; 16 ans de services, 11 campagnes. A été blessé.

DESPRES (André-Julien), adjudant; 19 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

JUTEAU (Honoré-Ernest-Joseph-Denis), adjudant-chef; 21 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

ALLEOSSE (François-Alexandre), caporal; 19 ans de services, 10 campagnes.

LE DELEZIR (Joseph), adjudant-chef; 17 ans de services, 12 campagnes.

LACOMBLED (Abel-Simon), adjudant-chef; 17 ans de services, 11 campagnes.

BABONNEAU (Félix), caporal-chef; 15 ans de services, 13 campagnes.

BENNER (Auguste-Robert), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.

ROQUES (Clément-Joseph), adjudant-chef; 18 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

ALLARD (Maurice-Benjamin), sergent-chef; 19 ans de services, 9 campagnes.

QUILICI (Jean-Noël), adjudant-chef; 18 ans de services, 10 campagnes.

HELLEGOUARCH (Pierre), sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.

GIRAUD (Henri-Raymond-Marie-André), sergent-chef; 17 ans de services, 11 campagnes.

HADJ HAMOU (Ahmed-Ben Ali), adjudant; 21 ans de services, 6 campagnes.

GARCIANNE (Roch), caporal; 16 ans de services, 12 campagnes.

TOMASINI (Siméon-François), adjudant-chef; 17 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

JULLIEN (André), adjudant; 18 ans de services, 10 campagnes.

BOULON (Sainte-Croix), soldat de 1re classe; 18 ans de services, 10 campagnes.

TROCH (Pierre-Maurice), soldat de 1re classe; 16 ans de services, 12 campagnes.

ABRAHAM (Paul-Edmond-Charles), caporal-chef; 16 ans de services, 12 campagnes.

DONIQUE (Romain-Félicien), caporal; 16 ans de services, 12 campagnes.

GUIRAL (Kléber-Roger), soldat; 17 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

SACOT (Louis-Jules-Jean), adjudant-chef; 19 ans de services, 9 campagnes.

CUCCHI (Jean-Joseph), adjudant-chef, 16 ans de services, 11 campagnes.

YOUENOU (Pierre-Marie), sergent-chef; 18 ans de services, 10 campagnes.

KRUMEICH (Christian), adjudant-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. A été blessé.

COMBOUILHAUD (Maurice-Henri), adjudant-chef; 18 ans de services, 10 campagnes.

COURTOIS (Stanislas-Médard), caporal; 17 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

FRERY (André-Jean), sergent-chef; 18 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

LABARRE (Joseph), adjudant; 16 ans de services, 12 campagnes.

DESCHAMPS (Pierre), adjudant; 16 ans de services, 12 campagnes.

TORRENT (Fortunel), sergent; 16 ans de services, 12 campagnes.

ESTIBAL (Roger-Pierre-Louis), adjudant-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.

NOEL (Albert), caporal-chef; 16 ans de services, 12 campagnes.

BERCEVILLE (Lucien-Antoine), sergent; 16 ans de services, 11 campagnes.

MAXIME (André-Gérard), adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes.

MONZ (Jean), sergent-major; 16 ans de services, 11 campagnes.

SCHAEFFTER (Jules), sergent, 15 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.

MARQUILLE (Pierre-Marius), adjudant-chef; 18 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

BURGOS (François-Hector-Adrien), adjudant-chef, chef de la fanfare; 17 ans de services, 10 campagnes.

GASTON (Louis), soldat de 1re classe; 16 ans de services, 11 campagnes.

GOUTH (Henri-Nicolas), adjudant; 18 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

PARAT (Paul-Albert), sergent; 16 ans de services, 11 campagnes.

RABIN (Emilien), caporal-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.

MARINELLI (Guillaume), sergent; 15 ans de services, 12 campagnes.

ARZAL (Félix-Paul-René), caporal-chef; 16 ans de services, 12 campagnes.

ROUSSELOT (René-Delphin), soldat de 1re classe; 15 ans de services, 12 campagnes.

BARLAGNE (Jean-Gualbert), soldat de 1re classe; 16 ans de services, 11 campagnes.

LEROY (Marcel-Henri), soldat de 1re classe; 15 ans de services, 12 campagnes.

BONNEMAIN (Hector), caporal; 16 ans de services, 11 campagnes.

TREBUCHON (Marcel), sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.

AVERT (Edmond), sergent-chef; 19 ans de services, 8 campagnes.

DOUARIN (Charles-Marie), sergent; 19 ans de services, 8 campagnes.

SYLVESTRE (Pierre-Henri), caporal clairon; 15 ans de services, 11 campagnes.

SALERNO (Rinaldo), adjudant; 19 ans de services, 7 campagnes.

SCHUTTERLE (Eugène-Claudius), adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

MEPHON (Gontran-Célestin), caporal-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.

KERJEAN (Goulven-François-Louis), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.

MARTIN (Fernand-Julien), adjudant; 20 ans de services, 5 campagnes.

RENAUD (Charles-François), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.

VAN PRAAG (Georges-Jacques), caporal; 15 ans de services, 11 campagnes.

REINHARDT (Paul-Jean-Léon), sergent; 16 ans de services, 10 campagnes.

SCHMITT (André-Philippe), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé.

TINERT (René-Jean), adjudant-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.

COLOMBANI (Paul), adjudant-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.

FARINOLE (Dominique-Antoine), adjudant; 18 ans de services, 8 campagnes.

BENARD (Léopold-Maurice), adjudant-chef; 16 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

LE LAY (Jean-Germain), soldat de 1re classe; 16 ans de services, 10 campagnes.

BARDOT (Charles), adjudant-chef; 21 ans de services, 5 campagnes.

DEDIEU (Marcel-Joseph), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.

BASSES (Raymond-Constant), sergent-major; 15 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.

SANTONI (Charles), adjudant-chef; 17 ans de services, 10 campagnes.

MARTIN (Paul-Jean), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.

COYERE (Nestor), caporal-chef; 19 ans de services, 8 campagnes.

LEVY (Albert), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.

JAVEL (Eugène), adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes.

HARMANT (Jean), adjudant; 16 ans de services; 10 campagnes. A été cité.

DONSIMONI (François-Philippe), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

ECHIVARD (Auguste-Anatole), adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

RANCHOU (Marcel), adjudant-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.

VALLI (André), sergent-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.

DUPUY (Maurice), sergent; 17 ans de services, 9 campagnes.

REININGER (Frédéric-Pierre), sergent-major; 16 ans de services, 9 campagnes.

HENRICK (Eudore-Jules-Paul-Nicolas), sergent; 16 ans de services, 10 campagnes.

GERMANI (Jean-Baptiste), adjudant; 19 ans de services, 7 campagnes.

BATTAGLINI (Georges), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.

TEILLAGORRY (Jean-Pierre), adjudant-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.

PETITJEAN (René-Léon), adjudant-chef; 18 ans de services, 8 campagnes.

SALAUN (Yves-Marie), sergent-major; 17 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

COUTURE (Jean-Paul-Louis), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.

LEPAGE (Robert), caporal-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.

JULLIA (Antoine-Jean-Gilbert), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

JEANDEL (Henry-Louis), sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.

COILOT (Jean), sergent-chef; 17 ans de services, 9 campagnes.

MARTINAUD (Pierre-Etienne-Alcide), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.

SICARD (Pierre), adjudant-chef de fanfare; 16 ans de services, 10 campagnes.

PIERRE (René-Auguste-Charles), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.

HAYET (Georges-Jean), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.

VELLA (Charles), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.

BERINGUIER (Armand), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.

HERNANDEZ (Lucien), sergent; 16 ans de services, 9 campagnes.

MUSSO (Julien-Raphaël), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.

VOUSTAD (Fulbert), sergent-major; 15 ans de services, 10 campagnes.

LENEE (Maurice), sergent-major; 14 ans de services, 11 campagnes.

FALCONETTI (Ange), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

CHABBAL (Raymond-Louis), sergent; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

BION (Charles-Armand-Eugène), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.

DUMOULIN (Julien-Victor), sergent-chef; 13 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

MASSON (Fernand-Charles), adjudant; 18 ans de services, 7 campagnes.

CABIRON (Marcel-Xavier), sergent; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

PELLOMAIL (Arthur), caporal-chef; 17 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

SAUNIER (Marcel), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

FREIDA (Nicolas-Bénédic), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

JUPPE (Jean-Paul), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé.

GIRIEU (François-Alexis), sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

ADAM (Joseph), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.

GETTMANN (Max-Georges), sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

BLANCO (Félix-Joseph), sergent-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

TRILHE (Emile-Jean-Xavier), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

GISCARD (Roger-Jean), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

DONNADIEU (Pierre-Louis), sergent; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

LAURELLI (Titus), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.

THOUVENOT (Jules-Georges), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

PAYET (Carnault), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

GODFRIN (André-Louis), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

COMBETTE (Jan-Léon), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

JEAN JOACHIM-EURASIE (Vinceles-Sylvestre), sergent-chef, 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

MARMONT (Paul-Jean-Maxime), adjudant; 11 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

LIOT (Henri), adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

DEBEVE (René-Augustin), adjudant; 14 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

SAINT-GERMES (Marcel), adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

JAEGER (Joseph), adjudant; 12 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

VALDENAIRE (Lucien-André), adjudant-chef; 12 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

GUILLIER (Jean-Marie), sergent-chef; 11 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

INDIGÈNES

JEKKIM (Ould-Fadal), mle 83, brigadier-chef; 18 ans de services, 18 campagnes. A été cité.

NOUYEN (Van Bot), mle 8757, caporal-chef; 19 ans de services, 12 campagnes.

VU NGAU, mle 7023, sergent-chef; 20 ans de services, 10 campagnes.

KOLY (Zoumanigui), mle 33644, adjudant; 16 ans de services, 13 campagnes.

DO (Sanou), mle 70945, adjudant; 16 ans de services, 12 campagnes.

PAINISABOTSY (Jean-Marie), mle 10079, sergent-chef; 19 ans de services, 9 campagnes.

PAKIRAGE, mle 63559, caporal; 17 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.

DIARRA (Esbou), mle 79060, adjudant-chef; 17 ans de services, 11 campagnes.

BERETTE (Faramani), mle 32786, sergent-chef; 16 ans de services, 12 campagnes.

TINDJI (Drabo), mle 63557, adjudant; 17 ans de services, 10 campagnes. A été blessé.

GUILLOU (Zouri), mle 54755, sergent-chef; 18 ans de services, 10 campagnes.

NIAMA (Coulibaly), caporal-chef; mle 87484, 16 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

KISSI (Toundoufédouno), mle 36074; adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

LUONG (Van Chuc), mle 4863, sergent; 20 ans de services, 7 campagnes.

SAMB SAMBA (Tiep), mle 197, sergent; 15 ans de services, 12 campagnes.

MOUSSA (Kamara), mle 38481, sergent-chef; 14 ans de services, 13 campagnes.

NGUYEN (Guy), mle 8907, adjudant; 18 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.

BAKARY (Sidibé), mle 87726, adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

ABDOULAYE (Traoré), mle 87704, sergent; 16 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.

TOLNO (Faya-Bono), mle 36352, caporal, 15 ans de services, 10 campagnes. A été blessé.

PHAM CHAN, mle 10130, sergent; 16 ans de services, 11 campagnes.

SIDIKI (Kamara), mle 36219, caporal; 15 ans de services, 11 campagnes.

KOYO (Yaro), mle 68531, caporal-chef; 16 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

GOUEPOGUI (Guisé), mle 36808, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.

NIAMAKE (Diarra), mle 1890, soldat de 2e classe; 14 ans de services, 12 campagnes.

DONOUNGOLO N'DJI, mle 28638, sergent; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

BOUKARE SAGO, mle 3376, caporal-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

SEI BITRA (Emile), mle 65432, caporal-chef; 13 ans de services, 11 campagnes.

ADOUM ABAKAR, mle 3717, adjudant; 13 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

BABA TANGARA, mle 87547, adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

NAGNA COULIBALY, mle 87042; soldat de 1re classe; 16 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

ISSEN, mle 3387, adjudant-chef; 16 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

KOUNDIA PARE, mle 88834, soldat de 1re classe; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

KAMAN CAMARA, mle 36822, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

KOUMALI LENO, mle 36073, caporal-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

LANDOLO DRABO, mle 70957, sergent-chef; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

GORDO, mle 3591, sergent-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

YAO (Jean), mle 73626, caporal-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

ARTILLERIE COLONIALE

EUROPÉENS

CADEIX (Jacques), maréchal des logis; 19 ans de services, 14 campagnes.

VIGNAU (Jean-Bertrand-Robert), brigadier; 19 ans de services, 14 campagnes.

PERNICE (Marcel-Sauveur), adjudant-chef; 21 ans de services, 12 campagnes.

GASTRIN (Gervais-Julien), brigadier-chef; 20 ans de services, 10 campagnes.

VIDAL (Germain), adjudant-chef; 19 ans de services, 14 campagnes.

BELLIOTTE DE LA VILLE (Allain-Achille-Marc), maréchal des logis; 22 ans de services, 10 campagnes.

GARLAND (Robert), maréchal des logis chef; 20 ans de services, 12 campagnes.

BIZOUARN (Joseph), maréchal des logis; 21 ans de services, 11 campagnes.

FONTAINE (Christian-Jean-Antoine), maréchal des logis; 20 ans de services, 12 campagnes.

LE GALLO (Louis-Marie-René), adjudant; 18 ans de services, 13 campagnes.

BERNARDINI (Joseph-Marie), brigadier; 18 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

FALLONI (Napoléon-Darius), adjudant; 18 ans de services, 13 campagnes.

PAYET (Jean-Baptiste-Léon), maréchal des logis; 22 ans de services, 9 campagnes.

GERARD (Paul), adjudant-chef; 18 ans de services, 12 campagnes.

PONTALAY (Olga), maréchal des logis chef; 19 ans de services, 12 campagnes.

DELVILLE (Louis-Auguste), maréchal des logis chef; 19 ans de services, 12 campagnes.

QUEGUINER (Jean-Baptiste), adjudant-chef; 22 ans de services, 9 campagnes.

LE CORRE (Jean-Joachim-Marie), maréchal des logis, 19 ans de services, 12 campagnes.

FUMAROLI (Charles-Henri), adjudant; 21 ans de services, 9 campagnes.

BARROUILLET (René), adjudant-chef; 19 ans de services, 12 campagnes.

RAHUEL (Marcel-François-Laurent), adjudant; 18 ans de services, 12 campagnes.

PERON (Yves-Henri-Armand), maréchal des logis chef; 18 ans de services, 11 campagnes.

LE DREZEN (Michel-Sébastien), adjudant-chef; 21 ans de services, 9 campagnes.

MAUROIS (René-Gabriel-Aimé), adjudant; 18 ans de services, 11 campagnes.

ROSSI (Jean-Baptiste), adjudant-chef; 17 ans de services, 13 campagnes.

ANTONETTI (Baptiste), adjudant; 17 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

BOUTIN (Louis), adjudant; 21 ans de services, 8 campagnes.

BRECHARD (Pierre-Corentin-Marie), maréchal des logis chef; 19 ans de services, 10 campagnes.

NITRAUD (Lucien-Louis), brigadier-chef; 18 ans de services, 11 campagnes.

CAMPAN (Georges), maréchal des logis; 18 ans de services, 11 campagnes.

ALBERT (Lucien), brigadier; 21 ans de services, 8 campagnes.

CHATELAIN (Jean-Marius-Yvan), brigadier; 19 ans de services, 10 campagnes.

TRANEP (Léon), brigadier-chef; 18 ans de services, 9 campagnes. A été blessé.

TREBUCHET (Roger), adjudant-chef; 18 ans de services, 10 campagnes.

ROTURIER (Jacques-René), maréchal des logis chef; 17 ans de services, 8 campagnes.

DELARRE (Robert), brigadier-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.

HORS (Joachim), adjudant-chef; 19 ans de services, 8 campagnes.

LEVEQUE (Emile), adjudant; 18 ans de services, 9 campagnes.

GULUDEC (Paul-Pierre-Marie), brigadier; 17 ans de services, 10 campagnes.

LHUILLIER (Odyles-Victor-Louis), adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.

GAUCHER (Jean-Marie), adjudant, 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

GIRAUD (Louis-Aimé-Joseph), maréchal des logis; 16 ans de services, 10 campagnes.

COULONDRE (Maurice-Jules-Victor), adjudant-chef; 16 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

BAUER (Adolphe), maréchal des logis; 17 ans de services, 10 campagnes.

CARTAIRADE (Paul-Moïse), adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes.

DUCHESNE (Archange-Félicien), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 11 campagnes.

WATIER (Paul), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 11 campagnes.

PIESDIN (Laurent-Hector), brigadier-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.

BARTHELEMY (Jules), premier canonnier; 17 ans de services, 10 campagnes.

PEZEL (Lucien-Edmond), maréchal des logis chef; 18 ans de services, 8 campagnes.

AMICEL (Henri-Pierre), adjudant; 18 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

ROLLANDO (Alexis), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

COTTE (Victor-Louis-Henri), maréchal des logis; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

DONVAL (François), maréchal des logis; 15 ans de services, 11 campagnes.

VIAOUET (Eugène-Joseph), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.

POTEAU (Noël-René), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

LIN (Emmanuel), maréchal des logis; 16 ans de services, 9 campagnes.

MONNIER (Jean), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

PUGOS (Eustache), maréchal des logis; 17 ans de services, 8 campagnes.

CANU (Jean-Baptiste-Auguste), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.

DUPOUY (Henri), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

BRAULT (André-Eugène), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

LICHIERE (Gaston-Max), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes.

THILL (Roger-Charles), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

SALVINI (Antoine-Xavier), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

SIMON (Roger-Jacques-Emile), adjudant-chef; 12 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

BRUNEL (Gabriel-Martin-François), maréchal des logis chef; 10 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

INDIGÈNES

CHU VAN QUANG, mle 4771, adjudant; 20 ans de services, 14 campagnes.

LE KUAN HUONG, mle 11621, sergent; 16 ans de services, 11 campagnes.

NIAMA OUATARA, mle 75128, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

INTENDANCE COLONIALE

Commis et ouvriers d'administration coloniaux.

NIERI (Marsilio), sergent-major; 23 ans de services, 9 campagnes.

VITTORI (Mathieu), sergent; 17 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

ACQUAVIVA (Antoine-Laurent), adjudant; 20 ans de services, 8 campagnes.

GAYDU (Montenold-Séraphin), adjudant-chef; 18 ans de services, 9 campagnes.

ANSTETT (René-Joseph), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Maîtres ouvriers.

LAVILLE (Sainte-Croix), caporal cordonnier; 21 ans de services.

PERERA (Paul-François), caporal-chef tailleur; 18 ans de services, 11 campagnes.

CONTINI (Marius), maréchal des logis tailleur; 19 ans de services, 11 campagnes.

ARMANI (Barthélémy), sergent premier ouvrier cordonnier; 18 ans de services, 11 campagnes.

BOURIANT (Jacques-Pierre), sergent-chef maître ouvrier tailleur; 15 ans de services, 10 campagnes.

CORPS DE SANTE COLONIAL

Section mixte des infirmiers militaires coloniaux.

ELFORT (Robert), sergent-chef; 21 ans de services, 12 campagnes. A été blessé.

GAILLARD (Henri-Eugène-Georges), adjudant-chef; 15 ans de services, 13 campagnes.

CHANCELLERIE COLONIALE

SAINIO (Appolinaire-Bernardin-Roger), adjudant-chef; 19 ans de services, 8 campagnes.

SERVICES GENERAUX ET PARTICULIERS DE L'ARMEE

Service administratif des corps de troupe.

VIRAPIN (Léon-Justin), adjudant; 21 ans de services, 15 campagnes.

CAPDEVIELLE (Roger-Léon-Edouard), adjudant; 17 ans de services, 13 campagnes.

GARREAU (Gaston-Benjamin), adjudant-chef; 20 ans de services, 8 campagnes.

SARAGOSSE (Charles-Yvon), adjudant-chef; 19 ans de services, 8 campagnes.

TRAVERS (Jean-André-Robert), sergent-major; 17 ans de services, 10 campagnes.

BORSOTTO (François-Bernard), adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

ANTONINI (André-Lucien), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.

THOMBRAU (Raoul-André-Georges), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.

LENCIER (Léonce-Célestin), adjudant; 18 ans de services, 7 campagnes.

Services des matériels et bâtiments coloniaux.

NAUGE (Alexis), adjudant; 21 ans de services, 11 campagnes.

BERNARD (Pierre-Gabriel), adjudant-chef; 22 ans de services, 9 campagnes.

DUBAS (Bertrand), maréchal des logis major; 16 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

PARROT (Jean-Charles), adjudant; 20 ans de services, 9 campagnes.

TREMOULINAS (Raymond), adjudant-chef; 18 ans de services, 11 campagnes.

MEGRET (René-Paul), sergent-chef; 20 ans de services, 8 campagnes.

PESCA (Désiré-Raymond), brigadier-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.

MANNARINI (Marc-Antoine), adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes.

ALQUIER (Roger-Jules-Louis), adjudant; 18 ans de services, 7 campagnes.

RAUX (Lucien-Ferdinand), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Décret du 28 janvier 1948 portant affectation d'un officier général de l'armée de terre (1re section du cadre de l'état-major général de l'armée).

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre des forces armées,

Vu le décret du 5 août 1943 sur les affectations dans l'armée;

Vu le décret n° 48-154 du 26 janvier 1948 chargeant le ministre des forces armées d'exercer à titre provisoire les attributions dévolues à un secrétaire d'Etat aux forces armées;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. le général de corps d'armée Bergeron (Paul-Jean) est désigné pour exercer les fonctions de président du comité de coordination des recherches scientifiques de défense nationale.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre des forces armées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 28 janvier 1948.

VINCENT AURIOL

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

SCHUMAN.

Le ministre des forces armées,

PIERRE-HENRI TEITGEN.

Décret du 5 février 1948 portant nomination d'un ingénieur général de l'air.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (air),

Vu la loi du 9 avril 1935 fixant le statut des cadres actifs de l'armée de l'air et les textes qui l'ont complétée et modifiée;

Vu l'ordonnance du 15 septembre 1943 portant militarisation des ingénieurs de l'aéronautique et des ingénieurs des travaux aéronautiques, rendue applicable à la métropole par l'ordonnance du 9 août 1944;

Vu le décret du 30 mai 1945 portant militarisation de M. l'ingénieur en chef hors classe de l'aéronautique Collard;

Vu le décret du 8 février 1946 portant nomination de M. l'ingénieur en chef hors classe de l'aéronautique Collard comme inspecteur général de l'aéronautique, à compter du 1er janvier 1944;

Vu l'arrêt du conseil d'Etat en date du 8 novembre 1947, qui a annulé le décret du 22 février 1946 rapportant le décret du 8 février 1946;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Les dispositions de l'article 1er du décret du 30 mai 1945 nommant M. l'ingénieur en chef hors classe de l'aéronautique Collard (André) au grade d'ingénieur militaire en chef de 1re classe de l'air sont annulées.

Art. 2. — M. l'inspecteur général de 2e classe de l'aéronautique Collard est nommé ingénieur général de 2e classe de l'air, avec ancienneté du 1er janvier 1944.

Art. 3. — Le ministre des forces armées et le secrétaire d'Etat aux forces armées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 février 1948.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

SCHUMAN.

Le ministre des forces armées,

PIERRE-HENRI TEITGEN.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées,

ANDRÉ MAROSELLI.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Décret du 6 février 1948 portant nominations dans la magistrature.

Le Président de la République, président du conseil supérieur de la magistrature,

Sur la proposition dudit conseil,

Décrète:

Art. 1er. — Sont nommés:

Premier président de la cour d'appel d'Amiens, M. Jean Granier, président de chambre à la cour d'appel d'Orléans, en remplacement de M. Le Clercq, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Premier président de la cour d'appel d'Angers, M. Pierre Mimin, président de chambre à la cour d'appel d'Angers, en remplacement de M. Lessard, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Premier président de la cour d'appel de Bastia, M. Claudius Chavanne, président de chambre à la cour d'appel de Grenoble, en remplacement de M. Saint-Laurens, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Premier président de la cour d'appel de Caen, M. Georges Franchi, président de chambre à la cour d'appel de Rouen, en remplacement de M. Riby, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Premier président de la cour d'appel de Nancy, M. Ernest-Jean Talandier, président de chambre à la cour d'appel de Lyon, en remplacement de M. Joly, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Art. 2. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, vice-président du conseil supérieur de la magistrature, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 6 février 1948.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

SCHUMAN.

Le garde des sceaux, ministre de la justice, vice-président du conseil supérieur de la magistrature,

ANDRÉ MARIE.

Services extérieurs de l'éducation surveillée.

Par arrêté du 30 décembre 1947, est placé en position de disponibilité, pour une période de trois mois à compter du 20 décembre 1947:

M. Aller (Maurice), éducateur adjoint à l'institution publique d'éducation surveillée de Saint-Hilaire.

Par arrêté du 30 décembre 1947, est nommé, à compter du 29 octobre 1947, médecin au centre d'observation de Paris:

M. le docteur Lang, demeurant 17, rue de Léningrad, à Paris (8e).

Par arrêté du 26 janvier 1948, est nommé, en la même qualité, par nécessité de service, à l'institution publique d'éducation surveillée de Saint-Hilaire: M. Sauguet (André), éducateur adjoint stagiaire au centre d'observation de Paris.

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LEGION D'HONNEUR

Décret du 6 février 1948 portant promotion et nominations dans la Légion d'honneur.

Par décret en date du 6 février 1948, et sur déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur portant que la promotion et les nominations comprises dans le présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur,

Est promu:

Au grade d'officier.

M. Dorléans (Claude), lieutenant honoraire, doyen des pensionnaires de l'institution nationale des invalides. Chevalier du 9 juin 1909.

Sont nommés:

Au grade de chevalier.

MM.

Avit (Joseph), directeur d'école honoraire; 47 ans de services civils et militaires.

Clément (Roger), directeur honoraire des musées de Metz; 31 ans de services civils et militaires.

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Décret n° 48-195 du 6 février 1948 rapportant les dispositions du décret n° 47-2017 du 13 octobre 1947 portant autorisation de dépenses à titre d'avances en excédent des crédits ouverts.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat au budget,

Vu l'article 43 de la loi de finances du 30 avril 1924;

Vu l'article 4 du décret du 25 juin 1934 sur l'organisation de la comptabilité publique;

Vu l'article 5 du décret du 29 novembre 1934 relatif à l'application du décret du 25 juin 1934 sur l'organisation de la comptabilité de l'Etat;

Vu la loi n° 46-2922 du 23 décembre 1946 portant autorisation d'engagement de dépenses et ouverture de crédits provisionnels au titre des budgets ordinaire et extraordinaire de l'exercice 1947 (dépenses militaires);

Vu la loi n° 47-580 du 30 mars 1947 portant fixation du budget de reconstruction et d'équipement pour l'exercice 1947;

Vu la loi n° 47-581 du 31 mars 1947 portant ouverture de crédits provisoires au titre des dépenses militaires pour le deuxième trimestre de l'exercice 1947;

Vu la loi n° 47-1156 du 27 juin 1947 portant ouverture de crédits provisoires applicables aux dépenses de budgets ordinaire et extraordinaire pour le mois de juillet 1947 (dépenses militaires);

Vu la loi n° 47-1427 du 1er août 1947 portant ouverture de crédits provisoires applicables aux dépenses du budget ordinaire (dépenses militaires) pour les mois d'août, septembre, octobre et novembre 1947;

Vu la loi n° 47-1496 du 13 août 1947 portant fixation de crédits applicables aux dépenses du budget ordinaire de l'exercice 1947 (dépenses civiles);

Vu la loi n° 47-1499 du 14 août 1947 portant fixation du budget extraordinaire (dépenses militaires) pour l'exercice 1947;

Vu la loi n° 47-1501 du 14 août 1947 portant autorisation de dépenses et ouverture de crédits au titre du budget de reconstruction et d'équipement pour l'exercice 1947;

Vu le décret n° 47-2017 du 13 octobre 1947 portant autorisation de dépenses à titre d'avance en excédent des crédits ouverts;

Vu la loi du 29 novembre 1947 portant ouverture de crédits provisoires applicables aux dépenses du budget ordinaire (dépenses militaires) pour le mois de décembre 1947;

Vu la loi n° 47-2386 du 27 décembre 1947 relatif au report de crédits de l'exercice 1946 à l'exercice 1947,

Décrète:

Art. 1er. — Est rapporté le décret n° 47-2017 du 13 octobre 1947 portant autorisation de dépenses à titre d'avances en excédent des crédits ouverts.

Les autorisations accordées par ce texte sont expressément retirées.

Art. 2. — Le présent décret sera soumis à l'approbation du Parlement dans les délais fixés par les articles 4 du décret du 25 juin 1934 et 5 du décret du 29 novembre 1934.

Art. 3. — Le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat au budget sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 6 février 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des finances et des affaires économiques,
RENÉ MAYER.

Le secrétaire d'Etat au budget,
MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Nomination d'un commissaire du Gouvernement auprès de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur.

Par arrêté en date du 4 février 1948, M. de Lavergne, sous-directeur des finances extérieures au ministère des finances, a été nommé commissaire du Gouvernement auprès de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, en remplacement de M. de Margerie.

Nomination d'un commissaire du Gouvernement auprès de la Banque française du commerce extérieur.

Par arrêté en date du 4 février 1948, M. de Lavergne, sous-directeur des finances extérieures au ministère des finances, a été nommé commissaire du Gouvernement auprès de la Banque française du commerce extérieur, en remplacement de M. de Margerie.

Nomination d'un membre du conseil supérieur de confiscation des profits illicites.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'ordonnance du 18 octobre 1944 tendant à confisquer les profits illicites et les ordonnances et les lois subséquentes qui l'ont modifiée;

Vu le décret n° 45-1274 du 13 juin 1945 fixant les conditions de fonctionnement du conseil supérieur de confiscation des profits illicites, modifié par les décrets des 16 janvier 1946, 5 mars 1947 et 23 juin 1947;

Vu l'arrêté du 28 février 1947 fixant le nombre des sections du conseil supérieur de confiscation des profits illicites,

Arrête:

Art. 1er. — M. Freissinaud (Jean) est nommé membre du conseil supérieur de confiscation des profits illicites, en remplacement de M. Laguillez.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 4 février 1948.

RENÉ MAYER.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Taux des droits d'inscription au concours de 1948 ouvert à diverses grandes écoles.

Par arrêté en date du 2 février 1948, les droits d'inscription au concours commun qui doit avoir lieu en 1948 pour l'admission aux écoles ci-après:

Ecole nationale supérieure des mines de Paris;

Ecole nationale supérieure des mines de Saint-Etienne;

Ecole supérieure de la métallurgie et de l'industrie des mines de Nancy;

Ecole nationale supérieure de l'aéronautique;

Ecole nationale supérieure du génie maritime,

sont fixés uniformément à 350 F par école à laquelle le candidat se présente.

Le régisseur de recettes de l'école nationale supérieure des mines de Paris est autorisé à recevoir ces droits d'inscription.

Indemnité du surveillant de l'école pratique des mines de Thionville.

Le ministre de l'industrie et du commerce et le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'article 7 (1er alinéa) de l'ordonnance du 9 août 1944 portant rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire continental maintenant provisoirement en application l'acte dit arrêté du 11 juin 1943 fixant l'indemnité du surveillant de l'école pratique des mines de Thionville;

Vu l'arrêté du 22 novembre 1934 modifié par l'arrêté du 24 février 1938 portant règlement de l'école pratique des mines de Thionville et des cours préparatoires à cette école, et notamment l'article 9;

Vu l'ordonnance du 6 janvier 1945 portant réforme des traitements, et notamment l'article 7;

Vu le décret du 27 novembre 1946 et le rectificatif paru au *Journal officiel* du 4 décembre 1946;

Vu l'article 30 de la loi n° 47-1497 du 13 août 1947;

Vu la loi de finances n° 47-2107 du 31 décembre 1947,

Arrêtent:

Art. 1er. — L'article 3 du décret du 27 novembre 1946 est modifié de la manière suivante:

« L'indemnité du surveillant de l'école pratique des mines de Thionville est portée à 45.000 F par an, à compter du 1er janvier 1947, à 54.000 F par an, à compter du 1er juillet 1947, et à 60.000 F par an, à compter du 1er janvier 1948. Cette indemnité sera payable mensuellement et non soumise à retenues pour pension ».

Art. 2. — L'ingénieur en chef des mines de l'arrondissement minéralogique de Metz, directeur de l'école pratique des mines de Thionville, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 février 1948.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Pour le ministre et par autorisation:
Le directeur adjoint du cabinet,
PIERRE VALLÉ.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Pour le secrétaire d'Etat au budget et par délégation:
Le directeur du cabinet,
CLAUDE TIXIER.

Homologation de normes.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu l'article 7 (1er alinéa) de l'ordonnance du 9 août 1944 portant rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire continental, ensemble l'ordonnance subséquente maintenant provisoirement en application l'acte dit loi du 24 mai 1941, relatif à la normalisation et l'acte dit décret du 24 mai 1941, fixant le statut de la normalisation;

Sur proposition du commissaire à la normalisation,

Arrête:

Article unique. — Sont homologuées, à la date du 31 janvier 1948, les trente-trois normes françaises suivantes.

Economie domestique.

NF D 24-301. — Cintres porte-habits en bois.
NF D 24-303. — Planche à hâcher en bois.
NF D 24-304. — Armoire à pharmacie en bois.
NF D 24-305. — Garde-manger en bois, ordinaire, dit «type carré ».
NF D 62-301. — Sièges pliants, en bois et toile, sans dossier.
NF D 62-302. — Sièges pliants en bois et toile, dits « transatlantiques ».
NF D 62-303. — Tabouret de cuisine en bois.

Industrie mécanique.

NF E 02-053. — Tolérances de pièces lisses (système ISA) pour dimensions nominales de 1 à 500 mm: méthode d'établissement des feuilles de renseignements relatives aux ajustements préconisés.
NF E 66-014. — Alésoirs en bout à queue cylindrique pour machines.
NF E 66-015. — Alésoirs en bout à queue cône Morse.
NF E 66-016. — Alésoirs expansibles en bout à queue cône Morse.

Matériel de transport et installations fixes ferroviaires.

NF F 01-019. — Règles d'établissement des dessins de commande de roues: pièces mi-finies (dimensions minima), (revision de la norme NF F 01-019, octobre 1944).
NF F 01-023. — Roues: pièces mi-finies, tolérances (revision de la norme NF F 01-023, octobre 1944).
NF F 01-021. — Roues: pièces finies, tolérances (revision de la norme NF F 01-024, octobre 1944).
NF F 01-025. — Essieux montés: tous matériels (sauf essieux montés moteurs et accouplés de locomotives à vapeur et essieux montés d'autorails), pièces neuves, tolérances (revision de la norme NF F 01-025, décembre 1943).
NF F 01-026. — Marquage des essieux, roues, bandages et essieux montés: définition des marques (revision de la norme NF F 01-026, décembre 1943).
NF F 01-027. — Marquage des essieux droits: nature, dimensions et emplacements des marques (revision de la norme NF F 01-027, décembre 1943).
NF F 01-028. — Marquage des roues et des bandages: nature, dimensions et emplacements des marques (revision de la norme NF F 01-028, décembre 1943).
NF F 05-004. — Goujons de scellements à picots, pour fixations renforcées.
NF F 20-004. — Essieux montés moteurs et accouplés: locomotives à vapeur, pièces neuves, tolérances (revision de la norme NF F 20-004, décembre 1943).
NF F 20-005. — Marquage des essieux coudés monoblocs: nature, dimensions et emplacements des marques (revision de la norme NF F 20-005, décembre 1943).
NF F 20-006. — Marquage des essieux coudés polyblocs: nature, dimensions et emplacements des marques (revision de la norme NF F 20-006, décembre 1943).

Construction navale.

NF J 31-401. — Tire-bord: ensemble et plans de montage.
NF J 31-402. — Tire-bord: poignée type ouvert.
NF J 31-403. — Tire-bord: poignée type fermé
NF J 31-404. — Tire-bord: tige.
NF J 31-405. — Tire-bord: plaque de serrage.
NF J 31-406. — Tire-bord: cape et axe.

Documents bancaires.

NF K 13-20. — Couleurs des avis d'écritures, pièces de débit et pièces de crédit.
NF K 12-20. — Bons de caisse et bons à terme.

Industrie aéronautique.

NF L 400-03. — Aéronefs: inscriptions, lettres chiffres, signes.

Bâtiment, couverture.

NF P 30-101. — Généralités: terminologie.
NF P 30-201. — Généralités: code des conditions minima d'exécution des travaux de couverture des bâtiments et édifices.

Fait à Paris, le 4 février 1948.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
SACHA GUÉRONIK.

Mines grisouteuses.

Rectificatif au *Journal officiel* du 29 janvier 1948: page 951, 2e colonne, article 1er, 3e ligne, au lieu de: « Moteur NWG - 5 - 58 M à rotor à cage », lire: « Moteur NWG - 5 - 88 M à rotor à cage ».

Services extérieurs.

Par arrêté en date du 2 février 1948, la nomination dans le cadre complémentaire des agents de bureau des services extérieurs de Mlle Valtat (Denise) est annulée.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Décret n° 48-196 du 6 février 1948 relatif au prix d'achat des blés nécessaires aux semailles de l'automne et de l'hiver 1947-1948.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'agriculture et du ministre des finances et des affaires économiques,

Vu le texte annexé au décret de codification du 23 novembre 1937 relatif à l'office national interprofessionnel du blé, modifié par les textes subséquents;

Vu l'ordonnance du 21 décembre 1944 relative à l'organisation de l'office national interprofessionnel des céréales;

Vu le décret n° 47-958 du 28 mai 1947 relatif au prix des blés et des seigles de la récolte 1946;

Vu le décret n° 47-1464 du 7 août 1947 fixant le prix et les modalités de payement, de stockage et de rétrocession des céréales pour la campagne 1947-1948,

Décrète:

Art. 1er. — Les producteurs de blé sinistrés par le gel au cours de l'hiver 1946-1947 pourront obtenir, au prix de base de 1.078 F par quintal, taxe sur les transactions comprise, majoré éventuellement des primes de triage et de sélection, les quantités de blé dont ils auront besoin pour les semailles d'automne et d'hiver de la campagne 1947-1948, à condition d'avoir livré avant le 31 juillet 1947 la totalité de la partie commercialisable de leur récolte de 1946.

Les autorisations d'achat de ces blés seront délivrées par le comité départemental des céréales, sur avis du comité communal de collecte pour des quantités ne pouvant dépasser la différence entre, d'une part, les besoins de l'exploitation en semences d'automne et d'hiver et, d'autre part, les quantités de blés d'automne et d'hiver récoltées en 1947 et disponibles pour la semence.

Art. 2. — La différence entre le prix d'achat et le prix réduit prévu à l'article 1er sera prise en charge par l'office national interprofessionnel des céréales et donnera lieu au payement, au profit des organismes stockeurs ou aux établissements de multiplication et de sélection ayant livré aux producteurs des blés bénéficiant du prix réduit, d'une indemnité liquidée par l'administration des contributions indirectes.

Un arrêté du ministre de l'agriculture et du ministre des finances et des affaires économiques fixera le mode de détermination et les conditions de payement des indemnités précitées.

Art. 3. — Le ministre de l'agriculture et le ministre des finances et des affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 6 février 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de l'agriculture,
PIERRE PFLIMLIN.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
RENÉ MAYER.

Le secrétaire d'Etat au budget,
MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Liste de classement, par ordre de mérite, des élèves des écoles nationales professionnelles et des écoles nationales d'horlogerie sortis en 1947 et qui ont obtenu le diplôme d'élève breveté des écoles nationales professionnelles ou le diplôme d'élève breveté des écoles nationales d'horlogerie.

Rectificatif au *Journal officiel* du 2 janvier 1948:

Page 49, 3e colonne, Ecole nationale professionnelle d'Epinal, lire: « Crovisier (Raymond) », au lieu de: « Crousier (Raymond) ».

Page 50, 2e colonne, Ecole nationale professionnelle de Nantes, lire : « Gourmelon (Yves) », au lieu de: « Bourmelon (Yves) »; 3e colonne, Ecole nationale professionnelle de Tarbes, lire: « Hosatte (Louis) », au lieu de: « Rosette (Louis) »; Ecole nationale professionnelle de Vierzon, lire: « Lafragette (Jean-Henri) », au lieu de: « Lafragette (Jean-Marie) ».

Page 51, 1re colonne, Ecole nationale professionnelle de Vierzon, lire : « Chavarin (Pierre) », au lieu de: « Chavarin (Romain) ».

Page 52, 1re colonne, Ecole nationale professionnelle de Vierzon, lire : « Bezançon (Pierre) », au lieu de: « Besançon (Pierre) »; lire: « Guillocheau (Jacques-Fernand) », au lieu de: « Guillocheau (André); 2e colonne, Ecole nationale d'horlogerie de Besançon, lire: « Raguin (André) », au lieu de: « Raguin (Francis) ».

MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret du 29 janvier 1948 portant désignation du haut commissaire de la République dans l'océan Pacifique.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret du 21 juillet 1921 portant réorganisation du personnel des gouverneurs généraux, gouverneurs des colonies et résidents supérieurs et les textes qui l'ont modifié;

Vu le décret du 19 novembre 1947 admettant M. Parisot à faire valoir ses droits à une pension de retraite pour ancienneté de services;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Cournarie (Pierre-Charles), gouverneur général des colonies, est nommé haut commissaire de la République dans l'océan Pacifique et aux Nouvelles-Hébrides et gouverneur de la Nouvelle-Calédonie et dépendances.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de la France d'outre-mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 29 janvier 1948.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
SCHUMAN.
Le ministre de la France d'outre-mer,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 29 janvier 1948 portant désignation du commissaire de la République au Togo.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret du 21 juillet 1921 portant réorganisation du personnel des gouverneurs généraux, gouverneurs des colonies et résidents supérieurs et les textes qui l'ont modifié;

Vu le décret du 14 novembre 1944 portant nomination de M. Noutary en qualité de commissaire de la République au Togo;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Cédile (Jean), gouverneur de 3e classe des colonies, est nommé commissaire de la République au Togo, en remplacement de M. Noutary.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de la France d'outre-mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 29 janvier 1948.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
SCHUMAN.
Le ministre de la France d'outre-mer,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 29 janvier 1948 portant désignation du gouverneur de la Côte d'Ivoire.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret du 21 juillet 1921 portant réorganisation du personnel des gouverneurs généraux, gouverneurs des colonies et résidents supérieurs et les textes qui l'ont modifié;

Vu le décret du 20 mai 1947 portant désignation de M. Durand (Oswald) en qualité de gouverneur de la Côte d'Ivoire, ensemble le décret du 19 novembre 1947 admettant M. Durand (Oswald) à faire valoir ses droits à une pension de retraite pour ancienneté de services;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Orselli (Georges), gouverneur de 2e classe des colonies, est nommé gouverneur de la Côte d'Ivoire, en remplacement de M. Durand (Oswald), atteint par la limite d'âge.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de la France d'outre-mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 29 janvier 1948.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
SCHUMAN.
Le ministre de la France d'outre-mer,
PAUL COSTE-FLORET.

Remise de débet.

Par arrêté du 21 novembre 1947, il est fait remise à M. Jean-Clément Lacroix, demeurant à Grenade (Haute-Garonne), rue Pérignon, de la somme de 23.842 F représentant la différence entre la somme de 53.842 F dont il a été constitué débiteur envers le Trésor suivant état exécutoire du 13 mai 1939 et la somme de 30.000 F qu'il est en mesure de payer.

Composition de la commission de classement chargée d'établir le tableau d'avancement des greffiers du ressort de la cour d'appel de l'Afrique occidentale française pour l'année 1948.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer et du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 30 décembre 1947, la commission de classement chargée d'établir le tableau des greffiers du ressort de la cour d'appel de l'Afrique occidentale française pour l'année 1948 a été composée ainsi qu'il suit:

Président.

M. Grigon, premier président honoraire de la cour de cassation.

Membres.

MM. Richard, conseiller honoraire à la cour de cassation;
Loppin, conseiller à la cour de cassation;
Leris, conseiller à la cour de cassation;
Ozoux, président de cour d'appel honoraire, magistrat colonial;
de Montera, président de cour d'appel, magistrat colonial;
Baptiste, magistrat du 3e degré du cadre de l'Indochine, magistrat colonial;
le directeur du personnel au ministère de la France d'outre-mer;
le directeur du cabinet du ministère de la France d'outre-mer ou son représentant;
le directeur du personnel au ministère de la justice;
Panier, greffier en chef d'un tribunal de 2e classe du ressort de la cour d'appel de l'Afrique occidentale française.

Secrétaire.

M. Simon, magistrat colonial.

La commission de classement se réunira sur la convocation de son président.

Composition de la commission de classement chargée d'établir le tableau d'avancement des greffiers d'Indochine pour l'année 1948.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer et du garde des sceaux, ministre de la justice en date du 30 décembre 1947, la commission de classement chargée d'établir le tableau d'avancement des greffiers du cadre de l'Indochine pour l'année 1948 a été composée ainsi qu'il suit:

Président.

M. Grignon, premier président honoraire de la cour de cassation.

Membres.

MM. Richard, conseiller honoraire à la cour de cassation.
Loppin, conseiller à la cour de cassation.
Ozoux, président de cour d'appel honoraire, magistrat colonial.
De Montera, président de cour d'appel, magistrat colonial.
Baptiste, magistrat du 3e degré du cadre de l'Indochine, magistrat colonial.
le directeur du personnel au ministère de la France d'outre-mer.
le directeur du cabinet au ministère de la France d'outre-mer ou son représentant.
le directeur du personnel au ministère de la justice.
Saint-Félix, magistrat du cadre de l'Indochine.

Secrétaire.

M. Simon, magistrat colonial.

La commission de classement se réunira sur la convocation de son président.

Effectif des agents en service dans les trésoreries de l'Afrique équatoriale française.

Par arrêté interministériel du 23 janvier 1948, l'effectif des agents en service dans les trésoreries de l'Afrique équatoriale française est porté à 60 unités se décomposant comme suit :

Payeurs : 12.

Commis principaux : 27.

Commis : 21.

Enseignement aux colonies.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 30 décembre 1947, Mme Duhamel (Marie-Louise), est nommée professeur stagiaire du cadre local de la Guadeloupe, pour compter du 12 décembre 1947.

Sages-femmes coloniales.

Par arrêté du 9 janvier 1948 est acceptée la démission de son emploi offerte par Mme Thomas, née Barthelemy (Paulette), sage-femme coloniale stagiaire.

Mme Thomas devra rembourser au budget général de l'Afrique occidentale française toutes les sommes qu'elle a perçues à quelque titre que ce soit.

Par arrêté du 12 janvier 1948, Mme Beydon, née Julien (Georgette), sage-femme coloniale stagiaire est licenciée de son emploi pour compter du 1er septembre 1947, date de la cessation de son service.

Mme Beydon est tenue au remboursement au budget de l'Afrique occidentale française des dépenses afférentes à son voyage, ainsi que de l'indemnité de départ colonial, dans les conditions fixées aux paragraphes VII et VIII de l'article 94 du décret du 2 mars 1910 modifié pa rarrêté du 13 octobre 1942.

Transmissions coloniales.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 30 janvier 1948, a été acceptée la démission de son emploi offerte par M. Boulanger (Ernest), contrôleur stagiaire des installations radioélectriques du cadre général des transmissions coloniales.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 30 janvier 1948, M. Georges Noël, contrôleur de 2e classe des transmissions coloniales, en position de disponibilité sans solde a été rappelé à l'activité pour compter de la veille de son embarquement et réaffecté à l'Afrique occidentale française.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 30 janvier 1948, M. Galeron (François), receveur après deux ans du cadre général des transmissions coloniales a été admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite pour ancienneté de service avec dispense de la condition d'âge.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

Décret n° 48-197 du 6 février 1948 fixant les traitements et classes attribués au poste d'inspecteur général à l'aviation civile et commerciale.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques, du ministre des travaux publics et des transports et du secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,

Vu la loi du 3 août 1943 relative à la classification générale des traitements des fonctionnaires civils de l'Etat ;

Vu l'ordonnance n° 45-14 du 6 janvier 1945 portant réforme des traitements des fonctionnaires de l'Etat ;

Vu la loi du 13 août 1947 portant fixation des crédits applicables aux dépenses du budget ordinaire de l'exercice 1947 (dépenses civiles) ;

Vu le décret n° 46-961 du 7 mai 1946 portant dénomination, attributions et statut de l'inspecteur général à l'aviation civile et commerciale,

Décrète :

Art. 1er. — L'inspecteur général à l'aviation civile et commerciale est classé, pour l'application de l'article 1er de la loi du 3 août 1943, à l'échelle 27 B.

Art. 2. — Les traitements et les classes que comporte cet emploi sont fixés ainsi qu'il suit :

1re classe	350.000 F.
2e classe :	
2e échelon, après trois ans d'ancienneté dans la classe	300.000
1er échelon, avant trois ans d'ancienneté dans la classe	270.000

Art. 3. — Les traitements fixés à l'article 2 ci-dessus sont exclusifs de toute gratification. Aucune indemnité ou avantage accessoire, de quelque nature que ce soit, ne peut être accordé au fonctionnaire intéressé que dans les conditions prévues aux articles 5 et 7 de l'ordonnance n° 45-14 du 6 janvier 1945.

Art. 4. — L'article 5 du décret du 7 mai 1946 susvisé est abrogé.

Art. 5. — Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre des travaux publics et des transports et le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui aura effet du 1er janvier 1946 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 6 février 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre des travaux publics et des transports,
CHRISTIAN PINEAU.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
RENÉ MAYER.

Le secrétaire d'Etat au budget,
MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,
JEAN BIONDI.

Décret portant admission à la retraite d'ingénieurs des ponts et chaussées.

Rectificatif au *Journal officiel* du 6 janvier 1948 : page 175, 3e colonne, 1re, 2e et 3e ligne, au lieu de : « Décret du 3 janvier 1948 portant admission à la retraite d'ingénieurs ordinaires des ponts et chaussées (cadre latéral) », lire : « Décret du 3 janvier 1948 portant admission à la retraite d'ingénieurs en chef et ordinaires des ponts et chaussées (cadre latéral) » ; 15e et 16e ligne, au lieu de : « M. Bireau, ingénieur ordinaire de 1re classe », lire : « M. Bireau, ingénieur en chef de 2e classe ».

Tarif des péages perçus au port de Brest au profit de la chambre de commerce.

Le ministre des travaux publics et des transports et le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi du 9 avril 1898 sur l'organisation des chambres de commerce ;

Vu la loi du 23 février 1941 concernant la perception de taxes locales de péages dans les ports maritimes et le décret du 26 avril 1941 pris pour l'application de cette loi ;

Vu le décret du 28 mai 1902 qui a institué au port de Brest, au profit de la chambre de commerce de cette ville, des péages sur les navires et les voyageurs ;

Vu la loi du 7 mars 1913 qui a prorogé la durée de perception desdits péages ;

Vu le décret du 26 juin 1924 qui a modifié le taux des péages perçus sur les voyageurs et fusionné l'ensemble des péages institués au port de Brest ;

Vu les arrêtés en date des 12 juin 1926 et 25 janvier 1942 et les décrets des 29 mars 1927, 4 avril 1929, 20 décembre 1930, 29 décembre 1931, 9 février 1932, 24 juillet 1934 et 25 octobre 1946, qui ont modifié les péages susvisés ;

Vu les délibérations des 27 février et 31 juillet 1947 par lesquelles la chambre de commerce de Brest a demandé la modification de l'arrêté du 25 octobre 1946 susvisé ;

Vu le dossier de l'enquête ouverte sur cette demande, et notamment l'avis de la commission permanente d'enquête du port de Brest, en date du 26 juillet 1947 ;

Vu l'avis du ministre des finances et des affaires économiques en date du 24 décembre 1947,

Arrêtent :

Art. 1er. — Les dispositions de l'article 1er de l'arrêté interministériel du 25 octobre 1946, portant modification des taxes de péages perçues au port de Brest, sont modifiées comme suit :

TITRE Ier. — *Taxe sur les navires.*

1° L'alinéa *b* du paragraphe 11 est complété comme suit :

« Les navires naviguant à la nagivation côtière ou faisant la pêche côtière, qui effectueront des opérations de transport de passagers, acquitteront la même taxe de 150 F. par voyage aller et retour ou voyage simple, dès que le nombre de passagers transportés sera supérieur à 10 » ;

2° L'alinéa 3 du paragraphe C (Exemption) est modifié comme suit :

« Les bâtiments effectuant une navigation côtière ou faisant la pêche côtière, à l'exception de ceux qui sont imposables par application du chapitre A 11 *b* (Réduction) ci-dessus » ;

3° L'alinéa 6 du paragraphe C (Exemption) est modifié comme suit :

« Les navires en relâche forcée et, en général, ceux qui ne font aucune opération commerciale, à condition que les uns et les autres ne pénètrent pas dans les dépendances du port de commerce telles qu'elles sont définies au titre II, 3° (réduction des taxes) ci-après » ;

1° L'alinéa 6 *bis* du paragraphe C est modifié comme suit:

« Les navires effectuant des opérations d'avitaillement de soute (combustibles, eau industrielle), même dans les dépendances du port de commerce ».

TITRE II. — *Taxes sur les marchandises.*

1° Le premier alinéa du titre II est modifié comme suit:

« Les taxes établies ci-dessous sont perçues sur toutes les marchandises débarquées, embarquées ou transbordées dans les limites de la zone de la rade de Brest et de son littoral, définies au titre Ier, paragraphe A ci-dessus. Elles sont payables par les destinataires, les expéditeurs ou les transitaires »;

2° Le paragraphe 1° « Taxation par tonne ou fraction de tonne et par article de déclaration » est modifié comme suit:

« Catégorie A. — Rayer: « Pierres taillées n° 177, graines industrielles n° 179 *quater* ».

« Catégorie B. — Rayer les mots: « et granit » ainsi que le n° 182; ajouter les mots: « meules n° 178 ».

« Catégorie B *bis*. — Ajouter: « Graisses industrielles n° 199 *quater* »:

3° L'article 2°. — « Taxation à l'unité » est modifié comme suit:

« Catégorie H. — Colis importés ou exportés isolément et pesant 20 kg au maximum (n° divers, 3 F).

« Colis importés ou exportés isolément et pesant plus de 20 kg et moins de 50 kg (n° divers, 6 F).

« En cas de groupage de colis, provenant du même expéditeur, pour le même destinataire, la perception sera faite à la tonne ou au quintal, avec minimum de perception de 3 F.

« Les colis postaux sont exonérés »;

4° Le paragraphe 3°. — « Réduction des taxes » est modifié comme suit:

« Les marchandises échangées entre Brest et les îles ou archipels de Sein, Molène et Ouessant sont assimilées aux marchandises de la navigation côtière, quel que soit le régime d'armement des navires assurant le trafic ».

TITRE III. — *Taxes sur les voyageurs.*

Le deuxième alinéa du paragraphe 6 « Réduction de taxes » est modifié comme suit:

« Les tarifs sont réduits dans la même proportion que le prix du passage pour les catégories qui bénéficient de réduction proportionnelle sur ledit prix du passage ».

Art. 2. — Les dispositions de l'article 1er ci-dessus entreront en vigueur trente jours après la publication du présent arrêté au *Journal officiel* de la République française, à l'exception de celles concernant les taxes sur les colis importés ou exportés isolément visés au titre II (§ 3) qui de caractère interprétatif sont applicables depuis la date d'entrée en vigueur de l'arrêté interministériel susvisé du 25 octobre 1946.

Fait à Paris, le 2 février 1948.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Pour le ministre et par délégation:

L'inspecteur général

P. DREYFUS.

Pour le ministre des travaux publics et des transports.

Le secrétaire général aux travaux publics,

E. DONGES.

Service des ports aériens.

Par arrêté du 28 janvier 1948, sont nommés:

AVANCEMENT DE GRADE.

Commandant de port aérien de 1e classe.

(A dater du 22 octobre 1947.)

M. Beurdeley (Lucien).

(A dater du 16 novembre 1947.)

M. Gibrin (René).

Commandant d'aérodrome de 3e classe.

(A dater du 1er octobre 1947.)

MM. Florisoone (Alexandre), Tessier (Henry), Corteggiani (Jean), Millet (Jacques), Pigeon (Jean).

Liste des navires ayant obtenu les meilleures notes lors des inspections effectuées au cours des campagnes de grande pêche 1947.

Par décision en date du 5 février 1948, prise en exécution de l'arrêté du 14 octobre 1932, la liste des navires qui ont obtenu les meilleures notes au cours des inspections effectuées durant les campagnes de pêche 1947 à Terre-Neuve et qui doit, par application de l'article 1er dudit texte, figurer au *Journal officiel*, est arrêtée comme suit:

Victoria, armateur: Pêche au large; capitaine: M. Michelet.

Islande, armateur: Hurel; capitaine: M. Brevault.

Cap-Fagnet, armateur: Pêcheries de Fécamp; capitaine: M. Le Cœur (André).

Président-Houduce, armateur: Morue française; capitaine M. Recher (Jules).

Groënland, armateur: Morue française; capitaine: M. Fernando.

Téméraire, armateur: Chalutiers malouins; capitaine: M. Girard (Charles).

Atlantique, armateur: Huet; capitaine: M. Girard (Manuel).

Urania, armateur: Société havraise; capitaine: M. Friboulet (Emile).

Capricorne, armateur: Legasse; capitaine: M. Le Masle.

Vikings, armateur: Pêcheries de Fécamp; capitaine: M. Recher (Eugène).

Joseph-Duhamel, armateur: Pêcheries de Fécamp; capitaine: M. Rique.

Pingouin, armateur: Armateurs sinistrés de Saint-Malo; capitaine: M. Thomas.

Duguay-Trouin, armateur: Morue française; capitaine: M. Le Gros.

Vaillant, armateur: Chalutiers malouins; capitaine: M. Huido.

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Organismes agréés pour la vérification des installations électriques.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale et le ministre de l'intérieur,

Vu le décret du 4 août 1935 modifié par le décret du 13 juillet 1939 portant règlement d'administration publique pour l'exécution des dispositions du livre II du code du travail en ce qui concerne la protection des travailleurs dans les établissements qui mettent en œuvre des courants électriques, et notamment l'article 37 *bis*;

Vu le décret du 7 février 1941 relatif à la protection contre l'incendie des bâtiments ou locaux recevant du public, et notamment l'article 261;

Vu l'arrêté interministériel du 28 novembre 1941, modifié par les arrêtés du 21 juin 1946 et du 19 octobre 1946 relatif à la vérification des installations électriques;

Vu l'arrêté interministériel du 31 décembre 1946 fixant la liste des organismes agréés pour la vérification des installations électriques,

Arrêtent:

Art. 1er. — Sont agréés pour effectuer les vérifications des installations électriques prévues tant par l'article 37 *bis* du décret du 4 août 1935, modifié par le décret du 13 juillet 1939, que par l'article 261 du décret du 7 février 1941, les personnes ou les organismes suivants:

Association des consommateurs d'énergie électrique de la région de Fourmies, 21, rue Mogador, à Fourmies (Nord).

Bureau « Etudes et contrôles industriels », 55 avenue George-V, Paris (8e).

M. Coppolani (Antoine), 1, rue Elie-Delcros, à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

M. Denormandie (Paul) (« Le contrôle de la consommation d'électricité »), 89, boulevard Haussmann, Paris (8e).

M. Guerschinovitch (Boris), 116, rue Pellart, à Roubaix (Nord).

Institut polytechnique de l'université de Grenoble (bureau d'essais et d'étalonnages électriques), 46, avenue Félix-Viallet, à Grenoble (Isère).

M. Laporte (Pierre) (« Service de contrôle des installations électriques »), 5, rue Thiers, à Lille (Nord).

M. Thiery (Jean), 5, place de la Libération, à Cahors (Lot).

Art. 2. — L'agrément est accordé à titre précaire et révocable pour une durée de deux ans à compter du 1er janvier 1948.

Art. 3. — Les tarifs des honoraires des personnes ou organismes agréés, tarifs qui ne peuvent être modifiés sans autorisation, sont déposés au ministère du travail et de la sécurité sociale, où ils peuvent être consultés par tout intéressé.

Art. 4. — Les dispositions du présent arrêté ne portent pas préjudice à celles de l'arrêté du 31 décembre 1946 ayant dans les mêmes conditions accordé un agrément valable jusqu'au 31 décembre 1948 à quarante personnes ou organismes énumérés à l'article 1er de l'article précité.

Art. 5. — Le directeur du travail et le directeur de l'administration départementale et communale sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 décembre 1947.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Pour le ministre et par délégation:

Le directeur du cabinet,

FERNAND SAMSON.

Le ministre de l'intérieur,

Pour le ministre et par délégation:

Le directeur du cabinet,

PIERRE TISSIER.

Mutualité.

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale, en date du 30 janvier 1948, ont été approuvés les statuts de la société mutualiste ci-après:

Société mutualiste d'établissement des usines de Rombas, n° 57-114, à Rombas (Moselle).

Extension des dispositions de l'arrêté du 10 novembre 1947 fixant les conditions de travail et de rémunération des concierges d'immeubles à usage d'habitation de la ville de Saint-Etienne à l'ensemble du département de la Loire.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu le décret du 10 novembre 1939 relatif au régime du travail pendant la durée des hostilités;

Vu le décret du 1er juin 1940 relatif au régime des salaires;

Vu la loi validée du 30 novembre 1941 relative aux conditions de travail et aux salaires;

Vu la loi du 10 mai 1946 portant fixation de la date légale de cessation des hostilités;

Vu la loi du 26 octobre 1946 prorogeant la réglementation des salaires et conditions de travail;

Vu la loi du 23 décembre 1946 relative aux conventions collectives de travail;

Vu l'arrêté du 1er juillet 1946 fixant les conditions de travail et de rémunération des concierges d'immeubles à usage d'habitation dans la région parisienne;

Vu l'arrêté du 10 novembre 1947 fixant les conditions de travail et de rémunération des concierges d'immeubles à usage d'habitation de la ville de Saint-Etienne;

Vu l'avis des organisations patronales et ouvrières intéressées;

Vu l'avis de la commission supérieure des conventions collectives de travail,

Arrête:

Art. 1er. — L'article 1er et l'article 2 de l'arrêté du 10 novembre 1947, fixant les conditions de travail et de rémunération des concierges d'immeubles à usage d'habitation de la ville de Saint-Etienne, sont modifiés comme suit:

« *Art.* 1er. — Les dispositions de l'arrêté du 1er juillet 1946, fixant les conditions de travail et les salaires des concierges d'immeubles à usage d'habitation de Paris et de la région parisienne, sont étendues aux concierges d'immeubles à usage d'habitation de la ville de Saint-Etienne et du département de la Loire.

« *Art.* 2. — La rémunération annuelle en espèces à payer aux concierges de la ville de Saint-Etienne et du département de la Loire est déterminée en faisant application aux taux fixés par l'article 4 de l'arrêté du 1er juillet 1946 des abattements prévus par les arrêtés et décisions relatifs aux zones territoriales pour la détermination des salaires.

« Toutefois, pour les concierges visés à l'alinéa 1er de l'article 4, l'abattement ne s'applique qu'au minimum fixé par ledit alinéa et aux minima de salaires fixés par les alinéas suivants.

« Les salaires des concierges chauffés par l'immeuble subiront un abattement de 10 pour 100 sur toutes les périodes de l'année. Le chauffage de l'immeuble doit être, s'il est confié au concierge, rémunéré en plus.

« Les accords individuels fixeront les salaires du préposé au chauffage pendant la période de chauffage. En cas de non entente la commission paritaire prévue par l'article 8 de l'arrêté du 1er juillet 1946 sera saisie du différend dans un délai de quinze jours suivant la mise en route des chaudières. »

Art. 2. — Le directeur du travail est chargé de l'application du présent arrêté.

Fait à Paris, le 2 février 1948.

Pour le ministre et par autorisation:
Le chef du cabinet,
FERNAND SAMSON.

Zones territoriales pour la détermination des salaires.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu le décret du 10 novembre 1939, relatif au régime du travail pendant la durée des hostilités;

Vu le décret du 1er juin 1940 relatif au régime des salaires;

Vu la loi du 10 mai 1946 portant fixation de la date légale de cessation des hostilités;

Vu la loi du 26 octobre 1946 prorogeant la réglementation des salaires et des conditions de travail;

Vu la loi du 23 décembre 1946 relative aux conventions collectives de travail;

Vu l'arrêté du 19 juillet 1945 fixant les zones territoriales pour la détermination des salaires;

Vu les arrêtés des 7 janvier, 28 mai, 31 mai, 11 juin, 21 juin, 9 septembre, 12 novembre et 23 décembre 1946 modifiant l'annexe à l'arrêté du 19 juillet 1945, fixant les zones territoriales pour la détermination des salaires;

Vu l'avis de la commission supérieure des conventions collectives de travail,

Arrête :

Art. 1er. — L'annexe à l'arrêté du 19 juillet 1945 fixant les zones territoriales pour la détermination des salaires, modifié par les arrêtés susvisés des 7 janvier, 28 mai, 31 mai, 11 juin, 21 juin, 9 septembre, 12 novembre et 23 décembre 1946, est complété comme suit :

RÉGION ADMINISTRATIVE DE MARSEILLE

3° *Département des Alpes-Maritimes.*

Zone I. — Abattement de 10 p. 100.

Communes d'Antibes, Bar-sur-Loup, Beaulieu, Beausoleil, Biot, Breil, la Brigue, Cagnes, le Cannet, Cap-d'Ail, Cap-Martin, Eze, Fontan, Grasse, Mandelieu, Mougins, Menton, Nice, Roquebrune, Saint-André-de-Nice, Saint-Jean-Cap-Ferrat, Saint-Laurent-du-Var, Saorge, Sospel, Tende, la Trinité-Victor, Vallauris, Vence, Villefranche.

Abattement de 15 p. 100.

Sans changement.

Zone II. — Abattement de 23 p. 100.

Autres communes.

Art. 2. — Le directeur du travail est chargé de l'application du présent arrêté.

Fait à Paris, le 2 février 1948.

Pour le ministre et par autorisation :
Le chef du cabinet,
FERNAND SAMSON.

Institutions de prévoyance.

Par arrêté du 2 février 1948, l'institution de prévoyance dite Mitjaville prévoyance, 24, rue de la Douane, Paris, a été autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Administration centrale.

Rectificatif au *Journal officiel* du 22 janvier 1948: page 697, 2e colonne, 21e ligne, au lieu de: « Agent de bureau de 2e classe à l'administration centrale: Mme Kuhn, Mlle Thourat », lire: « Agent de bureau de 2e classe à l'administration centrale: Mme Kuhn, Mlle Thourat, M. Caquot »; au lieu de « Agent de bureau de 3e classe à l'administration centrale: Mme Bayvet, M. Caquot, Mmes Cimalando, Haegele, Passot, Surdeau », lire: « Mme Bayvet, Mmes Cimalando, Haegele, Passot, Surdeau ».

Direction départementale de la sécurité sociale de la Réunion.

Rectificatif au *Journal officiel* du 3 janvier 1948: page 101, 2e colonne, 6e ligne, au lieu de: « M. Orsoni », lire: « M. Orsini ».

Services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre.

Par arrêté du 27 janvier 1948, M. Chardin, inspecteur divisionnaire du travail en retraite, a été nommé inspecteur divisionnaire du travail honoraire.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Application du décret n° 47-2057 du 20 octobre 1947.

Par arrêté du ministre de la santé publique et de la population en date du 26 janvier 1948, ont été inscrits sur la liste des établissements hospitaliers prévus à l'article 1er du décret n° 47-2057 du 20 octobre 1947 les établissements suivants:

Dans le département de la Seine:

Hôpital Beaujon-Clichy, hôpital Bichat, hôpital Boucicaut, hôpital Bretonneau, hôpital Broca, hôpital Broussais-la Charité, hôpital Claude-Bernard, hôpital Cochin, groupe hospitalier Necker-Enfants-Malades, hôpital Hérold, Hôtel-Dieu, hôpital Léopold-Bellan, hôpital Laënnec, hôpital Lariboisière, hôpital fondation Paul-Marmottan, hôpital de la Pitié, hôpital Saint-Antoine, hôpital Saint-Louis, hôpital Tenon, hôpital Trousseau, hôpital Vaugirard, hospice de Bicêtre, hospice Saint-Vincent-de-Paul, hospice d'Ivry, hospice de la Salpétrière, groupe hospitalier Paul-Brousse, à Villejuif, maison départementale de Nanterre, centre psychiatrique Sainte-Anne et hôpital Henri-Rousselle, hôpital psychiatrique de Villejuif.

Dans le département de Seine-et-Oise:

Hôpital psychiatrique de Maison-Blanche et hôpital psychiatrique de Ville-Evrard, à Neuilly-sur-Marne.

Dans les autres départements:

Les établissements hospitaliers dans lesquels se trouvent des services cliniques de faculté ou d'école de médecine de plein exercice (Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Strasbourg, Toulouse, Clermont-Ferrand, Nantes, Rennes, Tours).

N. B. — La liste ci-dessus n'est pas restrictive. Les établissements hospitaliers qui manifesteront l'intention d'y figurer devront remplir les conditions prévues par circulaire n° 32 du 3 février 1948.

Autorisation d'exercice de la médecine et de la chirurgie dentaire à des praticiens étrangers.

Le ministre de la santé publique et de la population,

Vu l'ordonnance du 24 septembre 1945 relative à l'exercice et à l'organisation des professions de médecin, de chirurgien dentiste et de sage-femme, et spécialement les articles 2 et 70;

Vu l'ordonnance du 6 août 1945 relative à l'exercice de la médecine par des médecins étrangers, ensemble l'avis de la commission prévue par ladite commission,

Arrête:

Art. 1er. — Les autorisations provisoires d'exercer la médecine ou la chirurgie dentaire accordées aux praticiens étrangers dont les noms suivent, titulaires respectivement du diplôme d'Etat français de docteur en médecine ou de chirurgien dentiste, sont renouvelées, à compter de leur expiration, pour une durée de six mois renouvelable:

M. le docteur Bandaly (Alphonse), né le 3 novembre 1910 à Mehalla (Egypte), demeurant 9, square Jean-Thébault, Paris.

M. le docteur Brucher (Avram), né le 11 mars 1910 à Ocna (Roumanie), demeurant 25, rue Viviani, Alger.

M. le docteur Denereaz (Léo), né le 26 juin 1920 à Bex (Suisse), demeurant 81, rue d'Antibes, Cannes (Alpes-Maritimes).

M. le docteur Frolichamn (Adolphe), né le 23 octobre 1909 à Murgeni (Roumanie), demeurant 8, rue du Plat, Lyon (Rhône).

M. le docteur Hecht (Maximilien), né le 23 mai 1912 à Slorojineli (Roumanie), demeurant 19 *bis*, boulevard Emile-Zola, Arles (Bouches-du-Rhône).

M. le docteur Hemmelmann (Frédéric), né le 28 juillet 1911 à Maizières-les-Metz (France), demeurant à Moyeuvre-la-Grande (Moselle).

M. Vahanian-Pogossian, chirurgien dentiste, né le 11 février 1911 à Macou (Iran), demeurant 20, rue Anatole-France, Beaumont-sur-Oise (Seine-et-Oise).

Art. 2. — Les praticiens étrangers dont les noms suivent, titulaires respectivement du diplôme d'Etat français de docteur en médecine ou de chirurgien dentiste, sont autorisés à exercer leur profession, pour une durée de six mois renouvelable, dans les conditions des articles 1er et 4 de l'ordonnance du 6 août 1945 et sur toute l'étendue du territoire français métropolitain, sauf dans le département de la Seine.

M. le docteur Perel (Wolf), né le 10 juillet 1913 à Gzodek (Pologne), demeurant 30, rue des Bernardins, Paris.

M. le docteur Tilicheeff (Georges), né le 5 avril 1911 à Haraya-Roussa (Russie), demeurant 24, boulevard Paul-Mayez, Douai (Nord).

M. Hadjean (Paul), chirurgien dentiste, né le 16 octobre 1914 à Tcheran (Iran), demeurant 11, avenue Nast, Gournay-sur-Marne (Seine-et-Marne).

Art. 3. — Les autorisations ci-dessus accordées le sont, en principe, pour l'exercice dans le département figurant à l'adresse de chaque intéressé. En cas de changement de résidence professionnelle, ceux-ci sont tenus, sous peine de retrait immédiat de la présente autorisation, d'en aviser, au moins quinze jours à l'avance le directeur départemental de la santé et le ministre de la santé publique et de la population.

Art. 4. — Toutes dispositions antérieures contraires sont abrogées.

Art. 5. — Le directeur de l'hygiène publique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 2 février 1948.

GERMAINE POINSO-CHAPUIS.

Ouverture d'un concours pour le recrutement de directeurs économes et sous-directeurs des hôpitaux et hospices publics.

Par arrêté en date du 5 février 1948, est autorisée l'ouverture d'un concours pour le recrutement de quarante directeurs économes et sous-directeurs des hôpitaux et hospices publics.

La date de ce concours sera fixée par un arrêté du ministère de la santé publique et de la population.

Commission de la tuberculose.

Par arrêté du 31 janvier 1948:

M. le docteur Courcoux, médecin des hôpitaux de Paris, membre du conseil permanent d'hygiène sociale, est nommé président de la commission de la tuberculose, en remplacement de M. le professeur Fernand Bezançon, démissionnaire pour raison de santé.

M. le professeur Etienne Bernard, médecin des hôpitaux de Paris, professeur à la faculté de médecine de Paris, membre du conseil permanent d'hygiène sociale, est nommé vice-président de la commission de la tuberculose.

M. le professeur Bezançon, professeur honoraire à la faculté de médecine de Paris, ancien président de la commission de la tuberculose, démissionnaire pour raison de santé, est nommé président honoraire de cette commission.

Conseil permanent d'hygiène sociale.

Par arrêté du 31 janvier 1948, M. le docteur Davy, médecin directeur du sanatorium de Praz-Coutant, est nommé membre du conseil permanent d'hygiène sociale, en remplacement de M. le docteur Ameuille, décédé.

M. le docteur Davy est affecté à la commission de la tuberculose.

Administration centrale.

Rectificatif au *Journal officiel* du 22 janvier 1948: page 703, 1re colonne, 55e ligne, au lieu de: « Mlle Geraud (Sylvaine) », lire: « Mme Geraud (Sylvaine) »; 72e ligne, au lieu de: « M. Hirson (Gabriel) », lire: « M. Hirsch (Gabriel) »; 2e colonne, 25e ligne, au lieu de: « Mme Pecharrier (Madeleine) », lire: « Mme Pechabrier (Madeleine) »; 27e ligne, au lieu de: « Mlle Tregoat (Renée) », lire: « Mme Tregoat (Renée) ».

Etablissements relevant du ministère de la santé publique et de la population.

Par arrêtés en date du 29 décembre 1947, ont été admis à faire valoir leurs droits à la retraite, à compter du 31 décembre 1947:

M. Richard, receveur à l'hôpital psychiatrique autonome de Bassens (Savoie).

M. Vanuxen, secrétaire de direction à l'hôpital psychiatrique autonome de Bailleul (Nord).

Par arrêtés en date du 30 décembre 1947, ont été admis à faire valoir leurs droits à la retraite, à compter du 31 décembre 1947:

M. Xeridat, directeur de l'institution nationale des sourds-muets de Paris.

M. Gurret, directeur de l'hospice national des Quinze-Vingts.

M. Cazes, directeur administratif de l'hôpital psychiatrique de Pierrefeu (Var).

Par arrêté en date du 28 janvier 1948, Mme le docteur Masson, médecin directeur de l'hôpital psychiatrique de Châlons-sur-Marne (Marne), déplacée d'office, est affectée en qualité de médecin chef à l'hôpital psychiatrique de Saint-Venant (Pas-de-Calais), en remplacement de M. le docteur Fouks, appelé à d'autres fonctions.

Jugements préparatoires d'absence.

Par jugement en date du 11 décembre 1947, le tribunal de première instance de Vannes a ordonné une enquête à l'effet de constater l'absence de Denis (Pierre-Joseph-Mathurin), né à Guer (Morbihan), le 11 février 1899, célibataire, domicilié à Guer (Morbihan), à la Porte-aux-Batards, disparu en 1924 et dont les dernières nouvelles remontent à mars 1926.

Par jugement en date du 10 décembre 1947, le tribunal de première instance de Valence a ordonné une enquête à l'effet de constater l'absence d'Alphonse-Célin Vernet, né le 14 juillet 1887 à Veyras (Ardèche), domicilié à Valence, disparu depuis juin 1912.

Par jugement en date du 29 octobre 1947, le tribunal de première instance de Grenoble a ordonné une enquête à l'effet de constater l'absence de Joachim Raspini, propriétaire et entrepreneur, ayant demeuré à Grenoble, 11 *bis*, chemin Elysée-Chatin, qui a disparu de son domicile en 1928. L'intéressé est né à Rome, le 13 septembre 1923.

Par jugement en date du 10 janvier 1946, le tribunal de première instance de Lesparre a ordonné une enquête à l'effet de constater l'absence de Madeleine Dejeans, veuve Duffort ou Duport, née à Hourtin (Gironde) le 13 janvier 1859, fille de Jean et de Françoise Jarrys, domiciliée à Pey-de-Camin, commune de Hourtin, disparue depuis le 28 novembre 1941.

Par jugement en date du 6 juin 1947 et 16 mai 1947, le tribunal de première instance d'Etampes (Seine-et-Oise) a ordonné une enquête à l'effet de constater l'absence de:

Jules-Edmond Buisson, né à Angerville (Seine-et-Oise) le 1er août 1886, fils de François-Gustave Buisson et d'Isabelle-Aurélie Bontemps, marié à Mme Marthe-Pauline Sereau, domicilié à Méréville (Seine-et-Oise), disparu à la date du 24 juin 1923;

Jules-Marcel Rameix, né à Pasloup, commune de Boutigny (Seine-et-Oise) le 26 février 1879, fils de Jules-Alexandre Rameix et de Victorine Doublet, célibataire, domicilié à Boutigny (Seine-et-Oise), disparu dans le courant de l'année 1905.

Jugements définitifs d'absence.

Par jugement en date du 8 octobre 1947, le tribunal de première instance de Pontivy a déclaré l'absence de Henri Corrignan, journalier, ayant demeuré au Roche en Malguenac, époux de Raoult (Marie), disparu de son domicile dans le courant de l'année 1906.

Par jugement en date du 8 octobre 1947, le tribunal de première instance de Brive a déclaré l'absence de Louis-Jean Chaumeil, né à Brive le 14 mai 1904, domicilié à Brive, 2, rue Saint-Jean, disparu de son domicile en 1936.

Par jugement en date du 24 octobre 1947, le tribunal de première instance de la Seine a déclaré l'absence de Fernande Amiot, née à Paris (18e) le 9 juin 1887, célibataire, domiciliée à Paris, 119, rue des Boulets, disparue le 15 février 1910.

Par jugement en date du 24 octobre 1947, le tribunal de première instance de la Seine a déclaré l'absence de Marcelle-Louise Amiot, née à Saint-Arnoult-en-Yvelines (Seine-et-Oise) le 3 octobre 1890, célibataire, domiciliée à l'hôpital de la Salpétrière, boulevard de l'Hôpital, à Paris, disparue à partir de l'année 1924.

Par jugement en date du 15 octobre 1947, le tribunal de première instance de Saint-Marcellin a déclaré l'absence de René-Louis-Eugène Simien, secrétaire de mairie, né à Tullins le 20 février 1922, célibataire, domicilié à Tullins, disparu en avril 1945.

Successions en déshérence.

Par jugements en date des 26 mars, 2 avril et 25 mars 1947, le tribunal de première instance de Carcassonne a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du code civil préalablement à l'envoi en possession des successions de:

1° Petit (Louis), décédé à Carcassonne le 20 novembre 1940;

2° Ormières (Jeanne), demeurant à Carcassonne, 16, rue du 24-Février, décédée le 12 décembre 1945 à Carcassonne;

3° Rouquet (Françoise), demeurant à Conques, décédée à Carcassonne le 28 août 1946.

Par jugement en date du 11 septembre 1947, le tribunal de première instance d'Abbeville a, sur la requête de l'administration des domaines ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du code civil préalablement à l'envoi en possession des successions de:

1° Arthur Ouin, domicilié à Hallencourt, y décédé sans héritiers connus le 18 janvier 1943;

2° Wilhem Van Dessel, domicilié à Cramont, décédé sans héritiers connus à l'hospice d'Abbeville le 29 juin 1944;

3° Mme Guerrier, veuve de Lucien Henocque, domiciliée à Gamaches, y décédée le 24 octobre 1946 sans héritiers connus;

4° Armand Gest, domicilié à Monsboubert, y décédé, sans héritiers connus le 21 janvier 1946;

5° Pierre-François Sueur, domicilié à Rue, y décédé le 27 février 1944 sans héritiers connus;

6° Jean-Baptiste Gry, domicilié à Rue, y décédé sans héritiers connus le 1er juin 1938.

Par jugement en date du 11 juin 1947, le tribunal de première instance de Château-Gontier a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du code civil préalablement à l'envoi en possession des successions de:

Théophile Petin, sans profession, né à Flers (Orne), le 12 avril 1872, fils de Jean-Baptiste et de Marie-Stéphanie Brière, domicilié à Origné (Mayenne), décédé à l'hôpital de Laval le 26 mars 1942.

Emile Quintin, sans profession, né à Gouray (Côtes-du-Nord) le 20 avril 1879, fils de Frédéric et d'Angélique Tyrel, domicilié à Château-Gontier, décédé à Château-Gontier (Mayenne), le 1er janvier 1939.

Auguste Theulier, sans profession, né le 17 mars 1873 à Marigné (Mayenne), fils d'Auguste et de Jeanne Bertrand, domicilié à Milianais, commune de Saint-Fort (Mayenne), décédé à Saint-Fort le 8 avril 1941.

Par jugement en date du 11 juin 1947, le tribunal de première instance de Château-Gontier a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du code civil préalablement à l'envoi en possession des successions de:

Marie Herrier, veuve Jarry, sans profession, née à Ampoigné (Mayenne) le 5 avril 1861, fille de René et de Pélagie Rousseau, domiciliée en dernier lieu à Château-Gontier, décédée à Château-Gontier (Mayenne) le 12 novembre 1941.

Henri-Paul Lardeux, sans profession, né à Villiers-Carlemagne (Mayenne) le 25 janvier 1871, fils de Victor et de Geneviève Ledroit, domicilié en dernier lieu à Château-Gontier, 7, rue Trouvé, décédé à Château-Gontier le 14 janvier 1942.

René-Joseph Prodom, sans profession, né à la Boissière (Mayenne) le 9 juin 1844, fils de Prodom (Anne), domicilié en dernier lieu à Coudray (Mayenne), décédé à Coudray le 16 mars 1912.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

ANNÉE 1948

Commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre de l'Assemblée (n° 3139).

(Nommée le 6 février 1948.)

1er bureau.	—	MM. Minjoz.
2e	—	Doyen.
3e	—	Cartier (Marcel) (Drôme).
4e	—	Segelle.
5e	—	Mauroux.
6e	—	Levindrey.
7e	—	Ninine.
8e	—	Garet.
9e	—	Deixonne.
10e	—	Borra.

La commission chargée d'examiner une demande en autorisation de pousuites contre un membre de l'Assemblée a nommé:

Président: M. Deixonne.

Secrétaire: M. Doyen.

Rapporteur: M. Segelle.

Commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre de l'Assemblée (n° 3147).

(Nommée le 6 février 1948.)

1er bureau.	—	MM. Marc Dupuy (Gironde).
2e	—	Montagnier.
3e	—	Zunino.
4e	—	Paumier.
5e	—	Chastellain.
6e	—	Mmes Guérin (Lucie) (Seine-Inférieure).
7e	—	Lefebvre (Francine) (Seine).
8e	—	M. Duforest.
9e	—	Mme Galicier.
10e	—	M. Finet.

La commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre de l'Assemblée a nommé:

Président: M. Chastellain.

Secrétaire: M. Finet.

Rapporteur: M. Zunino.

Commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre de l'Assemblée (n° 3215).

(Nommée le 6 février 1948.)

1er bureau.	—	MM. Barel.
2e	—	Penoy.
3e	—	Besset.
4e	—	Toujas.
5e	—	Brillouet.
6e	—	Roucaute (Roger) (Ardèche).
7e	—	Mme Nedelec.
8e	—	MM. Thiriet.
9e	—	Rigal (Albert) (Loiret).
10e	—	Füraud.

La commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre de l'Assemblée a nommé:

Président: M. Barel.

Secrétaire: Mme Nedelec.

Rapporteur: M. Besset.

Commission de l'éducation nationale.

Séance du vendredi 6 février 1948.

Présents. — MM. Deixonne, Diallo (Yacine), Doutrellot, Doyen, Farine (Philippe), Finet, Garaudy, Giovoni, Kir, Mme Lempereur, MM. Marc-Sangnier, Simonnet, Viatte.

Commission des finances.

Séance du vendredi 6 février 1948.

Présents. — MM. Aubry, Auguet, Barangé (Charles), Bétolaud, Blocquaux, Burlot, Dagain, Denais (Joseph), Duclos (Jacques), Dupuy (Marc), Mme Duvernois, MM. Faure (Edgar), Gabelle, Gozard, Gresa (Jacques), Guesdon, Guillant (André), Guyon (Jean-Raymond), Lejeune (Max), Pleven (René), Prigent (Robert), Pronteau, Ramadier, Ramette, Rigal (Eugène), Tinguy (de), Truffaut.

Excusés. — MM. Robert Buron, Maurice-Peische, Mendès-France.

Suppléants. — MM. Calas (de M. Cogniot), Fagon (Yves) (de M. Buron), Frédéric-Dupont (de M. Bétoland), Moynet (de M. Paul Reynaud), Chastellain (de M. Pinay), Joubert (de M. Laniel).

Commission de l'intérieur.

Séance du mercredi 4 février 1948.

Présents. — MM. Aragon (d'), Astier de La Vigerie (d'), Badiou, Barrachin, Benchennouf, Ben Tounes, Borra, Bouret (Henri), Cartier (Gilbert) (Seine-et-Oise), Chevalier (Fernand) (Alger), Cordonnier, Cristofol, Crouzier, Demusois, Dreyfus-Schmidt, Fagon (Yves), Fonlupt-Esperaber, Godin, Guyomard, Halbout, Hugues, Hussel, Ihuel, Jaquet, Kuehn (René), L'Huillier (Waldeck), Marty (André), Mokhtari, Mondon, Pantaloni, Petit (Albert) (Seine), Pourtalet, Quilici, Rabier, Rencurel, Schaff, Serre, Mme Sportisse, M. Wagner.

Suppléants. — MM. Ricou (de M. Badiou), Mekki (de M. Ben Tounes), Farine (de M. Fagon), Jacques Chevallier (de M. Godin), Bianchini (de M. Hussel), Ninine (de M. Jacquet), Thuillier (de M. L'Huillier), Djemad (de M. Marty), Pronteau (de M. Pourtalet).

Commission de la marine marchande et des pêches.

Séance du vendredi 6 février 1948.

Présents. — MM. Calas, Cayol, Gouge, Guiguen, Guilbert, Hamon (Marcel), Laurelli, Pleven (René), Ramarony, Mme Reyraud, M. Rousseau.

Commission de la réforme administrative.

Séance du vendredi 6 février 1948.

Présents. — MM. Bardoux (Jacques), Bruyneel, Coffin, Defferre, Fagon (Yves), Menthon (de), Palewski.

Excusés. — M. Bouret (Henri), Mme Peyroles.

Suppléant. — M. Cosle-Floret (Alfred), Haute-Garonne.

Commission des territoires d'outre-mer.

1re séance du vendredi 6 février 1948.

Présents. — MM. Audeguil, Aujoulat, Césaire, Defferre, Devinat, Diallo Yacine, Dumas (Joseph), Marc Dupuy (Gironde), Duveau, Félix-Tchicaya, Frédéric-Dupont, Guillon (Jean) (Indre-et-Loire), Juglas, July, Lamine-Gueye, Laurelli, Malbrant, Mamba Sano, Martine, Ninine, Ramarony, Tony Révillon, Saravane-Lambert, Silvandre.

Suppléants. — Mlle Archimède (de M. Houphouet-Boigny), MM. Bayrou (de M. Castellani), Horma ould Babana (de M. Senghor).

2e séance du vendredi 6 février 1948.

Présents. — MM. Aujoulat, Boganda, Césaire, Defferre, Devinat, Dumas (Joseph), Marc Dupuy (Gironde), Duveau, Félix-Tchicaya, Frédéric-Dupont, Guillon (Jean) (Indre-et-Loire), Juglas, Lamine-Gueye, Laurelli, Lisette, Malbrant, Martine, Ninine, Ramarony, Silvandre, Thibault.

Excusé. — M. Tony Révillon.

Suppléants. — MM. Aubame (de M. Yacine Diallo), Horma ould Babana (de M. Senghor), Said Mohamed Cheikh (de M. Saravane-Lambert).

3e séance du vendredi 6 février 1948.

Présents. — MM. Aujoulat, Boganda, Defferre, Devinat, Diallo Yacine, Marc Dupuy (Gironde), Duveau, Félix-Tchicaya, Juglas, July, Laurelli, Lisette, Martine, Ninine, Saravane Lambert, Silvandre, Thibault.

Excusé. — M. Tony Révillon.

Suppléants. — MM. Aubame (de M. Lamine-Gueye), Bissol (de M. Bartolini), Horma Ould Babana (de M. Sissoko), Moktari (de M. Cermolacce), Said Mohamed Cheikh (de M. Malbrant).

Assistait à la séance. — M. Burlot, rapporteur du budget de la France d'outre-mer.

Commission du travail et de la sécurité sociale.

Séance du vendredi 6 février 1948.

Présents. — MM. André (Pierre), Bacon, Mme Bastide (Denise) (Loire), MM. Bérenger (André), Besset, Boutavant, Chassaing, Mme Darras, M. Delachenal, Mme Lefebvre (Francine) (Seine), MM. Moisan, Musmeaux, Ségelle, Sion, Sourbet.

Excusé. — M. Beugniez.

Commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre de l'Assemblée (n° 3139).

Séance du vendredi 6 février 1948.

Présents. — MM. Borra, Cartier (Marcel) (Drôme), Deixonne, Doyen, Garet, Levindrey, Mauroux, Minjoz, Ninine, Ségelle.

Commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre de l'Assemblée (n° 3147).

Présents. — MM. Chastellain, Duforest, Dupuy (Marc) (Gironde), Finet, Mme Galicier, Guérin (Lucie) (Seine-Inférieure), Lefebvre (Francine) (Seine), MM. Montagnier, Paumier, Zunino.

Commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre de l'assemblée nationale (n° 3215).

Présents. — MM. Barel, Penoy, Besset, Toujas, Brillouet, Roger Roucaute, Mme Nédelec, MM. Thiriet, Albert Rigal, Furaud.

Convocation de commission.

La commission de l'intérieur se réunira le lundi 9 février 1948, à dix-sept heures (local de la commission n° 207):

Suite du rapport de M. Fonlupt-Esperaber sur le projet de loi (n° 3102) portant fixation des circonscriptions électorales pour la désignation des membres de l'assemblée algérienne (2e collège; M. Benchennouf, rapporteur adjoint).

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

ANNÉE 1948

Ordre du jour du mardi 10 février 1948.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Nomination d'un vice-président, de deux secrétaires et d'un questeur du Conseil de la République (art. 10 du règlement).

2. — Nomination de deux membres de la commission nationale pour l'U. N. E. S. C. O.

3. — Nomination d'un membre du comité d'examen des comptes de travaux de la marine.

4. — Nomination d'un membre de la commission centrale de classement des débits de tabac.

5. — Nomination d'un membre de la commission supérieure de classement des recettes buralistes.

6. — Nomination d'un membre de la commission de surveillance de la caisse des dépôts et consignations.

7. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à compléter l'article 51 *g* du livre II du code du travail, en vue d'accorder un congé supplémentaire aux mères de famille qui exercent une activité salariée. (Nos 17 et 60, année 1948. — M. Caspary, rapporteur.)

8. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à rendre obligatoire le branchement à l'égout dans la ville d'Orléans. (Nos 16 et 59, année 1948. — M. Sarrien, rapporteur.)

9. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à constater la nullité de l'acte dit loi du 15 février 1941 relative à l'organisation de la production, du transport et de la distribution du gaz. (Nos 875, année 1947, et 58, année 1948. — M. Siaut, rapporteur.)

10. — Discussion de la proposition de résolution de M. Charles Okala et des membres du groupe socialiste S. F. I. O. tendant à inviter le Gouvernement à ordonner dans les territoires d'outre-mer l'immédiate et stricte application de la Constitution d'octobre 1946. (Nos 847 et 903, année 1947. — M. Cozzano, rapporteur.)

Les billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

1er étage. — Depuis M. Prévost, jusques et y compris M. Rosset.

Tribunes. — Depuis M. Rotinat, jusques et y compris M. Valentin-Pierre Vignard.

Commission des finances.

Séance du vendredi 6 février 1948.

Présents. — MM. Avinin, Baron, Boudet, Cardonne (Gaston), Courrière, Dorey, Duchet, Hocquard, Ignacio-Pinto (Louis), Janton, Lacaze (Georges), Marrane, Merle (Faustin), Monnet, Pauly, Peschaud, Pohor (Alain), Reverbori, Roubert (Alex), Thomas (Jean-Marie).

Suppléant. — M. Alric (de M. Vieljeux).

Assistait en outre à la séance. — M. Gadoin (au titre de la commission des pensions).

Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.

Séance du vendredi 6 février 1948.

Présents. — MM. Berthelot (Jean-Marie), Carcassonne, Courrière, Mme Girault, MM. Laurenti, Mammonat, Georges Pernot, Sablé, Willard (Marcel).

Excusés. — MM. Fournier, Fourré, Maire (Georges), Plaloux, Simard.

Commission des pensions (pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression).

Séance du vendredi 6 février 1948.

Présents. — M. Bechir Sow, Mmes Cardot (Marie-Hélène), Claeys, MM. Doucouré, Dumas (François), Fourré, Gadoin, Gatuing, Glauque, Julien, Mme Pican, MM. Sauvertin, Teyssandier.

Suppléants. — Mme Claeys (de M. Vittori), M. Fourré (de M. Vilhet), Mme Pican (de M. Bellon), M. Sauvertin (de M. Coste).

Convocation de commission.

La commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale se réunira le mardi 10 février 1948, à dix-sept heures trente (local n° 202):

Rapport de M. Georges Pernot sur le projet de loi (n° 876, année 1947), adopté par l'Assemblée nationale, tendant à permettre aux femmes l'accession à diverses professions d'auxiliaire de justice.

INFORMATIONS

RELATIVES À

L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du jeudi 12 février 1948.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

Discussion du rapport de M. Zinsou, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur les propositions n° 32 et n° 33 invitant le Gouvernement à intervenir pour que les grèves des cheminots de l'Afrique équatoriale française soient rapidement résolues.

Discussion du rapport de M. Begarra, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de résolution de M. Alduy et les membres du groupe socialiste S. F. I. O. tendant à introduire la sécurité sociale en Algérie par la voie de la procédure d'urgence.

Commission des affaires financières.

1re séance du jeudi 5 février 1948.

Présents. — MM. Antonini, Baretaud, Coquart, Curabet, Ebédé, Esnault, Filinois, Mme Lefaucheux, MM. Léon, Montrat, Piot, Rosfelder, Savary, Sylvestre, Themia, Vivier, Vendenboomgaerde.

Excusés. — Mme Bory, M. Chassiot, Mme Malroux, M. Oudard.

Suppléants. — M. Max André (de M. Hénault), M. Antonini (de M. Delmas), M. Curabet (de M. Mitterrand), Mme Lefaucheux (de M. Alfred Bour), M. Piot (de M. d'Arboussier), M. Vivier (de M. Diop Babakar).

2e séance du jeudi 5 février 1948.

Présents. — M. Antonini, Mme Bory, MM. Alfred Bour, Chassiot, Curabet, Delmas, Ebédé, Esnault, Filinois, Léon, Montrat, Piot, Rosfelder, Savary, Sylvestre, Themia, Vendenboomgaerde.

Excusés. — MM. Baretaud, Coquart, Mme Malroux, M. Oudard.

Suppléants. — Mme Bory (de M. d'Arboussier), M. Ebédé (de M. Diop Babakar), M. Gueye Momar Djiom (de M. Vivier), M. Filinois (de M. Hénault), M. Piot (de M. Mitterrand), M. Vendenboomgaerde (de Mme Lefaucheux).

Convocation de commission.

La commission du plan, équipement et communications se réunira le mardi 10 février 1948, à quinze heures (local n° 213):

I. — Motion concernant la direction du Plan (rapporteur: M. Gueye Momar Djim).

II. — Questions diverses.

AVIS & COMMUNICATIONS

Ministère des finances et des affaires économiques et ministère de l'agriculture.

Avis aux exportateurs des produits d'exploitation forestière et de scierie à destination de la Hollande.

Un reliquat de 15.000 m³, se décomposant comme suit, est disponible sur l'accord franco-néerlandais en cours de validité:

Grumes chêne	8.000 m³
Grumes hêtre	4.550 —
Grumes frêne	2.000 —
Grumes charme	450 —

Les demandes d'exportation relatives à ces contingents devront être déposées à l'office des changes, 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), avant le 23 février 1948, à dix-sept heures trente.

Les demandes formulées en six exemplaires sur imprimés réglementaires 02 devront être accompagnées de deux copies de contrat passé avec l'acheteur étranger ou de deux factures *pro forma* avec garantie de change donnant la spécification exacte des marchandises.

Il conviendra en outre d'annexer au dossier ainsi constitué un certificat délivré depuis moins de trois mois par le service départemental de la production forestière attestant que le pétitionnaire est:

1° En situation régulière;

2° Qu'il a effectivement à sa disposition les bois dont l'exportation est demandée;

3° Que cette opération n'est pas de nature à compromettre l'exécution des impositions du détenteur.

Pour éviter des confusions préjudiciables aux intérêts mêmes des exportateurs, il est recommandé, dans la constitution des dossiers:

a) De remplir entièrement et correctement les licences (prix unitaires et totaux, wagon départ et franco frontière, indication du volume et du poids);

b) De facturer au m3, wagon frontière taxes comprises (10 p. 100 fonds forestier et solidarité agricole);

c) De joindre contrats ou factures à chaque demande ainsi que le certificat de la production forestière avec quantité correspondant à celle portée sur la licence. Dans le cas d'un certificat global, l'original sera joint à l'une des demandes et une copie accompagnera les autres pièces.

Avis aux exportateurs des produits d'exploitation forestière et de scierie à destination de la Suède et de l'Autriche.

Un contingent de 5.000 m3 de bois durs communs est ouvert à destination de la Suède ainsi qu'un contingent de 1.500 m3 de bois de sciage durs vers l'Autriche.

En conséquence, les demandes d'exportation de produits d'exploitation forestière et de scierie (art. 765 et 767 du tarif douanier) afférentes aux contingents susvisés devront être adressées à l'office des changes (sous-direction des licences), 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), avant le 15 mars 1948, à dix-sept heures trente.

Les demandes formulées en six exemplaires sur imprimés réglementaires 02 devront être accompagnées de deux copies de contrat passé avec l'acheteur étranger ou de deux factures *pro forma* donnant la spécification exacte des marchandises.

Il conviendra en outre d'annexer au dossier ainsi constitué un certificat délivré depuis moins de trois mois par le service départemental de la production forestière attestant que le pétitionnaire est:

1° En situation régulière;

2° Qu'il a effectivement à sa disposition les bois dont l'exportation est demandée;

3° Que cette opération n'est pas de nature à compromettre l'exécution des impositions du détenteur.

Pour éviter des confusions préjudiciables aux intérêts mêmes des exportateurs, il est recommandé, dans la constitution des dossiers:

a) De remplir entièrement et correctement les licences (prix unitaires et totaux, wagon départ et franco frontière, indication du volume et du poids);

b) De facturer au m3, wagon frontière taxes comprises (10 p. 100 fonds forestier et solidarité agricole);

c) De joindre contrats ou factures à chaque demande ainsi que le certificat de la production forestière avec quantité correspondant à celle portée sur la licence. Dans le cas d'un certificat global, l'original sera joint à l'une des demandes et une copie accompagnera les autres pièces.

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de vacance d'un poste de médecin adjoint au sanatorium de Felleries-Liessies (Nord).

Un poste de médecin adjoint est actuellement vacant au sanatorium de Felleries-Liessies (Nord).

Les candidatures devront être adressées, dans un délai de trois semaines à compter de la publication du présent avis, au ministère de la santé publique et de la population (direction de l'administration générale du personnel et du budget, 3e bureau), 7, rue de Tilsitt, Paris (17e).

BULLETIN DES RECETTES DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Publication des recettes.

I. — Evaluation des recettes de la troisième semaine du 17 au 23 janvier 1948. (En milliers de francs.)

NATURE DU TRAFIC	1948 — Recettes évaluées.	1947 — Recettes comptables.	DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE: 1948		1947	
			En valeur absolue	Pourcentage	En valeur absolue	Pourcentage
1	2	3	4	5	6	7
Voyageurs	738.220	539.782	198.438	36,8		
Bagages et consigne	16.810	9.865	6.945	70,4		
Colis postaux, petits colis	167.970	83.155	84.815	102		
Marchandises (détail et wagons)	3.451.480	1.498.929	1.952.551	130,3		
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français	4.374.480	2.131.731	2.242.749	105,2		

II. — Evaluation des recettes au 23 janvier 1948.

NATURE DU TRAFIC	RECETTES comptables	RECETTES évaluées du 1er janvier au 23 janvier 1948.	TOTAL des recettes du 1er janvier au 23 janvier 1948.	RECETTES comptables du 1er janvier au 23 janvier 1947.	DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE: 1948		1947	
					En valeur absolue.	Pourcentage.	En valeur absolue.	Pourcentage.
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Voyageurs		2.621.030	2.621.030	1.927.684	693.346	36		
Bagages et consigne		59.770	59.770	32.738	27.032	82,6		
Colis postaux, petits colis		500.430	500.430	249.410	251.020	100,6		
Marchandises (détail et wagons)		10.510.840	10.510.840	4.708.880	5.801.960	123,2		
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français		13.692.070	13.692.070	6.918.712	6.773.358	97,9		

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e). — *Le Préfet, Directeur des Journaux officiels:* PIERRE CASSAGNEAU.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

Tirages financiers

COMPAGNIE DES
CHEMINS DE FER DE L'EST ALGERIEN
(EN LIQUIDATION)
74, RUE DE LA VICTOIRE, A PARIS

OBLIGATIONS 3 0/0

Titres sortis au tirage du 22 octobre 1947.

Amortissement de 6.425 obligations remboursables de 15 janvier 1948.

Première émission: 425 titres à 440 F.

Le tirage du 25 octobre 1946 ayant porté sur 413 titres au lieu de 412, 424 titres au lieu de 425 sont amortis à ce tirage.

1.881 à 1.900 — 2.801 à 2.820 — 2.901 à 2.920 — 2.921 à 2.940 — 6.061 à 6.080 — 9.301 à 9.320 — 12.161 à 12.180 — 12.481 à 12.500 — 14.041 à 14.060 — 15.641 à 15.660 — 16.121 à 16.140 — 17.501 à 17.520 — 18.801 à 18.820 — 22.121 à 22.140 — 24.101 à 24.120 — 24.941 à 24.960 — 26.901 à 26.920 — 27.621 à 27.640 — 27.841 à 27.860 — 28.881 à 28.900 — 29.241 à 29.260 — 30.621 à 30.624.

Deuxième émission: 2.520 titres à 457,25 F.

36.081 à 36.100 — 37.741 à 37.760 — 40.141 à 40.160 — 40.381 à 40.400 — 43.241 à 43.260 — 44.921 à 44.940 — 45.781 à 45.800 — 49.381 à 49.400 — 51.041 à 51.060 — 51.201 à 51.220 — 51.721 à 51.740 — 52.661 à 52.680 — 54.701 à 54.720 — 55.721 à 55.740 — 57.401 à 57.420 — 65.121 à 65.140 — 66.101 à 66.120 — 66.201 à 66.220 — 67.701 à 67.720 — 69.341 à 69.360 — 71.901 à 71.920 — 75.721 à 75.740 — 76.221 à 76.240 — 76.641 à 76.660 — 76.981 à 77.000 — 80.001 à 80.020 — 82.181 à 82.200 — 83.081 à 83.100 — 83.541 à 83.560 — 85.061 à 85.080 — 85.841 à 85.860 — 88.881 à 88.900 — 89.821 à 89.840 — 87.581 à 87.600 — 90.001 à 90.020 — 90.021 à 90.040 — 90.041 à 90.060 — 94.981 à 95.000 — 96.041 à 96.060 — 98.221 à 98.240 — 98.361 à 98.380 — 102.921 à 102.940 — 103.281 à 103.300 — 104.401 à 104.420 — 105.601 à 105.620 — 106.001 à 106.020 — 111.201 à 111.220 — 113.461 à 113.480 — 115.441 à 115.460 — 118.661 à 118.680 — 118.961 à 118.980 — 120.541 à 120.560 — 121.481 à 121.500 — 122.521 à 122.540 — 128.141 à 128.160 — 128.541 à 128.560 — 128.761 à 128.780 — 129.921 à 129.940 — 130.461 à 130.480 — 132.801 à 132.820 — 132.941 à 132.960 — 134.681 à 134.700 — 135.541 à 135.560 — 137.761 à 137.780 — 139.041 à 139.060 — 139.781 à 139.800 — 149.061 à 149.080 — 150.821 à 150.840 — 151.281 à 151.300 — 152.821 à 152.840 — 155.901 à 155.920 — 157.361 à 157.380 — 157.461 à 157.480 — 158.261 à 158.280 — 161.121 à 161.140 — 161.661 à 161.680 — 162.241 à 162.260 — 162.281 à 162.300 — 163.421 à 163.440 — 164.041 à 164.060 — 165.941 à 165.960 — 166.961 à 166.980 — 167.601 à 167.620 — 170.181 à 170.200 — 170.681 à 170.700 — 176.041 à 176.060 — 180.041 à 180.060 — 182.661 à 182.680 — 184.041 à 184.060 — 184.461 à 184.480 — 184.801 à 184.820 — 188.261 à 188.280 — 189.161 à 189.180 — 190.841 à 190.860 — 193.441 à 193.460 — 193.921 à 193.940 — 194.581 à 194.600 — 194.641 à 194.660 — 194.801 à 194.820 — 195.761 à 195.780 — 200.141 à 200.160 — 201.841 à 201.860 — 203.481 à 203.500 — 203.581 à 203.600 — 207.341 à 207.360 — 207.741 à 207.760 — 208.041 à 208.060 — 209.841 à 209.860 — 209.861 à 209.880 — 212.381 à 212.400 — 213.261 à 213.280 — 214.181 à 214.200 — 214.401 à 214.420 — 215.381 à 215.400 — 215.521 à 215.540 — 218.381 à 218.400 — 220.381 à 220.400 — 222.961 à 222.980 — 226.381 à 226.400 — 226.441 à 226.460 — 227.701 à 227.720 — 229.081 à 229.100 — 230.461 à 230.480 — 231.621 à 231.640 — 235.261 à 235.280 — 236.681 à 236.700.

Troisième émission: 1.900 titres à 447,50 F.

241.901 à 241.920 — 244.441 à 244.460 — 245.341 à 245.360 — 247.301 à 247.320 — 247.621 à 247.640 — 247.821 à 247.840 — 249.541 à 249.560 — 249.761 à 249.780 — 250.781 à 250.800 — 253.481 à 253.500 — 253.921 à 253.940 — 256.621 à 256.640 — 256.661 à 256.680 — 257.981 à 258.000 — 258.521 à 258.540 — 261.281 à 261.300 — 264.441 à 264.460 — 264.461 à 264.480 — 264.521 à 264.540 — 265.161 à 265.180 — 265.981 à 266.000 — 267.201 à 267.220 — 268.741 à 268.760 — 269.321 à 269.340 — 269.341 à 269.360 — 270.801 à 270.820 — 276.661 à 276.680 — 276.701 à 276.720 — 276.741 à 276.760 — 276.941 à 276.960 — 278.701 à 278.720 — 280.501 à 280.520 — 281.121 à 281.140 — 282.661 à 282.620 — 283.541 à 283.560 — 283.981 à 284.000 — 284.961 à 284.980 — 285.561 à 285.580 — 290.081 à 290.100 — 291.121 à 291.140 — 292.181 à 292.200 — 292.921 à 292.940 — 293.501 à 293.520 — 295.521 à 295.540 — 295.981 à 296.000 — 296.361 à 296.380 — 301.761 à 301.780 — 302.101 à 302.120 — 304.101 à 304.120 — 308.941 à 308.960 — 316.881 à 316.900 — 318.981 à 319.000 — 319.221 à 319.240 — 319.881 à 319.900 — 320.081 à 320.100 — 323.101 à 323.120 — 324.601 à 324.620 — 326.621 à 326.640 — 335.981 à 336.000 — 336.541 à 336.560 — 338.921 à 338.940 — 339.421 à 339.440 — 339.921 à 339.940 — 343.141 à 343.160 — 343.501 à 343.520 — 344.461 à 344.480 — 347.841 à 347.860 — 349.701 à 349.720 — 352.421 à 352.440 — 352.601 à 352.620 — 354.721 à 354.740 — 354.821 à 354.840 — 355.201 à 355.220 — 355.741 à 355.760 — 357.521 à 357.540 — 358.241 à 358.260 — 360.641 à 360.660 — 361.961 à 361.980 — 362.201 à 362.220 — 362.441 à 362.460 — 363.821 à 363.840 — 367.141 à 367.160 — 368.201 à 368.220 — 368.741 à 368.760 — 373.761 à 373.780 — 376.561 à 376.580 — 376.581 à 376.600 — 376.681 à 376.700 — 378.721 à 378.740 — 381.361 à 381.380 — 383.401 à 383.420 — 383.481 à 383.500 — 383.761 à 383.780 — 386.841 à 386.860 — 388.441 à 388.460.

Quatrième émission (1re partie) : 1.340 titres à 458,75 F.

394.341 à 394.360 — 394.641 à 394.660 — 396.441 à 396.460 — 400.381 à 400.400 — 402.681 à 402.700 — 403.701 à 403.720 — 405.881 à 405.900 — 406.221 à 406.240 — 406.921 à 406.940 — 407.621 à 407.640 — 408.221 à 408.240 — 410.741 à 410.760 — 417.081 à 417.100 — 417.161 à 417.180 — 419.301 à 419.320 — 419.641 à 419.660 — 419.821 à 419.840 — 420.861 à 420.880 — 422.581 à 422.600 — 423.481 à 423.500 — 424.061 à 424.080 — 425.261 à 425.280 — 425.341 à 425.360 — 427.861 à 427.880 — 427.921 à 427.940 — 429.721 à 429.740 — 434.461 à 434.480 — 435.901 à 435.920 — 437.441 à 437.460 — 438.041 à 438.060 — 439.221 à 439.240 — 446.541 à 446.560 — 447.801 à 447.820 — 449.241 à 449.260 — 450.741 à 450.760 — 451.401 à 451.420 — 451.961 à 451.980 — 453.741 à 453.760 — 455.821 à 455.840 — 456.321 à 456.340 — 457.561 à 457.580 — 457.581 à 457.600 — 457.801 à 457.820 — 460.861 à 460.880 — 466.081 à 466.100 — 467.061 à 467.080 — 467.201 à 467.220 — 467.581 à 467.600 — 470.221 à 470.240 — 470.661 à 470.680 — 470.681 à 470.700 — 472.161 à 472.180 — 474.881 à 474.900 — 477.621 à 477.640 — 478.241 à 478.260 — 480.041 à 480.060 — 481.081 à 481.100 — 483.721 à 483.740 — 484.341 à 484.360 — 487.441 à 487.460 — 488.521 à 488.540 — 492.541 à 492.560 — 493.761 à 493.780 — 495.181 à 495.200 — 495.441 à 495.460 — 497.501 à 497.520 — 498.361 à 498.380.

Quatrième émission (2e partie) : 80 titres à 462,75 F.

502.261 à 502.280 — 502.421 à 502.440 — 503.041 à 503.060 — 507.041 à 507.060.

Cinquième émission: 160 titres à 476 F.

508.101 à 508.120 — 508.341 à 508.360 — 508.901 à 508.920 — 512.961 à 512.980 — 513.461 à 513.480 — 513.621 à 513.640 — 517.481 à 517.500 — 517.561 à 517.580.

Le remboursement des obligations ci-dessus désignées sera effectué à compter du 15 janvier 1948 au siège de la Sté Gle de crédit industriel et commercial, 66, rue de la Victoire, à Paris, dans ses succursales, ainsi qu'aux guichets de ses banques affiliées.

Caisse nationale d'équipement de l'Électricité et du Gaz
68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 500 F 5 1/2 0/0 1932
DE
l'Union rurale d'électricité

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 300.000 F
DONT LE SIÈGE SOCIAL EST A PARIS, 8, RUE D'ARTOIS
En liquidation par suite de sa nationalisation (loi du 8 avril 1946 et décret d'application du 21 mai 1946).

Tirage du 23 janvier 1948 (fin d'amortissement) et régularisation des amortissements 1938 à 1944 inclus.

1938	89	1942	110
1939	94	1943	117
1940	99	1944	18
1941	105		

soit: **six cent trente-deux obligations, remboursables à partir du 1er mai 1948, coupon du 1er novembre 1948 attaché, à 500 F.**

1 à 65 — 70 à 79 — 100 à 119 — 130 à 139 — 150 — 154 à 173 — 175 à 181 — 189 à 250 — 1.251 à 1.479 — 1.487 à 1.494 — 1.501 à 1.575 — 1.586 à 1.635 — 1.676 à 1.750.

FONDERIES & FORGES de CRANS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 14.080.000 F

SIÈGE SOCIAL: CRANS-GEVRIER (HAUTE-SAVOIE)

R. C.: Annecy n° 7; Lyon B. 3382.

Obligations 4 0/0 1945 de 2.000 F.

Deuxième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a procédé au rachat en Bourse de 85 obligations 4 0/0 1945 formant la totalité des titres dont l'amortissement est prévu pour le 1er mars 1948.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les amortissements antérieurs ont été effectués par voie de rachat en Bourse.

AVIS DIVERS

Compagnie Française de Retorderie

Anciens établissements GRONIER

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4.250.000 F

SIÈGE SOCIAL: A MONT-D'ORIGNY (AISNE)

MM. les actionnaires de la Compagnie française de retorderie, anciens établissements Gronier, société anonyme au capital de 4.250.000 F, siège social à Mont-d'Origny (Aisne), sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le 16 février 1948, à seize heures, 86, boulevard Haussmann, Paris (8e), à l'effet de voter sur l'ordre du jour suivant:

1° Nomination de commissaires aux comptes;
2° Modifications aux statuts (art. 15, 17, 18, 19, 21, 22 et 23);
3° Changement du siège social;
4° Nomination d'administrateurs;
5° Ratification des décisions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 17 novembre 1947;
6° Questions diverses.

Caja autonoma de amortizacion

DE LA

Deuda publica de la Republica de Chile

(Caisse autonome d'amortissement de la Dette publique de la République du Chili.)

La Caisse autonome d'amortissement de la Dette publique de la République du Chili déclare, conformément aux dispositions de l'article 6 du règlement relatif à la loi n° 5580 du 31 janvier 1935, ratifié par le décret suprême n° 3837 du 24 octobre 1938, avoir perçu, dans le courant de l'année 1947, les revenus suivants:

	Dollars
Bénéfices de la corporation de vente du nitrate et iode du Chili:	—
Exercice 1946-1947.....	3.183.233 36
Impôt sur le revenu (1e catégorie) de l'industrie du cuivre et taxe additionnelle:	
Pour 1947.....	1.583.196 95
Droit de douane sur le pétrole importé (art. 7 de la loi n° 6155 du 6 janvier 1938):	
Pour l'industrie du salpêtre.	55.082 64
Pour l'industrie du cuivre...	91.851 05
Total.....	5.213.364 »

La moitié de ces revenus, soit $. 2.606.682, sera appliquée au payement des intérêts à raison de $. 1,0296 par $. 100 de capital nominal, $. 0,241956 par 100 frs. suisses de capital nominal et £. 1-0-7,101 par £. 100 de capital nominal.

Les restrictions en matière de devises qui, comme conséquence de la guerre mondiale, subsistent encore sur divers marchés, n'ont pas permis de se procurer les fonds en francs suisses nécessaires au service des emprunts émis dans cette monnaie, ce qui a obligé la caisse d'amortissement à fixer en $. E. U. l'intérêt revenant aux porteurs d'obligations de ces emprunts et à maintenir les montants sous cette forme pour effectuer le payement en temps utile.

Avec le solde de 50 0/0 des revenus encaissés et par le débit du fonds d'amortissement provenant d'années antérieures, il a été racheté des titres pour une valeur de:

$. 7.128.500 nominal;
£. 820.400 nominal;
F. S. 901.000 nominal,

et qui ont été retirés de la circulation.

En tenant compte des susdits rachats, les soldes actuels des titres en circulation de la Dette extérieure chilienne sont les suivants:

$. 131.262.000.
£. 23.983.382.
F. S. 107.735.500.

Avis aux porteurs d'obligations de la tranche française de l'emprunt 6 0/0 or janvier 1930 de la République du Chili.

La Caisse autonome d'amortissement de la Dette publique de la République du Chili avise les porteurs d'obligations de la tranche française de l'emprunt extérieur or 6 0/0 janvier 1930 de la République du Chili qu'ils peuvent, sur leur demande et sans attendre la solution des difficultés actuelles de transfert, encaisser les coupons nos 23 et 29 (échéances du 1er janvier et du 1er juillet 1944) de chaque obligation unitaire de Frs. suisses 200, à raison de $. des Etats-Unis 0,183912 au titre de l'exercice 1947.

Les porteurs qui désirent user de la faculté qui leur est offerte auront à déposer leurs coupons aux guichets des divers établissements payeurs, savoir:

Banque de Paris et des Pays-Bas;
Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France;
Crédit lyonnais;
Comptoir national d'escompte de Paris;
Banque française et italienne pour l'Amérique du Sud.

Après réception du crédit correspondant, la contrevaleur en francs français du montant en dollars indiqué ci-dessus leur sera versée sous déduction de l'impôt français et des frais de transfert.

Le délai de forclusion applicable aux porteurs qui n'ont pas adhéré à la loi chilienne du 31 janvier 1935 demeure suspendu tant que la Caisse autonome d'amortissement n'est pas en mesure de constituer en francs suisses les provisions requises pour le service de l'emprunt.

République Orientale de l'Uruguay

Emprunts 1905 et 1909 (titres estampillés).

Les coupons à l'échéance du 1er janvier 1948 des emprunts Uruguay 1905 et 1909 sur les titres estampillés pour adhésion à l'offre du gouvernement uruguayen en date du 3 janvier 1939, sont mis en payement à Paris, à raison de la contrevaleur en francs français de £ 0.3.6 sous déduction de l'impôt français sur le revenu des fonds d'Etat étrangers.

En vue de leur encaissement, à concurrence des provisions transférées, les coupons doivent être déposées aux caisses des établissements suivants:

A Paris:

A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin;
A la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, 29, boulevard Haussmann;
A la Banque de l'Union parisienne, 6 et 8, boulevard Haussmann.

Les coupons de l'emprunt 1909 peuvent également être déposés au Comptoir national d'escompte de Paris, 14, rue Bergère, Paris.

Société Nationale des Chemins de Fer Français

Service des titres.

Les lundis 1er, 8, 15 et 22 mars 1948, à quatorze heures, il sera procédé publiquement dans la salle des titres de la Société nationale des chemins de fer français, à Paris, 88, rue Saint-Lazare, aux tirages au sort des titres désignés ci-après:

Tirage du 1er mars 1948.

17.900 S. N. C. F. Bons 3 1/2 0/0 1942 de 2.000 F.
45.610 S. N. C. F. Bons 3 1/2 0/0 1942 de 5.000 F.

Tirage du 8 mars 1948.

101.243 Nord 3 0/0 anciennes, série 1930.

Tirage du 15 mars 1948.

112.914 Ouest 3 0/0 anciennes.
210 Ouest 4 0/0.
12 Ouest 5 0/0.

Tirage du 22 mars 1948.

92.814 Midi 3 0/0 anciennes.

Demandes de changement de nom

M. Salomon (René), né à Nancy le 20 juillet 1920, et demeurant à Nancy, 72, rue Charles-III, présente une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de René Selton, nom sous lequel il est officiellement connu aux Etats-Unis.

M. Salomon-Selton (Marcel), né à Champigneulles (Meurthe-et-Moselle), le 31 août 1888, et demeurant à Nancy, 72, rue Charles-III, présente, pour son fils mineur Michel, né à Nancy le 2 août 1928, une requête au garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Michel Selton, nom sous lequel il est officiellement connu aux Etats-Unis.

M. Salomon (Claude), né à Nancy le 30 septembre 1921, et demeurant à Nancy, 72, rue Charles-III, présente une requête au garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Claude Selton, nom sous lequel il est officiellement connu aux Etats-Unis.

M. Roger Zucchiatti, né à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), demeurant 50, rue L.-Desrichard, à Paray-le-Monial, dépose une requête auprès du garde des sceaux, à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Paul.

M. Roger Lévy, administrateur des postes, télégraphes et téléphones, né à Paris (19e), le 17 juin 1913, demeurant à Paris, 106, rue du Théâtre, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de son fils mineur Jean-Jacques-François-André, né à Paris (7e), le 1er mai 1945, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer au nom patronymique de Lévy celui de Levanel.

M. Maurice-Pierre Thial, né à Moissac (Tarn-et-Garonne), le 12 juillet 1887, ingénieur à Neuilly-sur-Seine, 63, avenue du Roule, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de ses enfants mineurs: Françoise-Marie-Isa, née à Neuilly, le 27 avril 1936, et Jean-Marc-Michel, né à Boulogne-Billancourt, le 19 mai 1937, dépose une requête auprès du garde des sceaux afin d'ajouter à son nom patronymique celui de de Bordenave, et de s'appeler Thial de Bordenave.

M. Victor-Serge Aranovitch, docteur en médecine, né à Constantinograd (Russie), le 7 décembre 1907, demeurant à Paris (17e), 8, rue Jean-Moréas, agissant en son nom personnel et comme administrateur légal de son fils Eric, né à Copenhague (Danemark), le 8 septembre 1930, dépose une requête auprès du garde des sceaux afin de substituer à son nom patronymique celui de Arnot.

M. Jean Kopolovitz, gérant de société, né à Jassy (Roumanie), le 29 septembre 1910, demeurant à Paris (16e), 2 *bis*, rue Oswaldo-Cruz, dépose une requête auprès du garde des sceaux afin de substituer à son nom patronymique celui de Copeau.

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

Prix des insertions des déclarations d'associations : 50 fr. la ligne
(Décret du 20 novembre 1945, article 1er.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

7 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de police. LES AMIS DE LA GRANDEUR FRANÇAISE. But: association en vue de développer les liens de solidarité et d'entr'aide matérielle et morale entre tous les habitants du 14e arrondissement; organiser des conférences littéraires, philosophiques, professionnelles et des manifestations artistiques en faveur des œuvres sociales de l'arrondissement. Siège social: 41, rue Mouton-Duvernet, Paris.

7 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de la Flèche. LA SALLE D'ARMES DE LA FLÈCHE. But: pratique des sports et en particulier de l'escrime. Siège social: lieutenant Laure, rue de Ravenel, la Flèche.

8 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Rochefort-sur-Mer. COMITÉ NATIONAL POUR L'ÉRECTION D'UN MONUMENT A LA MÉMOIRE DES MÉCANICIENS D'AVIATION TOMBÉS EN SERVICE COMMANDÉ. But: érection d'un monument. Siège social: base-école 721, Rochefort.

9 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de l'Aube. Association d'éducation populaire ÉCOLE JEANNE-D'ARC, d'Arcy-sur-Aube. But: organiser par tous les moyens appropriés le fonctionnement matériel de l'école Jeanne-d'Arc, à Arcy-sur-Aube, recruter les directeurs et maîtres, assurer leur rémunération, entretenir des rapports suivis avec les associations s'intéressant à l'enseignement libre. Siège social: associations populaires d'enseignement libre amicales, rue de Troyes, à Arcis-sur-Aube.

9 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de police. JEUNESSE CHRÉTIENNE FÉMININE DU DIOCÈSE DE PARIS. But: promouvoir et développer entre les jeunes filles du diocèse un climat d'union fraternelle. Siège social: 34, rue Vaneau, Paris.

10 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture d'Alès. ASSOCIATION DU COLLÈGE CLASSIQUE DES JEUNES FILLES D'ALÈS. But: pratique du sport. Siège social: Mlle Séraphin, collège Saint-Vincent, Alès.

12 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de police. L'ENTENTE DES CONSTRUCTEURS FRANÇAIS DE MATÉRIEL DE SÉRIE D'APPAREILS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION « SERENTAL » modifie ses statuts et transfère son siège social du 10, avenue Hoche, au 6, rue Ampère, Paris.

12 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Chinon. LA MUSIQUE MUNICIPALE DE PANZOULT. But: diffusion de la musique et formation d'élèves. Siège social: mairie de Panzoult.

12 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de la Manche. ASSOCIATION SPORTIVE DU COURS COMPLÉMENTAIRE DE PÉRIERS. But: favoriser la pratique des sports dans l'établissement. Siège social: cours complémentaire de garçons, Périers.

13 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA MUSIQUE MUNICIPALE DE BAYEUX. But: aider au développement de la musique municipale de Bayeux et de l'art musical en général. Siège social: hôtel de ville de Bayeux.

14 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Batna. NADI ACH CHALAB. But: aider l'action générale de l'union de la jeunesse démocratique algérienne. Siège social: M. Ben Abbès Mohammed Cheikh, président, commune de l'Aurès, douar Menaa.

14 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Corbeil. COMITÉ FAMILIAL SCOLAIRE D'ABLON-VILLENEUVE-LE-ROI. But: créer, organiser, faire fonctionner, aider et favoriser des œuvres d'éducation populaire, morale, intellectuelle, familiale, sociale, professionnelle, d'assistance, de prévoyance et d'enseignement de toute nature et sous toutes formes. Siège social: 1, rue d'Estiennes-d'Orves, Ablon.

14 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de Marseille. SKAL-CLUB DE MARSEILLE. But: former une amicale groupant les agents du tourisme et transports touristiques. Siège social: 4, la Canebière, Marseille.

15 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de police. GROUPEMENT DE DÉFENSE DES LOCATAIRES DE LA S. A. G. I. But: défense des droits et revendications des locataires. Siège social: 11, rue Abel-Ferry, Paris.

15 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de Nancy. LA DIANE DE LUNÉVILLE. But: développement de la musique et de la trompe de chasse en particulier. Siège social: 33, rue des Bosquets, Lunéville.

15 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de police. CERCLE GARENNOIS DES ARTS PLASTIQUES. But: rassembler et éduquer, sans distinction d'opinions, toutes personnes s'intéressant à la pratique, au développement ou à l'enseignement des arts plastiques, soit à titre professionnel soit à titre amateur. Siège social: 39, avenue Foch, à la Garenne-Colombes.

15 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Morlaix. HERMINE SAINT-JEAN-BAPTISTE. But: organisation et contrôle de la pratique des sports; représentation de l'établissement dans les épreuves scolaires et universitaires. Siège social: école Saint-Jean-Baptiste, à Saint-Pol-de-Léon.

16 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de l'Aisne. LA SAINT-PIERRE, société sportive. But: pratique du football. Siège social: mairie de Trosly-Loire.

16 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de police. L'ASSOCIATION FAMILIALE OUVRIÈRE DE STAINS transfère son siège du 96, rue Carnot au 36, rue Raoul-Duchêne, à Stains.

17 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de police. MUTUELLE D'ACHAT ET DE RÉPARTITION DU POISSON DE MER. But: répartition du poisson à ses membres. Siège social: 15, rue des Lombards, Paris.

18 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Bernay. ASSOCIATION DES FÊTES DU LIEUVIN. But: développer le sens artistique dans la commune de Giverville. Siège social: mairie de Giverville.

19 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de la Vendée. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE LA FERRIÈRE. But: défense des intérêts matériels et moraux des familles rurales de la Ferrière. Siège social: salle paroissiale, la Ferrière.

19 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Malo. CLUB D'ALETH. But: pratique et développement du bridge et de la cinématographie amateur. Siège social: 6, rue Amiral-Magon, Saint-Servan-sur-Mer.

19 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de police. CLUB FÉMININ DE LIAISON FRANCO-AMÉRICAINE. But: renseigner, documenter, orienter la General Federation sur toutes les questions à l'ordre du jour en vue de former un centre de préparation et d'élaboration du rayonnement français dans les Etats-Unis de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud; assurer le contact entre la General Federation et les personnalités françaises, qu'elles soient ou non membres du club, afin de rendre possibles, à leur bénéfice mutuel, les échanges intellectuels; préparer l'expansion du commerce et de l'industrie français par la publication de nouvelles ou de livres concernant la couture, la mode, les arts féminins, l'histoire de France, les arts littéraires ou artistiques, pour promouvoir les liens d'amitié personnels qui se répercuteront en définitive sur les relations de nation à nation. Ces moyens d'action consistent principalement dans la fondation et l'entretien d'un club où seront reçus les membres étrangers de passage en France et où sera centralisée toute la documentation nécessaire à la réalisation du but de propagande poursuivi par la fondatrice. Siège social: 47, boulevard Lannes, à Paris.

20 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. GROUPEMENT D'ENTR'AIDE DES LOGES DE LA POMMERAYE. But: utilisation en commun de matériel agricole. Siège social: mairie de la Pommeraye.

20 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Cognac. Association LES AMIS DU THÉATRE. But: propagation du théâtre amateur. Siège social: mairie de Genté.

21 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de Mézières. ASSOCIATION FAMILIALE OUVRIÈRE DE NOUZONVILLE. But: grouper les familles de condition ouvrière ou appartenant au milieu populaire pour l'étude et la défense de leurs intérêts matériels et moraux dans tous les domaines. Siège social: chez Mme Hardy (Paulette), rue des Forges, Sainte-Marguerite, Nouzonville.

21 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de police. La Fédération unique des coiffeurs brevetés de l'Etat de France et des colonies change son titre et devient UNION NATIONALE DES COIFFEURS BREVETÉS DE L'ETAT, PATRONALE ET OUVRIÈRE. Siège social: 323, rue de Vaugirard, Paris.

22 janvier 1948. Déclaration à la préfecture d'Eure-et-Loir. ASSOCIATION DE PÊCHE ET DE PISCICULTURE DE JOUY. But: affermage des lots de pêche, répression du braconnage et de la pollution des eaux, repeuplement des cours d'eau. Siège social: chez M. Roulleau, coiffeur, à Jouy.

22 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de Nancy. NANCY-INSTITUTEURS-CLUB. But: pratique des sports. Siège social: 4, rue de l'Equitation, Nancy.

22 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Louhans. CANTINE SCOLAIRE PUBLIQUE DE JOUDES. But: donner un repas chaud aux enfants fréquentant à midi les écoles publiques de Joudes. Siège social: école publique de garçons de Joudes.

22 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de police. L'ASSOCIATION DES OBLIGATAIRES DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE IMMOBILIÈRE modifie la composition de son bureau et transfère son siège social du 112 *ter*, rue Cardinet, Paris, au 51, boulevard Bineau, Neuilly-sur-Seine.

23 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaudun. ASSOCIATION DES ÉLÈVES, ANCIENS ÉLÈVES ET AMIS DE L'ÉCOLE LAÏQUE DE JALLANS. But: continuer l'œuvre de l'école par l'éducation populaire en organisant des concerts, conférences, etc., et resserrer les liens d'amitié entre les jeunes gens. Siège social: école de Jallans.

23 janvier 1948. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. AMICALE LAÏQUE D'AULNAT. But: pratiquer la solidarité et entretenir des relations amicales entre les élèves et les anciens élèves. Siège social: école publique de garçons d'Aulnat.

23 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Tlemcen. Société d'évolution de la femme musulmane. But: éducation, dans leur intérieur, des dames et demoiselles (enseignement ménager, hygiène, puériculture); aide sociale: aide aux femmes enceintes, aux bébés à l'allaitement, aux malades nécessiteux. Siège social: allée des Sources, El-Kalaa, Tlemcen.

23 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. Association familiale d'éducation et d'enseignement populaires de Saint-Amand-les-Eaux. But: création, développement, gestion, administration et contrôle des écoles libres, des œuvres scolaires, propagande par le théâtre, le cinéma, le tract et tous les autres moyens appropriés. Elle s'appuie sur les comités familiaux scolaires dont elle suscite la création autour de chaque école. Siège social: école sise 25, rue de Valenciennes, Saint-Amand-les-Eaux.

23 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône. Association familiale rurale de Buxy. But: défense des intérêts familiaux. Siège social: mairie de Buxy.

23 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture d'Autun. Association familiale rurale de la Selle-en-Morvan. But: défense des intérêts familiaux. Siège social: chez M. Vieillard, secrétaire, à la Selle-en-Morvan.

23 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône. Association familiale rurale de Gigny-sur-Saône. But: défense des intérêts familiaux. Siège social: mairie de Gigny-sur-Saône.

23 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône. Association familiale rurale de Saint-Cyr. But: défense des intérêts familiaux. Siège social: mairie de Saint-Cyr.

23 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Brest. Association régionale pour l'éducation de la jeunesse par les loisirs. But: éducation de la jeunesse ouvrière. Siège social: Mme Le Dantec, 49, rue Robespierre, Brest.

24 janvier 1948. Déclaration à la préfecture du Doubs. Association de bienfaisance des ursulines de Montmartin. But: hospitaliser les religieuses âgées et subvenir à leurs besoins, venir en aide aux enfants pauvres, créer et entretenir des écoles d'enseignement libre, des patronages, des colonies de vacances et, en général, toutes œuvres de formation intellectuelle, sociale et religieuse. Siège social: au château de Montmartin, Huanne-Montmartin.

24 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. Les Amis de l'union sportive athlétique de Limoges. But: venir en aide aux membres actifs de l'U. S. A. L. Siège social: café des Sports, 5, boulevard Georges-Périn, Limoges.

24 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de Belfort. Société de chasse de la Saint-Hubert. But: destruction des animaux nuisibles, répression du braconnage Siège social: M. Chardon, président, à Vourvenans.

24 janvier 1948. Déclaration à la préfecture du Doubs. Institution Sainte-Ursule. But: soutien et défense des intérêts de l'institution. Siège social: 11, rue Pasteur, Besançon.

24 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Château-Thierry. Société d'éducation populaire de Fère-en-Tardenois et environs. But: éducation de la jeunesse rurale par causeries, conférences, représentations théâtrales et cinématographiques; pratique de l'éducation physique, de l'athlétisme et de tous les sports. Siège social: presbytère de Fère-en-Tardenois.

24 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Millau. Association d'éducation populaire de Vabres. But: éducation populaire. Siège social: chez M. Vigroux, à Vabres.

24 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Millau. Société d'éducation populaire de Campagnac. But: éducation populaire Siège social: chez M. Pujol, Campagnac.

24 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Millau. Association d'éducation populaire Jeanne-d'Arc. But: éducation populaire. Siège social: école libre des filles, Saint-Sernin.

24 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. Les Normands de Versailles et des environs. But: aide et appui mutuels. Siège social: 55, rue du Parc-de-Clagny, Versailles.

24 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. Cercle sétois des sports, des arts et du tourisme. But: participation au développement des sports, des arts et du tourisme sur le plan national et particulièrement sur le plan local. Siège social: 22, rue Denfert-Rochereau, à Sète.

24 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Montargis. La Forestière. But: fêtes scolaires, séances récréatives, tirs, sports, éducation physique. Siège social: école de Paucourt.

24 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. Ligue de tir de Normandie. But: grouper les sociétés de tir conformément aux lois en vigueur. Siège social: baraquement municipal, place Le Hennuyer, Lisieux.

26 janvier 1948. Déclaration à la préfecture du Rhône. Amicale des anciens de la 9e D. I. C. (division d'infanterie coloniale). But: maintenir les liens d'amitié entre les anciens de la 9e D. I. C., défendre leurs intérêts, venir en aide aux membres nécessiteux. Siège social: 108, rue Chaponnay, Lyon.

26 janvier 1948. Déclaration à la préfecture du Rhône. Les Amis du chantier de la Doua. But: rendre un hommage de reconnaissance aux patriotes connus ou inconnus morts pour la France en se chargeant de l'entretien des tombes Siège social: 211, route de Vaulx, Villeurbanne.

26 janvier 1948. Déclaration à la préfecture du Rhône. Office d'entr'aide familiale de la région lyonnaise. But: entr'aide sous toutes ses formes. Siège social: 9, quai de Tilsitt, Lyon.

26 janvier. Déclaration à la préfecture de la Vienne Association amicale sportive de Saint-Julien-l'Ars. But: pratiquer les sports. Siège social: mairie de Saint-Julien-l'Ars.

26 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Lannion. Association locale des aides familiales rurales de Loguivy-Plougras. But: aider la mère de famille rurale dans sa tâche au foyer en lui procurant le concours d'aides familiales, prendre en charge les aides familiales et leur assurer un travail familial et social. Siège social: mairie de Loguivy-Plougras.

26 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de la Vendée. Association d'éducation populaire de Saint-Martin-des-Tilleuls. But: soutien et gestion financière des écoles libres. Siège social: école libre de garçons de Saint-Martin-des-Tilleuls.

26 janvier 1948. Déclaration à la préfecture du Rhône. Groupement bouliste de Sainte-Foy-les-Lyon. But: sport bouliste. Siège social: café Esparcieux, 42, Grande-Rue, Sainte-Foy-les-Lyon.

26 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Compiègne. Groupe artistique de Venette. But: développer le goût artistique de ses adhérents par le théâtre. Siège social: mairie de Venette.

26 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Brest. Jeunesse sportive saint-thonanaise. But: pratique du football. Siège social: chez M. Kermarec, électricien, Saint-Thonan.

26 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de la Haute-Saône. Association familiale rurale intercommunale de Choye. But: étude et défense des droits et intérêts moraux et matériels des familles; connaissance aux intéressés de la législation familiale et sociale. Siège social: mairie de Choye.

26 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Saumur. Groupement d'entr'aide de Trémont. But: utilisation en commun de matériel agricole. Siège social: mairie de Trémont.

27 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Millau. Association d'éducation chrétienne Général-Edouard-de-Curières-de-Castelnau. But: administration du collège Saint-Gabriel, à Saint-Affrique; la création, l'entretien, le développement de toute autre école, œuvre d'éducation populaire ou de formation intellectuelle, sociale ou religieuse. Siège social: collège Saint-Gabriel, Saint-Affrique.

27 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de Maine-et-Loire. Association amicale de la probité. But: organisation, réunion de familles et fêtes. Siège social: café Renou, 71, rue Plantagenet, Angers.

27 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Meaux. La Maison. But: héberger et éduquer les enfants orphelins moralement abandonnés ou encore délinquants, leur constituer un foyer et les suivre dans la vie. Siège social: château de Sancy-les-Meaux.

27 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. Ciné-Club biterrois. But: vulgarisation de l'art cinématographique. Siège social: 10, rue d'Alsace, Béziers.

27 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. Enfance et jeunesse. But: soutenir, favoriser les œuvres d'éducation populaire. Siège social: Goyet, 157, avenue d'Alençon, le Mans.

27 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de l'Ain. Union départementale des œuvres privées sanitaires et sociales du département de l'Ain. But: aider les œuvres adhérentes dans leur activité, les représenter auprès des pouvoirs publics et les informer. Siège social: chez M. Libois, 12, rue Lalande, à Bourg.

27 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de la Haute-Marne. Les Amis de la musique. But: enseignement du solfège et formation d'une fanfare. Siège social: café du Commerce, à Bologne.

28 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. Scolaire sportive Carnot. But: organiser et favoriser la pratique de l'éducation physique et des sports pour les élèves fréquentant l'établissement scolaire. Siège social: école publique de garçons, 6, boulevard Carnot, Grasse.

28 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de Marseille. Œuvre sociale des ouvriers du Fil-d'Or. But: procurer des secours spirituels, moraux, matériels et professionnels aux travailleurs et ouvriers. Siège social: 28, boulevard Flammarion, Marseille.

28 janvier 1948 Déclaration à la préfecture du Cher. Groupe Loisirs, confédération française des travailleurs chrétiens. But: organisation de loisirs en général. Siège social: 65, rue Edouard-Vaillant, Bourges.

28 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Malo. Association sportive des P. T. T. de la Côte d'Emeraude. But: pratique du sport. Siège social: hôtel des postes de Saint-Malo.

28 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Pamiers. Société de chasse et de pêche de Camon. But: exercer la surveillance, le repeuplement et le respect des propriétés. Siège social: mairie de Camon.

28 janvier 1948. Déclaration à la préfecture du Cher. Groupement départemental de répartition du taxi (G. D. R. T.). But: recevoir des pouvoirs publics, par l'intermédiaire d'un groupement national d'attributions et de répartitions habilité à cet effet, conformément à la loi du 26 avril 1946, tous les produits nécessaires à l'industrie du taxi et en assurer la répartition à tous les attributaires sans exception, ressortissants de la profession, dans le département du Cher. Siège social: 18, rue Franklin, Bourges.

28 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de la Savoie. SPORTS ATHLÉTIQUES DU LYCÉE DE CHAMBÉRY (S. A. L. C.). But: organiser et favoriser la pratique des sports par les élèves fréquentant l'établissement. Siège social : lycée de garçons de Chambéry.

28 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Bonneville. ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE DE BONNEVILLE. But: maintenir les liens d'amitié entre les anciens élèves et aider les élèves actuels. Siège social: collège de garçons, Bonneville.

28 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. BOULETTE JOYEUSE CASTRIOTE. But: pratique du sport boules. Siège social: café de la Paix, à Castries.

28 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DE FABRÈGUES. But: soutien financier de l'école. Siège social: chez M. Passet, à Fabrègues.

28 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Bayonne. COMITÉ DES FÊTES DE BRISCOUS. But: organisation et mise en œuvre des réjouissances publiques et des fêtes. Siège social: mairie de Briscous.

28 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DE GRASSE. But: étude et défense des droits et intérêts généraux des familles. Siège social: salle Tracastel, rue Tracastel, Grasse.

28 janvier 1948. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. AMICALE DE NICE DES ANCIENS DÉPORTÉS DU TRAVAIL. But : entr'aide. Siège social: 39, rue Hérold, Nice.

28 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de Belfort. CLUB DES SUPPORTERS DU RING OLYMPIQUE BELFORTAIN. But: encourager les boxeurs du Ring olympique belfortain et aide au Ring olympique belfortain. Siège social: 20, faubourg de Montbéliard, Belfort.

28 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Senlis. SECRÉTARIAT SOCIAL DE L'OISE. But: étude de toutes les questions sociales et réalisation d'œuvres sociales de toute nature. Siège social: 47, rue Henri-Barluet, Creil.

29 janvier 1948. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DE ROYAT. But: création et entretien d'écoles ou d'œuvres scolaires ou postscolaires, cantines, etc. Siège social: école, 3, rue du Château, Royat.

29 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de Maine-et-Loire. AMICALE DES ANCIENS LÉGIONNAIRES DE MAINE-ET-LOIRE. But: resserrer les liens d'amitié et entr'aide. Siège social: café Maillard, rue David, Angers.

29 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de la Seine-Inférieure. FOYER RURAL DE PRÉTOT-VICQUEMARE. But: continuer l'œuvre de l'école. Siège social: mairie de Prétot-Vicquemare.

L'ASSURANCE A L'ÉQUIPE
Reste toujours la formule préférée des Dirigeants Sportifs
Georges LANGLOIS, Assureur
69, Avenue de Paris, NIORT (Deux-Sèvres)

EDOUARD BERCK, EXPERT-ÉDITEUR
6, place de la Madeleine, PARIS (8e)
ACHAT DE TOUTES COLLECTIONS
Vente timbres-poste FRANCE et OUTRE-MER
Catalogue spécialisé POUCET — BULLETINS
L'Album France " MET LE TIMBRE EN RELIEF "
Modèle luxueux avec catalogue depuis 500 F.
Albums spéciaux tous modèles.
Le plus beau choix de reliures du monde.

29 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. ASSOCIATION DES FAMILLES NOMBREUSES DE CONDÉ-SUR-ESCAUT. But: sauvegarde des idées et traditions qui conservent la famille; lutte contre la dépopulation et l'immoralité publique; défense des intérêts des familles. Siège social: 8, rue de la Bibliothèque, Condé-sur-Escaut.

29 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de l'Aisne. ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES DÉPORTÉS, INTERNÉS, RÉSISTANTS ET PATRIOTES. But: assurer l'établissement et le développement des liens entre ses membres et la défense de leurs droits et de leurs revendications morales et matérielles. Siège social: 21, rue Lenain, à Laon.

29 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de la Vienne. ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES ET AMIS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE LA ROUTE DE LA TORCHAISE. But: resserrer les liens de camaraderie. Siège social: à l'école, 12, rue de la Torchaise, Poitiers.

30 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de Lille. FANFARE MUNICIPALE D'ENNETIÈRES-EN-WEPPES. But: relever et donner plus d'éclat par ses exécutions aux fêtes, cérémonies ayant un caractère patriotique et de bienfaisance. Siège social: estaminet Louis Dubot, à Saint-Martin, Ennetières-en-Weppes.

30 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. LES AMIS DE LA ROMPURE DE DRAIN. But: pratique de la pêche à la ligne, répression du braconnage, acquisition des parties de rivière permettant la pratique de ce sport. Siège social: chez M. Perdriau, à Drain.

30 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. Groupement d'entr'aide L'Espoir de la Seguinière. But: utilisation en commun de matériel agricole. Siège social: hôtel Cailleau, la Seguinière.

30 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de Toulouse. SOCIÉTÉ DES CHASSEURS ET PROPRIÉTAIRES DES COMMUNES DE LASSERRE ET PRADÈRE-LES-BOURGUETS. But: repeuplement, répression du braconnage. Siège social: mairie de Lasserre.

30 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de Mézières. AVENIR DE LONNY. But: pratique des sports, volley-ball et basket-ball. Siège social: mairie de Lonny.

30 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de la Drôme. ASSOCIATION FAMILIALE COMMUNALE D'ALLEX. But: étude et défense des intérêts généraux des familles. Siège social: mairie d'Allex.

30 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Bergerac. AMICALE LAÏQUE DE MONSAC. But: activités sociales, éducatives et sportives. Siège social: école de Monsac.

30 janvier 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Toulon. UNION LOCALE DES COMMERÇANTS, ARTISANS ET INDUSTRIELS DE SIX-FOURS. But: étude de la défense commerciale de ses adhérents. Siège social: mairie de Six-Fours.

30 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de police. LE CLUB DES AMIS DES CROISIÈRES modifie la composition de son bureau, de ses statuts et transfère son siège social du 10, avenue d'Iéna au 3, rue des Mathurins, Paris.

31 janvier 1948. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. AMICALE DES VIEUX SPORTIFS NANTAIS. But: organisation de manifestations sportives, récréatives, entr'aide, œuvres sociales. Siège social: café de l'Europe, Nantes.

ASTAR
SPÉCIALISTE
MEUBLES DE BUREAUX
34, rue de Cîteaux
PARIS-12e

2 février 1948. Déclaration à la préfecture des Ardennes. AMICALE ARDENNAISE DES ANCIENS SAPEURS DU GÉNIE. But: resserrer entre ses membres les liens de bonne camaraderie; venir en aide et rendre service dans la mesure de ses moyens à tous ses membres et aux familles des camarades décédés ou disparus; honorer par cérémonies, commémorations civiles ou services religieux la mémoire des camarades morts pour la France. Siège social: café Français, place de l'Hôtel-de-Ville, Mézières.

2 février 1948. Déclaration à la préfecture de Lille. COMITÉ DES FÊTES DU QUARTIER. But: organisation de fêtes, concerts, bals, etc. Siège social: 9*i bis*, rue Gambetta, Fiers-lez-Lille.

2 février 1948. Déclaration à la préfecture de l'Aisne. ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES SECTIONS SPORTIVES DES COOPÉRATIVES SCOLAIRES. But: organiser et favoriser par l'éducation physique l'initiation sportive des élèves des écoles primaires laïques de l'Aisne; étendre les sentiments d'amitié fraternelle entre les enfants des écoles; développer les sentiments de loyauté, de correction, de discipline, d'esprit d'équipe dans les compétitions. Siège social: inspection académique, rue Sérurier, à Laon.

2 février 1948. Déclaration à la préfecture de l'Allier. UNION CYNÉGÉTIQUE DE L'ALLIER, n° 880. But: défense des intérêts des chasseurs et de la chasse en général. Siège social: 19, cours Anatole-France, Moulins.

3 février 1948. Déclaration à la préfecture de police. EGLISE SERBO-ORTHODOXE SAINT-SAVA, à Paris. But: pratique de la confession chrétienne orthodoxe. Siège social: 7, rue des Bois, à Paris.

ASSOCIATIONS ÉTRANGÈRES

(Décret du 16 août 1901.)
(Décret-loi du 12 avril 1939.)

30 septembre 1947. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la sous-préfecture de Béthune le 10 janvier 1948.) ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS POLONAIS EN FRANCE. But: grouper les anciens combattants polonais en France. Siège social: chez M. Katarzynski, 8, rue Félix-Faure, Dourges.

4 novembre 1947. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture de Nancy le 27 janvier 1948.) COMITÉ LOCAL DE L'UNION CENTRALE DES POLONAIS EN FRANCE. But: renforcer et approfondir les relations amicales franco-polonaises dans le domaine culturel et économique. Siège social: café de l'Europe, route Nationale, Blénod-les-Pont-à-Mousson.

"SECCOTINE"
COLLE...
MÊME le FER

Paris. — Imp. des Journaux officiels, 31, quai Voltaire